UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE

La Commission

RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE

Décembre 2024

TABLE DES MATIERES

Liste des tableaux 4

liste des graphiques 4

liste des encadrés 4

Sigle et Abréviation 5

RESUME 7

INTRODUCTION 11

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL 12

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES 16

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN 16

2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 16

2.1.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 18

2.1.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 2025-2029 19

2.1.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 22

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO 24

2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 24

2.2.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 27

2.2.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029 28

2.2.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 31

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE 34

2.3.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 34

2.3.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 37

2.3.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029 38

2.3.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 40

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU 43

2.4.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 43

2.4.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 46

2.4.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029 46

2.4.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 49

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI 52

2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 52

2.5.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 54

2.5.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029 55

2.5.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 58

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER 60

2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 60

2.6.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 62
2.6.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029 63
2.6.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 65
2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL 68
2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 68
2.7.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 71
2.7.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029 71
2.7.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 74
2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO 77
2.8.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE 77
2.8.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE 79
2.8.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029 80
2.8.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS 83
3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION 86
3.1. PRODUCTION 86
3.2. PRIX ET INFLATION 87
3.3. FINANCES PUBLIQUES 88
3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS 89
3.5. SITUATION MONETAIRE 92
3.6. EVOLUTION DE LA COMPETITIVITE EXTERIEURE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA 94
3.7. INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DES ECONOMIES 96
3.8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 99

Liste des tableaux

Tableau 1 : Taux de croissance économique mondiale entre 2022 et 2025 (en %) 12
Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin 23
Tableau 3: Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso 33
Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire 42
Tableau 5 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau 51
Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali 59
Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger 67
Tableau 8 *:* Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal 76
Tableau 9 *:* Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo 85
Tableau 10 *:* Evolution de la compétitivité selon les groupes de partenaires (en %) 95
Tableau 11 : Synthèse des indicateurs macroéconomiques de l'Union 101

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril) 14
Graphique 2 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Bénin, 2020-2025 17
Graphique 3 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Burkina Faso, 2020-2025 26
Graphique 4 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire, 2020-2025 35
Graphique 5 *:* Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Guinée-Bissau, 2020-2025 44
Graphique 6 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Mali, 2020-2025 53
Graphique 7 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Niger, 2020-2025 61
Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation du Sénégal, 2020-2025 69
Graphique 9 *:* Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation du Togo, 2020-2025 78
Graphique 10 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au sein de l'Union 2020-2025 87
Graphique 11 : Evolution du TCER par rapport à la même période de l'année précédente 94
Graphique 12 : Indicateurs macroéconomiques des Etats membres en 2024 97
Graphique 13 : Indice de concentration des exportations des Etats membres 98

Liste des encadrés

Encadré 1 : Situation sécuritaire dans l'Union et impact sur les finances publiques 10
Encadré 2 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI à fin novembre 2024 90
Encadré 3 : Actions des Institutions communautaires en faveur des économies des Etats membres dans l'Union 93
Encadré 4 : Synthèse de la mission d'assistance technique aux Etats membres en matière de gestion de la dette 97

SIGLE ET ABREVIATION

AEN	Actifs extérieurs nets
AES	Alliance des états du Sahel
APUC	Administrations publiques centrales
ATA	Agence de transformation agricole
ARCH	Assurance pour le renforcement du capital humain
AVD	Analyse de viabilité de la dette
BCEAO	Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BCE	Banque centrale européenne
BM	Banque mondiale
BTP	Bâtiments et travaux publics
BRT	Bus rapide transit
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNPE	Comité national de politique économique
CREDD	Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable
CSRE	Cadre stratégique de la refondation de l'Etat
CVD-PFR	Cadre de viabilité de la dette des pays à faible revenu
EAGP	Entreprise d'électricité et eau de la Guinée- Bissau
FBCF	Formation brute de capital fixe
FCFA	Franc de la communauté financière africaine
FEC	Facilité élargie de crédit
FMI	Fonds monétaire international
FNDA	Fonds National de Développement Agricole
FRD	Facilite pour la résilience et la durabilité
GDIZ	Zone industriel Glo-djibé
IDE	Investissements Directs Etrangers
IHH	Indice d'Herfindahl-Hirschmann
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
MCA	Millennium Challenge Account
MEDC	Mécanisme élargie de crédit
ODD	Objectifs de développement durable
OGP	Opérations de gestion de Passifs
OMVG	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
PAG	Programme d'actions du Gouvernement
PA-SD	Plan d'action pour la stabilisation et le développement
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEF	Programme économique et financier
PIB	Produit intérieur brut
PIP	Programme d'investissement public
PND	Plan national de développement
PNDES	Plan national de développement économique et social, Phase 2
PNIA	Programme national d'investissement agricole
PME	Petites et moyennes entreprises
PNDPC	Programme National de Développement des Plantations et des grandes Cultures
PPP	Partenariat public-privé
PRGFP	Programme des réformes de gestion des finances publiques
PREAC	Programme de réforme de l'environnement des affaires et de la compétitivité
PRGFP	Programme de réformes de gestion des finances publiques
PSE	Plan Sénégal émergent
PURGA	Programme d'Urgence de Soutien aux filières agricoles impactées par la COVID 19
PTF	Partenaire technique et financier

SAMAO	Semaine des activités minières de l'Afrique de l'Ouest
SARB	Banque centrale sud-africaine
SDDCI	Stratégie de développement durable et la croissance inclusive
SDMT	Stratégie de gestion de la dette à moyen terme
SIAO	Salon international de l'artisanat de Ouagadougou
SITHO	Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou
SICOT	Salon International du Coton et du Textile
SNE	Stratégie nationale de promotion des exportations
SNC	Semaine nationale de la culture
SND	Stratégie nationale de développement
SRMT	Stratégie de recouvrement des recettes à moyen terme
TCEN	Taux de change effectif nominal
TEC	Tarif extérieur commun
TER	Train express régional
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TSR	Taxe Spéciale à la Réexportation
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
ZAAP	Zones d'aménagements agricoles planifiées

RESUME

Après la pandémie de COVID-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les pressions inflationnistes de 2022-2023, la reprise de l'activité économique mondiale demeure lente et inégale en 2024 dans un contexte marqué également par la guerre au Moyen-Orient. En effet, selon les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) publiées au mois d'octobre 2024, le taux de croissance économique mondiale serait de 3,2% contre 3,3% en 2023 et resterait au même niveau en 2025. Dans les pays avancés, l'activité économique est projetée en hausse de 1,8% en 2024 après 1,7% en 2023. En Afrique subsaharienne, les prévisions de croissance tablent sur un maintien du rythme de progression de l'activité économique à 3,6% pour 2024 avant d'accélérer à 4,2% en 2025.

Concernant l'inflation, la lutte engagée par les banques centrales semble avoir produit les effets escomptés. Après le pic de 2022, le taux d'inflation mondiale poursuivrait son ralentissement en passant de 6,7% en 2023 à 5,8% en 2024 et 4,3% en 2025. En Afrique subsaharienne, la hausse des prix demeurerait encore élevée avec un niveau de 18,1% en 2024 après 17,6% en 2023. Près d'un tiers des pays afficheraient une inflation à deux chiffres.

Les prix des matières premières baisseraient de 3,0% en 2024, selon l'indice calculé par la Banque mondiale (BM). Ils devraient continuer de reculer de 5% en 2025 et de 2% en 2026, en lien avec l'amélioration des conditions d'approvisionnement. Les prix du pétrole augmenteraient de 0,9% en 2024 pour atteindre environ 81,3 dollars le baril, mais devraient baisser en 2025 autour de 72,8 dollars.

Au plan monétaire, les principales banques centrales ont adopté des orientations différentes dans la mise en œuvre de leur politique. Certaines ont maintenu leurs taux inchangés pour soutenir une politique monétaire stricte, en vue d'une baisse durable des prix. Par contre, d'autres ont commencé à réduire les taux face à une diminution de l'inflation.

Sur les marchés des changes, au cours de la période allant du début de l'année jusqu'au 31 octobre 2024, l'euro a évolué à la hausse face aux principales devises, excepté la livre sterling et le franc suisse. Dans le sillage, le Franc CFA, qui est en parité fixe avec la monnaie européenne, s'est apprécié face aux monnaies de la région ouest-africaine, excepté la leone sierra léonaise.

C'est dans cet environnement que les économies des Etats membres de l'UEMOA ont évolué en 2024. La croissance économique de l'Union se situerait à 6,2% contre 5,3% en 2023, en lien avec la bonne tenue de tous les secteurs d'activités. Par pays, le taux de croissance en 2024 se présenterait comme suit : Bénin (+6,7%), Burkina Faso (+5,0%), Côte d'Ivoire (+6,1%), Guinée-Bissau (+5,1%), Mali (+4,9%), Niger (+8,8%), Sénégal (+6,7%) et Togo (+6,3%).

En 2024, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union ressortirait à 3,8% contre 3,7% en 2023. Cette évolution serait liée à la hausse des prix de toutes les fonctions. Il s'agit, entre autres, des fonctions ci-après : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+5,3%), « Restaurant et hôtel » (+3,8%), « Santé » (+3,8), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+3,7%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+2,9%). Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (+1,0%), Burkina Faso (+4,5%), Côte d'Ivoire (+3,5%),

Guinée-Bissau (+3,6%), Mali (+3,6%), Niger (+10,4%), Sénégal (+1,0%) et Togo (+3,1%).

En 2024, le déficit budgétaire global représenterait 5,3% du PIB contre 5,9% en 2023. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il serait de 6,2% du PIB contre 7,0% en 2023. Cette réduction du déficit s'expliquerait par une hausse des recettes publiques plus importante que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 9,4% pour représenter 17,4% du PIB, tirés principalement par l'augmentation des recettes fiscales de 11,7%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 14,5% contre 14,1% en 2023. Par pays, le taux de pression fiscale en 2024 se présenterait comme suit : Bénin (13,4%), Burkina Faso (20,1%), Côte d'Ivoire (14,4%), Guinée-Bissau (8,5%), Mali (12,9%), Niger (7,0%), Sénégal (17,8%) et Togo (14,7%).

En 2024, les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 6,3% pour représenter 22,6% du PIB, sous l'impulsion des dépenses courantes et d'investissement. Les dépenses courantes progresseraient de 6,4% pour représenter 14,5% du PIB, tirées par la hausse de 7,6% des dépenses de personnel et celle des charges d'intérêts de la dette de 14,7%. Les transferts de subventions augmenteraient de 7,4% en 2024. Les dépenses en capital augmenteraient de 10,7%.

En 2024, le taux d'endettement s'établirait à 60,3% contre 59,7% en 2023, soit une progression de 0,6 point de pourcentage. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional.

Le service de la dette publique s'établirait à environ 11 577,1 milliards représentant environ 8,7% du PIB, soit une hausse de 17,5% par rapport à 2023. Le service de la dette extérieure progresserait de 31,1% tandis que celui de la dette intérieure s'accroîtrait de 8,9%. Le service de la dette publique représenterait 51,7% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 57,0% du total du service de la dette publique. Il représenterait plus de 50% du service total de la dette dans six (06) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette représenterait plus de 50% des recettes totales dans quatre (04) Etats membres à l'exception du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal.

Concernant les échanges extérieurs de l'Union, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 111,7 milliards contre un déficit de 3 530,4 milliards en 2023, en lien notamment avec l'atténuation du déficit du compte courant qui devrait s'améliorer de 3,3 points par rapport à 2023, pour ressortir à 6,3% du PIB.

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2024, comparée à celle à fin décembre 2023, serait caractérisée par une augmentation du rythme de progression de la masse monétaire qui ressortirait à 7,7%, après l'accroissement de 3,5% en 2023. Cette hausse serait induite par la hausse attendue de 9,7% des actifs extérieurs nets (AEN) consécutive à la situation favorable des comptes extérieurs de l'UEMOA en 2024.

Pour 2025, l'activité économique au sein de l'Union poursuivrait son dynamisme avec un taux de croissance de 6,8%. Par pays, le taux de croissance s'afficherait comme ci-après : Bénin (+6,8%), Burkina Faso (+6,5%), Côte d'Ivoire (+6,3%), Guinée-Bissau (+5,7%), Mali (+5,7%), Niger (+7,9%), Sénégal (+8,8%) et Togo (+6,2%).

Au niveau des finances publiques, le déficit budgétaire global représenterait 3,7% du PIB après 5,3% en 2024. Le déficit global, hors dons, serait de 4,7% du PIB contre

6,1% en 2024. La réduction de ces déficits s'expliquerait par une hausse des recettes plus importante que celle des dépenses.

S'agissant des perspectives économiques et financières à moyen terme, les prévisions communiquées par les Etats membres indiquent que la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2025 pour cinq (05) Etats membres. Il s'agit du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger et du Togo. A l'exception du Sénégal, tous les Etats enregistreraient un déficit budgétaire inférieur à 3,0% du PIB en 2026. Le Sénégal ne parviendrait à la consolidation budgétaire qu'en 2027.

Toutefois, ces perspectives resteraient fragiles au regard de l'environnement international marqué par la poursuite de la guerre en Ukraine, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, la volatilité des cours des matières premières et la limitation des ressources de financement. Au plan régional, les risques qui pèsent sur ces perspectives concernent la persistance de la crise sécuritaire ainsi que les incertitudes liées aux crises sociopolitiques au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Pour assurer la viabilité de l'Union et renforcer la résilience des économies, il est impératif de rétablir ou de préserver les conditions d'un climat socio-politique apaisé dans tous les États membres et de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources tant internes qu'externes.

Encadré 1 : Situation sécuritaire dans l'Union et impact sur les finances publiques

Au sein de l'Union, la situation sécuritaire est restée préoccupante au cours du 1er semestre de l'année 2024, avec des attaques terroristes au Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Togo, et des menaces en Côte d'Ivoire, en Guinée- Bissau et au Sénégal. S'y ajoutent les vols de bétail, les attaques à main armée, les cambriolages, le trafic des êtres humains, d'armes, de drogue et de médicaments, la cybercriminalité et l'orpaillage clandestin. Selon le rapport 2024 de Global Peace Institute, les Etats de l'UEMOA ont été classés dans trois groupes à savoir : (i) Groupe 1 constitué des pays à incidence élevée (Burkina Faso, Mali et Niger) ; (ii) Groupe 2 comprenant des pays à incidence faible mais en hausse (Bénin et Togo) et Groupe 3 d formé es pays à incidence faible et en baisse (Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau et Sénégal).

L'insécurité a entrainé des conséquences économiques et sociales dans les zones impactées (i) Au niveau social il s'agit notamment de : l'exode des populations des zones attaquées, l'abandon des terres ainsi que , la perte d'influence de l'administration centrale sur les localités les plus affectées (ii) Au niveau économique, il s'agit de la destruction de la production et des moyens de production, la décélération de la croissance économique, la renonciation à la mobilisation des ressources dans les lieux affectés, l'augmentation des dépenses de transferts et l'accroissement du niveau de la dette publique.

Face aux défis sécuritaires permanents, les Etats membres de l'Union ont adopté des réformes et mesures qui s'inscrivent dans le cadre de la veille permanente en matière de sécurité intérieure et de protection des territoires face au grand banditisme et à l'extrémisme violent. Ces mesures exercent une forte pression sur les finances publiques. En effet, les dépenses militaires et de sécurité se sont accrues pour financer la guerre et faire face aux charges courantes. A titre illustratif, par rapport aux dépenses totales sur les cinq dernières années, les dépenses militaires et de sécurité ont représenté en moyenne 7,5% au Bénin, 21,0% au Burkina Faso, 14,2% au Niger, 8,9% au Sénégal et 13,8% au Togo. Ainsi, des réallocations budgétaires ont été réalisées pour la mise en œuvre des actions d'amélioration de l'environnement sécuritaire. Certains secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation ainsi que des projets d'investissements ont été négativement impactés. Les principales conséquences des réallocations budgétaires sont : (i) le retard dans l'exécution de certains projets, notamment, dans les infrastructures routières ; (ii) des pertes d'emplois en cas de non-exécution ou retard des projets ; (iii) une baisse de l'activité dans certains secteurs (culture, télécommunication, industrie et mine) qui ont subi des ajustements en leur défaveur.

En vue de contenir les conséquences négatives de la crise sécuritaire sur les finances publiques, les recommandations ci-après sont formulées à l'endroit des Etats membres :

- le renforcement de la lutte contre l'insécurité et le terrorisme ainsi que la coopération entre les Etats dans ce domaine ;
- le renforcement de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres (Décision n° 01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024) ; et
- la rationalisation des charges courantes des États dans la perspective d'une consolidation budgétaire rapide.

INTRODUCTION

Le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de décembre 2024 procède à l'examen et à la synthèse des rapports sur les perspectives économiques et financières de la période 2025-2029 des Etats membres. Ces perspectives ont été transmises à la Commission conformément aux dispositions de la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, relative aux modalités d'exercice de la surveillance multilatérale.

Le présent rapport analyse d'abord les estimations macroéconomiques des Etats membres et de l'Union pour l'année 2024, dans un contexte marqué, principalement par la crise sécuritaire, les crises socio-politiques dans certains Etats membres ainsi que la poursuite des guerres au Moyen-Orient et en Ukraine. En outre, il analyse les perspectives macroéconomiques à moyen terme (2025-2029). Enfin, il propose un projet de recommandation relative aux perspectives économiques et financières en vue de renforcer la résilience des économies et d'assurer la stabilité macroéconomique des Etats.

Le rapport s'articule autour des points suivants :

- Environnement économique international ;
- Situation économique et financière des Etats membres de l'Union ;
- Situation économique et financière de l'Union.
- Perspectives macroéconomiques à moyen terme dans les Etats membres.

Le rapport aborde également certaines thématiques essentielles pour le renforcement de la stabilité macroéconomique de l'Union, notamment, (i) les effets de la crise sécuritaire sur les finances publiques de l'Union ; (ii) l'assistance technique aux Etats membres en matière de gestion de la dette ; (iii) les relations des Etats membres avec le FMI et (iv) les actions des Institutions communautaires pour soutenir l'activité économique.

Les données statistiques utilisées dans le cadre de ce rapport sont celles fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE), conformément à la Directive n°01/96/CM/UEMOA relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA et par la BCEAO. Elles sont arrêtées à la date du 13 décembre 2024. Il convient d'indiquer que les données des comptes nationaux utilisées sont celles rebasées et élaborées à partir du Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008).

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Après la pandémie de COVID-19, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les pressions inflationnistes de 2022-2023, la reprise de l'activité économique mondiale demeure lente et inégale en 2024 dans un contexte marqué également par la guerre au Moyen-Orient. En effet, selon les dernières prévisions du Fonds Monétaire International (FMI) publiées au mois d'octobre 2024, le **taux de croissance économique mondiale** serait de 3,2% contre 3,3% en 2023 et resterait au même niveau en 2025 (cf. tableau 1).

Tableau 1 : Taux de croissance économique mondiale entre 2022 et 2025 (en %)

	2022	2023	2024 (p)	2025 (p)
Monde	**3,5**	**3,3**	**3,2**	**3,2**
Pays avancés	**2,6**	**1,7**	**1,8**	**1,8**
- USA	*2,1*	*2,9*	*2,8*	*2,2*
- Zone euro	*3,3*	*0,4*	*0,8*	*1,2*
- Japon	*1,0*	*1,7*	*0,3*	*1,1*
Pays émergents et pays en développement	**4,1**	**4,4**	**4,2**	**4,2**
- Chine	*3,0*	*5,2*	*4,8*	*4,5*
Afrique Subsaharienne	**4,1**	**3,6**	**3,6**	**4,2**
- *Afrique du Sud*	*1,9*	*0,7*	*1,1*	*1,5*
- *CEMAC*	*3,3*	*2,3*	*3,7*	*3,0*
- *CEDEAO*	*4,0*	*3,5*	*3,8*	*4,3*
• *Nigéria*	*3,3*	*2,9*	*2,9*	*3,2*
• *Ghana*	*3,8*	*2,9*	*3,1*	*4,4*

Sources : FMI, Perspectives Economiques Mondiales Octobre 2024 ; (p) prévision

Dans les pays avancés, l'activité économique est projetée en hausse de 1,8% en 2024 après 1,7% en 2023. Le relèvement des taux d'intérêt pour lutter contre l'inflation et le retrait des dispositifs d'aide budgétaire dans un contexte d'endettement élevé a pesé sur la croissance. Aux Etats-Unis, l'augmentation du PIB réel serait de 2,8%, soit un repli de 0,1 point par rapport à 2023, et tomberait à 2,2% en 2025. Quant à la zone euro, elle afficherait une accélération avec un taux de croissance qui passerait de 0,4% en 2023 à 0,8% en 2024 et 1,2% en 2025, porté par une dynamique plus forte dans les services et les exportations.

Dans les économies émergentes et pays en développement, la croissance économique connaîtrait un léger ralentissement de 0,2 point pour ressortir à 4,2% en 2024 et se maintiendrait en 2025. Ce ralentissement se ressentirait en Chine et en Inde avec des taux de croissance respectifs de 4,8% et 7,0% en 2024 et 4,5% et 6,5%, en 2025.

L'Afrique subsaharienne évolue dans un environnement économique complexe qui mêle progrès et vulnérabilités macroéconomiques persistantes. Les pays de la région

essaient de mener à bien des réformes difficiles et indispensables pour rétablir la stabilité macroéconomique mise à mal par des chocs négatifs à répétition qui ont engendré des besoins d'appui. Dans ce contexte, les projections de croissance tablent sur un maintien du rythme de progression de l'activité économique à 3,6% pour 2024 avant d'accélérer à 4,2% en 2025. L'Afrique du Sud serait sur la même trajectoire avec un taux de croissance de 1,1% en 2024 et 1,5% en 2025.

Dans la Zone CEDEAO**,** le rythme de progression de l'activité économique est attendu en accélération de 0,3 point pour se situer à 3,8% en 2024, en lien notamment avec la bonne orientation qui serait enregistrée dans la plupart des Etats de la région sur fond d'augmentation des exportations de ressources naturelles (or, pétrole et gaz). En 2025, le taux de croissance de la zone serait encore plus élevé avec 4,3%.

Concernant **l'inflation**, la lutte engagée par les banques centrales semble avoir produit les effets escomptés. Après le pic de 2022, le taux d'inflation mondiale poursuivrait son ralentissement en passant de 6,7% en 2023 à 5,8% en 2024 et 4,3% en 2025. Dans les pays avancés, la hausse du niveau général des prix s'établirait à 2,6% en 2024 après 4,6% en 2023. Dans les pays émergents et en développement, les prix à la consommation augmenteraient de 7,9% en 2024 contre 8,1% un an plus tôt. Les pressions inflationnistes devraient continuer de se réduire en 2025 avec un niveau attendu à 5,9% dans les économies émergentes et à 2,0% dans les pays avancés, en lien avec l'atténuation progressive des tensions sur les marchés du travail, conjuguée à une baisse attendue des cours de l'énergie.

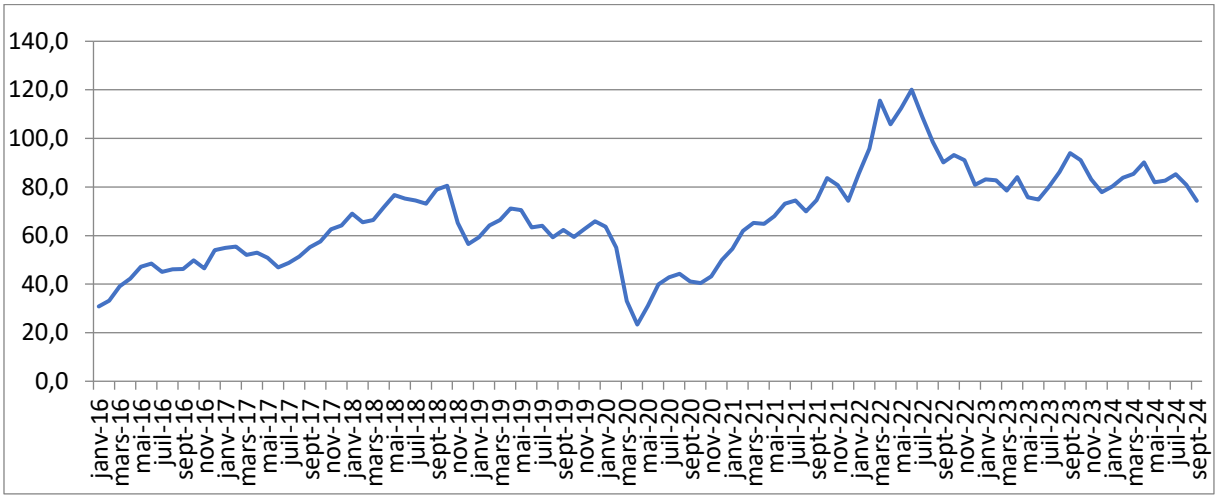
Toutefois, en Afrique subsaharienne, la hausse des prix demeurerait encore élevée avec un niveau de 18,1% en 2024 après 17,6% en 2023. Près d'un tiers des pays afficheraient une inflation à deux chiffres. Dans l'espace CEDEAO, l'augmentation du niveau général des prix à la consommation passerait de 20,2% en 2023 à 22,3% en 2024, sous l'effet principalement de la hausse au Nigéria (+32,5% contre +24,7% en 2023), en lien avec la dépréciation de la monnaie nationale.

Malgré les tensions géopolitiques persistantes, le **commerce mondial** ne s'est pas détérioré. En effet, les échanges commerciaux ont commencé à se développer au sein des blocs géopolitiques plutôt qu'entre eux. La croissance du volume du commerce mondial s'accélérerait en passant de 0,8% en 2023 à 3,1% en 2024 et 3,4% en 2025.

Les prix des **matières premières** baisseraient de 3,0% en 2024, selon l'indice calculé par la Banque mondiale. Ils devraient continuer de reculer de 5% en 2025 et de 2% en 2026, en lien avec l'amélioration des conditions d'approvisionnement. Cela conduirait les prix globaux des matières premières à leur plus bas niveau depuis 2020, bien qu'ils soient toujours près de 30% supérieurs à la moyenne de 2015-2019.

Dans l'ensemble, les prix des matières premières énergétiques se replieraient en moyenne de 3,8% en 2024, en raison de la baisse des prix du gaz naturel (-16,4%) et du charbon (-18,0%), qui s'éloignent de leurs pics de 2022. Toutefois, les prix du pétrole augmenteraient de 0,9% en 2024 pour atteindre environ 81,3 dollars le baril, les réductions de production de l'OPEP+ (Organisation des pays exportateurs de pétrole et de certains pays non-membres dont la Russie), la croissance soutenue de la demande mondiale de pétrole et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient compensant la forte croissance de l'offre hors OPEP+. Le cours du pétrole devrait baisser en 2025 avec le prix du baril se situant autour de 72,8 dollars.

Graphique 1 : Evolution des cours du pétrole (Brent, en dollar le baril)



Source : Banque mondiale 2024

Les cours des produits hors énergie enregistreraient une hausse de 2,9% en 2024 avant de baisser de 0,2% en 2025. Toutefois, les prix des denrées alimentaires devraient se réduire de 5,2% en 2024 et de 4,5% en 2025, la production mondiale de céréales devant atteindre des sommets records durant la campagne 2024-2025.

Les cours des principales matières premières exportées par les pays de l'Union évolueraient globalement à la hausse en 2024, comparés à leurs moyennes de l'année 2023. En particulier, les prix du cacao (+110,4%), du café robusta (+71,1%), de l'uranium (+47,8%), du caoutchouc (+26,8%), de l'or (+20,9%), de la noix de cajou (+10,1%) et de l'huile de palme (+4,4%) augmenteraient. Toutefois, le cours du coton (-9,1%) s'inscrirait en baisse.

Concernant la **politique monétaire**, les principales banques centrales ont adopté des orientations différentes dans la mise en œuvre de leur politique. Certaines ont maintenu leurs taux inchangés pour soutenir une politique monétaire stricte, en vue d'une baisse durable des prix. Par contre, d'autres ont commencé à réduire les taux face à une diminution de l'inflation.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a repris en septembre 2024, pour la première fois depuis 2020, la réduction de ses taux, en commençant par une baisse de 50 points de base. Elle les a à nouveau baissés de 25 points de base supplémentaires le 08 novembre 2024, les situant désormais dans une fourchette de 4,50 à 4,75%.

Dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé, le 17 octobre 2024, d'abaisser ses trois taux d'intérêt directeurs de 25 points de base. En conséquence, les taux d'intérêt de la facilité de dépôt, des opérations principales de refinancement et de la facilité de prêt marginal sont ramenées à respectivement 3,25%, 3,40% et 3,65% à compter du 23 octobre 2024. Cette décision intervient après une baisse de 25 points de base des taux, le 6 juin 2024.

La Banque d'Angleterre (BoE) a maintenu, le 19 septembre 2024, son principal taux d'intérêt à 5,0%, après l'avoir baissé de 25 points de base au cours de sa réunion d'août, tout en prévenant que le cycle d'assouplissement ne devait pas être trop rapide.

La Banque du Japon (BoJ) a relevé à 0,25% son taux directeur le 31 juillet 2024, et amorcé la réduction de ses achats d'actifs.

Au niveau des pays émergents, la Banque populaire de Chine (PBoC) a, le 21 octobre 2024, abaissé ses taux d'intérêt de référence pour stimuler une croissance économique en ralentissement. Le taux de référence, à un an, est passé de 3,35% à 3,10%, et celui à cinq ans, pertinent pour les prêts hypothécaires, est passé de 3,85% à 3,65%.

La Reserve Bank of India (RBI) a conservé son taux de référence à 6,50% le 7 juin 2024, mettant l'accent sur la réduction de l'inflation vers son objectif de 4%.

En Afrique du Sud, la Banque Centrale (SARB) a maintenu son principal taux d'intérêt inchangé à 8,25%, le 18 juillet 2024, pour la septième réunion consécutive. Elle a estimé qu'une politique restrictive est nécessaire pour stabiliser l'inflation à 4,5%, malgré les perspectives de réduction d'inflation.

En Afrique de l'Ouest, la Banque Centrale du Nigeria (CBN) a annoncé, le 24 septembre 2024, une hausse de 50 points de base de son taux d'intérêt directeur, le portant à 27,25%, marquant la cinquième augmentation au titre de l'année 2024. Cette décision a pour objectifs de contenir l'inflation, de soutenir la monnaie nationale et d'attirer les investissements. La Banque du Ghana (BoG) a, le 27 septembre 2024, abaissé son taux directeur de 200 points de base à 27%, dans le but de relancer l'économie. Cette décision intervient alors que l'inflation a diminué, passant de 54,1% en décembre 2022 à 23,1% en mai 2024. Parallèlement, la BoG a lancé une pièce en or pour absorber l'excédent de liquidité sur le marché bancaire, complétant ainsi les outils traditionnels de gestion monétaire.

Au niveau de la Zone CEMAC, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a, lors de sa réunion du 23 septembre 2024, maintenu inchangés le taux d'intérêt des appels d'offres à 5,00%, le taux de facilité de prêt marginal à 6,75% et le taux de facilité de dépôt à 0,00%.

Comme perspectives, de nouvelles perturbations du processus de désinflation, potentiellement déclenchées par de nouvelles flambées des prix des matières premières dans un contexte de tensions géopolitiques persistantes, pourraient empêcher les banques centrales d'assouplir leur politique monétaire, ce qui poserait des défis importants à la politique budgétaire et à la stabilité financière.

Sur les **marchés des changes**, au cours des dix premiers mois de l'année 2024, comparé à la moyenne de l'année 2023, l'euro s'est apprécié par rapport au yen japonais (+8,2%), au yuan chinois (+2,1%) et au dollar des Etats-Unis (+0,6%). En revanche, le cours de la monnaie européenne a évolué à la baisse face à la livre sterling (-2,3%) et au franc suisse (-1,6%).

Sur le marché ouest-africain, au terme des six (6) premiers mois de l'année 2024, le Franc CFA s'est apprécié face aux principales monnaies, excepté la leone sierra léonaise (-13,5%). L'appréciation par rapport aux autres monnaies se présente comme suit : naira nigérian (+108,5%), cedi ghanéen (+17,9%), dalasi gambien (+10,1%), dollar libérien (+9,6%) et franc guinéen (+0,02%).

.

2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES

2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN

Le taux de croissance du PIB réel en 2024 serait de 6,7%, après 6,4% en 2023, en lien avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs. L'inflation serait maitrisée avec un taux de 1,0% contre 2,7% en 2023.

La situation des finances publiques se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global qui ressortirait à 3,7% du PIB en 2024 contre 4,1% en 2023.

Concernant les comptes extérieurs, le déficit du compte courant se situerait à 6,3% du PIB contre 6,5% en 2023.

La masse monétaire s'établirait à 3 441,4 milliards, en diminution de 172,5 milliards, soit une baisse de 4,8% par rapport à fin décembre 2023.

2.1.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB réel en 2024 serait de 6,7% après 6,4% en 2023, en lien avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs (cf. graphique 2). Cette croissance serait portée par le dynamise de l'ensemble des secteurs de l'économie.

La valeur ajoutée du secteur primaire enregistrerait une croissance de 5,9% en 2024 après 5,1% en 2023, en lien avec la bonne production agricole, favorisée par la mise à disponibilité à temps des intrants. La production cotonnière serait en hausse à la faveur d'une nette amélioration des rendements qui se situeraient autour de 1 300 kg/ha en 2024 après 1 180,4 kg/ha un an plus tôt.

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait de 8,2% en 2024 après 7,3% en 2023. Dans le secteur industriel, de nouvelles usines ont démarré leurs activités en 2024 dans la Zone industrielle de Glo-Djibé (GDIZ). Les « industries agro-alimentaires » (+7,9%) et les « Autres Industries manufacturières » (+9,0%) devraient bénéficier de l'amélioration dans le secteur agricole. Les activités extractives enregistreraient une croissance de 5,0% contre 6,7% en 2023.

Le taux de croissance du secteur tertiaire serait de 6,3% en 2024 contre 6,6% en 2023. Cette évolution serait imputable à la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire et à la bonne orientation des activités de la branche « Restaurants et hôtels » (+7,8%).

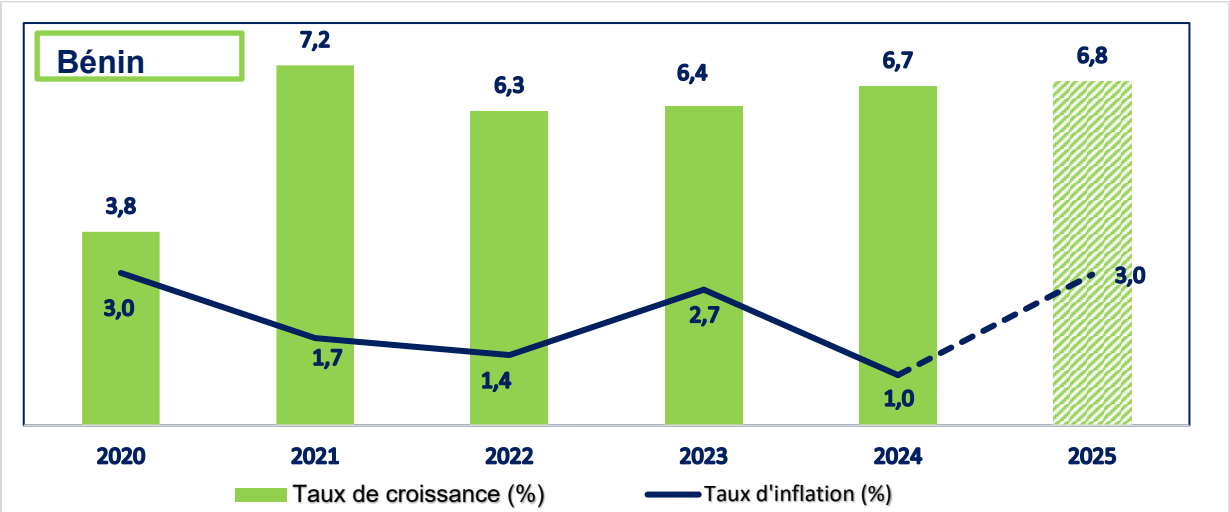
Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance économique en 2024 seraient respectivement, de 1,5 point, 1,4 point et 3,8 points.

Du côté de la demande, l'activité en 2024 serait tirée par la formation brute de capital fixe qui connaitrait une hausse de 8,9% par rapport à 2023. Cette évolution serait portée principalement portée par les investissements privés (+9,1%). La consommation finale progresserait de 5,0% contre 3,5% en 2023, en lien notamment avec l'accroissement de la consommation publique (+14,1%). Les exportations comme les importations de biens et services enregistreraient des progressions respectives de 15,6% et 11,3% en 2024 contre 6,2% et 8,7% en 2023.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2024 seraient respectivement, de 3,7 points, 2,9 points et 0,1 point.

Le taux d'investissement global en 2024 serait de 39,3% contre 40,5% en 2023 et le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 30,5% en 2024 contre 31,5% en 2023.

Graphique 2 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Bénin, 2020-2025



Sources : CNPE Bénin, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2024 s'afficherait à 1,0% contre 2,7% en 2023. Cette inflation s'expliquerait, essentiellement, par la hausse des prix au niveau des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+3,4%), « Restaurant et hôtel » (+2,7%), « Loisir et culture » (+1,5%) et « Santé » (+1,2%). Ces hausses seraient atténuées par la baisse des prix au niveau des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-2,6%) et « Communication » (-0,7%).

L'exécution des opérations financières de l'État en 2024 serait marquée par une amélioration du solde budgétaire global en raison d'une évolution des recettes totales plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets.

Les recettes totales et dons, en 2024, seraient en hausse de 10,9% pour représenter 15,4% du PIB contre 15,0% en 2023, sous l'impulsion d'une hausse des recettes fiscales (+12,9%) et dans une moindre mesure des recettes non fiscales (+2,1%)..

Les dépenses totales et prêts nets, en 2024, augmenteraient de 7,7%, après 6,5% en 2023, pour représenter 19,0% du PIB contre 19,2% un an plus tôt. Cette évolution résulterait d'une hausse plus importante des dépenses courantes (+12,6%) par rapport aux dépenses en capital (+1,5%). L'augmentation des dépenses courantes s'expliquerait, principalement, par la hausse de la masse salariale (+12,7%) et des intérêts sur la dette publique (+10,7%).

Au total, en 2024, le déficit budgétaire global serait de 3,7% du PIB contre 4,1% en 2023. Quant au déficit global hors dons, il s'établirait à 4,3% du PIB contre 4,9% en 2023.

En 2024, le taux d'endettement s'établirait à 54,2% contre 54,5% en 2023, soit une réduction de 0,3 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale baisserait de 4,7% pour représenter 35,8% des recettes totales contre 42,0% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la baisse concomitante du service de la dette intérieure de 5,9% et de sa composante extérieure de 2,7%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 62,8% du total du service de la dette publique.

S’agissant des échanges extérieurs, le solde global de la balance des paiements ressortirait déficitaire de 14,5 milliards contre -417,1 milliards en 2023 en lien avec une amélioration du compte financier.

Le solde des transactions courantes afficherait un déficit de 818,2 milliards en 2024 contre -764,9 milliards en 2023, en rapport principalement avec une augmentation du déficit du compte des biens et services. Le déficit commercial se creuserait sous l’effet d’une baisse des exportations, induite notamment par une chute des réexportations (-9,4%). Le déficit des revenus primaires augmenterait en liaison avec des paiements d’intérêts de la dette plus élevés qu’un an plus tôt. Cette évolution serait atténuée par l’accroissement des revenus secondaires. Le compte courant afficherait un déficit 6,3% du PIB contre 6,4% en 2023. Quant au déficit courant hors dons, il se situerait à 6,5% du PIB comme un an plus tôt.

L’excédent du compte de capital se dégraderait pour ressortir à 114,0 milliards en 2023 contre 128,8 milliards en 2023, en lien avec la hausse des transferts de capital reçus par l’administration. Quant au compte financier, il serait excédentaire de 689,8 milliards en 2024, en hausse de 466,0 milliards par rapport au niveau de 2023, en liaison essentiellement avec l’augmentation des investissements de portefeuille.

La masse monétaire s'établirait à 3 441,4 milliards, en diminution de 172,5 milliards, soit une baisse de 4,8% par rapport à fin décembre 2023, traduisant la progression de ses contreparties.

En effet, les actifs extérieurs nets (AEN) des institutions de dépôt se situeraient à 1 715,3 milliards, en baisse de 14,5 milliards (-0,8%) par rapport à leur niveau de fin décembre 2023. L'encours des créances intérieures ressortirait à 2 422,7 milliards, en diminution de 105,1 milliards, en rythme annuel. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l’Administration Publique Centrale (APUC) se situeraient à -299,9 milliards à fin décembre 2024, après -24,0 milliards à la même période de l’année précédente. L’encours des créances sur l'économie enregistrerait une hausse de 170,9 milliards (+6,7%), pour se situer à 2 722,6 milliards.

2.1.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l’exercice de la surveillance multilatérale, en 2024, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -3,7% contre -4,1% en 2023 ;
- **le taux d’inflation annuel moyen** serait de 1,0% contre 2,7% en 2023 ;
- **le ratio de l’encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** se situerait à 54,2% contre 54,5% en 2023 ;
- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** s’établirait à 33,1%, contre 33,2% un an plus tôt ;
- **le taux de pression fiscale serait** de 13,4% contre 12,9% en 2023.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2024, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire serait de 58,2% en hausse de 0,5 point par rapport à 2023. Rapportée au PIB nominal, cette part se situerait à 10,1%, après 9,8% en 2023.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,413 en 2023, après 0,406 en 2022, traduisant une concentration des exportations. Sur les trois (3) dernières années, l'indice est sur une tendance haussière.

2.1.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES 2025-2029

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Bénin a transmis à la Commission, son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2025-2029, le 31 octobre 2024.

Principaux éléments du rapport

Les perspectives économiques et financières du Bénin au titre de la période 2025-2029 sont conformes aux objectifs contenus dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2021-2026). Poursuivant la mise en œuvre du programme sus-cité, le Gouvernement vise, sur la période sous revue, entre autres, le renforcement du tissu industriel et la mise à niveau du système éducatif, le développement des chaînes de valeur régionales ainsi que la poursuite de l'extension des filets sociaux et le progrès vers l'atteinte des Objectifs de développement durables (ODD). A ce titre, l'Etat envisage son retour dans l'investissement industriel pertinent, l'objectif étant de lancer la dynamique industrielle pour rendre l'environnement plus attrayant à l'investissement privé. En outre, les grands chantiers qui visent à combler le déficit infrastructurel du Bénin seront poursuivis à travers notamment le développement des infrastructures de transport, énergétiques et d'assainissement.

Sur la période 2025-2029, les objectifs macroéconomiques fixés se présentent comme suit :

- maintenir la dynamique de croissance avec un taux de croissance moyen du PIB de 6,9% sur la période ;
- réduire progressivement le déficit budgétaire pour atteindre un ratio inférieur à 3% à partir de 2025 ;
- améliorer le taux de pression fiscale pour le faire passer de 13,9% en 2025 à 15,8% en 2029 ;
- réduire le taux d'endettement pour le situer autour de 44,9% en 2029.

Le taux de croissance économique moyen de 6,9% projeté s'expliquerait par la mise en œuvre de l'ambitieux programme d'investissement inscrit au titre du PAG 2021-2026, le renforcement des échanges entre le Bénin et le Nigéria à travers notamment le développement de chaînes de valeur régionales entre les deux pays.

Ainsi, la valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait en moyenne de 6,2% sur la période 2025-2029, avec une contribution moyenne à la croissance de 1,6 point de pourcentage, à la faveur de l'anticipation de bonnes perspectives pluviométriques et du renforcement des actions et réformes entreprises dans la mise en œuvre du PAG 2021-2026. Ces actions et réformes portent, entre autres, sur l'opérationnalisation du Fonds National de Développement Agricole (FNDA), le démarrage du Programme National de Développement des Plantations et des grandes Cultures (PNDPC), le renforcement de l'encadrement des producteurs et la mise en place, à bonne date et en quantité suffisante, des intrants pour le coton et des intrants spécifiques pour la production vivrière.

Au niveau du secteur secondaire, la valeur ajoutée progresserait en moyenne de 8,7% sur la période 2025-2029, portée par les branches « Construction », « Industrie » et « Energie et eau ». Les activités des BTP profiteraient de l'accélération des travaux de construction d'infrastructures socio-économiques inscrits au PAG, notamment, la phase B du projet Asphaltage, la route de contournement Nord de Cotonou et son Barreau de liaison, le Quartier Culturel et Créatif de Cotonou, la Cité financière ainsi que la mise en œuvre du Programme d'Assainissement Fluvial de la ville de Cotonou.

Dans le sous-secteur de l'industrie, l'activité serait tirée par la production de nouvelles unités qui entreront en activité au cours de la période 2025-2029 dans la GDIZ. En effet en plus des douze (12) unités déjà en production, trois (03) unités devraient démarrer avant la fin de l'année 2024, et il est attendu l'entrée en fonction de vingt-une (21) autres usines en 2025. L'amélioration de l'offre d'énergie s'expliquerait par la poursuite de l'extension des capacités de production et de distribution de l'énergie électrique notamment, la centrale hydroélectrique de Dogo-Bis d'une capacité de 128 MW, la centrale thermique de Glo-djigbé de 143 MW et plusieurs centrales solaires. La contribution moyenne à la croissance du secteur serait de 1,5 point de pourcentage.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire évoluerait en moyenne de 6,7% par an sur la période 2025-2029, avec une contribution moyenne à la croissance de 3,8 points de pourcentage. Cette évolution profiterait : (i) du dynamisme attendu de l'activité dans les branches des secteurs primaire et secondaire ; (ii) de la poursuite de la promotion du tourisme et ses implications sur les activités des hôtels, restaurants, entreprises de transport ; (iii) de l'exécution du Plan d'investissement du Port Autonome de Cotonou.

Du côté des emplois, la croissance serait portée principalement par la consommation finale et l'investissement. La consommation des ménages évoluerait en moyenne de 4,0%, en liaison avec l'amélioration du revenu global de la population grâce aux emplois générés par la mise en œuvre du programme d'investissement du Gouvernement et la poursuite de la mise en œuvre du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH). Les investissements seraient portés par la poursuite et le renforcement des grands travaux de construction d'infrastructures socioéconomiques ainsi que la construction et l'équipement des grandes unités industrielles dans la GDIZ.

En matière de finances publiques et de la dette, les actions seraient orientées vers une mobilisation soutenue des recettes budgétaires, une gestion prudente des dépenses et une stratégie d'endettement favorable à une meilleure maitrise de la dette. Sur toute la période, la hausse des recettes totales et dons (+12,1% en moyenne) serait plus importante que celle des dépenses totales et prêts nets (+10,4% en moyenne). Il en résulterait un déficit budgétaire, dons compris, de 2,7% du PIB en moyenne sur la période. La consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2025.

L'augmentation continue des recettes totales s'expliquerait, entre autres, par les retombées des actions de modernisation et de renforcement de l'efficacité des

administrations fiscales et douanières. Il s'agit, notamment, de (i) l'extension de la digitalisation du paiement des recettes au niveau des représentations diplomatiques et consulaires, (ii) la consolidation de l'interconnexion des bases de données pour une meilleure appréhension des contribuables et (iii) la fiscalisation du commerce électronique. Le taux de pression fiscale est attendu à 15,8% en 2029.

La hausse des dépenses totales et prêts nets s'expliquerait par l'augmentation des dépenses courantes (+9,6% en moyenne) et des dépenses en capital (+11,6%). La progression des investissements serait soutenue par la poursuite des grands chantiers d'infrastructures. Les dépenses courantes évolueraient sous l'effet de la masse salariale (+8,9%), des intérêts de la dette publique (+8,7%) et des transferts et subventions (+8,3%). Toutefois, l'évolution de la masse salariale serait maitrisée à travers notamment, la poursuite de l'assainissement du fichier de la solde et la priorisation des secteurs essentiels dans le recrutement des agents de l'Etat.

La consolidation budgétaire permettrait de réduire progressivement le taux d'endettement qui se situerait à 44,9% en 2029 et de contenir la charge de la dette publique.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du Rapport**

Le rapport sur les perspectives macroéconomiques à moyen terme du Bénin est conforme au canevas type de présentation convenu avec les Etats membres. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont, dans leurs orientations, en cohérence avec le projet de Loi de Finances 2025 et le PAG 2021-2026. Elles sont également en cohérence avec les objectifs du Programme économique et financier au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et du Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC), conclu avec le Fonds Monétaire International en juillet 2022.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Les indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale affichent globalement une bonne progression sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Les hypothèses de croissance de l'activité économique sur la période 2025-2029 restent sous-tendues par la réalisation effective des projets d'infrastructures socioéconomiques contenus dans le PAG. Toutefois, la fluctuation des cours des matières premières notamment ceux du coton, les conditions climatiques défavorables, la situation sécuritaire, les politiques économiques et de change du Nigéria, constitueraient des risques pouvant peser sur l'atteinte des objectifs macroéconomiques.

En ce qui concerne la situation des finances publiques, l'augmentation des dépenses d'investissement public financées sur ressources intérieures dans un contexte de réduction du taux d'endettement (-8,7 points de pourcentage du PIB sur la période) ne serait possible qu'avec une hausse plus importante des recettes fiscales que celle projetée, le taux de pression fiscale étant prévu à 15,8% à l'horizon 2029. La réalisation des objectifs macroéconomiques requiert une mobilisation accrue des recettes fiscales notamment à travers une meilleure fiscalisation du secteur informel.

Enfin, les capacités limitées du marché financier régional pourraient contraindre les possibilités de mobilisation de ressources.

2.1.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives économiques et financières du Bénin sur la période 2025-2029, montrent une évolution favorable des indicateurs macroéconomiques et budgétaires avec une consolidation budgétaire à partir de 2025. Toutefois, le niveau de pression fiscale projeté semble faible au regard des ambitions de développement notamment la réduction du déficit infrastructurel et de l'orientation de la politique d'endettement.

Pour consolider ces perspectives, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités béninoises à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- les actions d'amélioration de la résilience de l'économie face aux chocs externes ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la mise en œuvre des réformes pour l'amélioration de la qualité des dépenses d'investissement public ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 2 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Bénin

	2023	2024		2025	2026	2027	2028	2029
		PI	PR					
Solde global/PIB	-4,1	-3,7	-3,7	-2,9	-2,8	-2,7	-2,7	-2,5
Taux d'inflation	2,7	≤3,0	1,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	54,5	53,6	54,2	53,6	53,2	52,1	49,0	44,9
Masse salariale/Recettes fiscales	33,2	36,5	33,1	32,2	31,0	30,8	28,7	27,8
Taux de pression fiscale	12,9	13,2	13,4	13,9	14,4	14,9	15,4	15,8
Taux de croissance du PIB	**6,4**	**6,5**	**6,7**	**6,8**	**6,8**	**6,8**	**7,0**	**7,0**

Sources : Commission, CNPE Bénin, (PI : prévision initiale ; PR : prévision révisée)

2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO

En 2024, l'activité économique enregistrerait une accélération avec un taux de croissance de 5,0% après 3,6% en 2023, expliquée par les performances dans l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel ressortirait à 4,5% contre 0,7% en 2023.

La situation des finances publiques se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global qui s'afficherait à 5,1% du PIB en 2024 contre 6,7% en 2023.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit du compte courant de la balance des paiements représenterait 4,5% du PIB en 2024 contre 5,1% en 2023.

Au plan monétaire, la masse monétaire augmenterait de 6,1%, pour se situer à 5 888,4 milliards à fin décembre 2024.

2.2.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB réel en 2024 ressortirait à 5,0% contre 3,6% en 2023, sous le dynamisme de l'ensemble des secteurs dans un contexte national marqué par la reconquête progressive du territoire. (cf. graphique 3).

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 3,9% en 2024 après 1,0% en 2023, sous l'effet principalement de l'accroissement des activités des branches « Agriculture vivrière » (+10,0%), « Sylviculture-chasse-pêche » (+5,2%), « Elevage et activités annexes à l'élevage » (+2,0%) et « Egrenage coton » (+0,7%). Quant à la branche « Agriculture de rente » sa valeur ajoutée ressortirait en baisse de 10,3%.

La performance de l'agriculture vivrière serait imputable à la production céréalière qui s'établirait à 5 602,0 milliers de tonnes pour la campagne agricole 2024/2025, en hausse de 8,8% par rapport à la campagne précédente, au regard de la pluviosité favorable, la mise en œuvre de l'offensive agropastorale et halieutique (2023-2025) et des actions de soutien au monde rural.

S'agissant de la baisse de la valeur ajoutée de l'agriculture de rente, elle proviendrait de la réduction des superficies pour la production du coton, de l'installation tardive de la saison pluvieuse et de la situation sécuritaire.

La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 3,8% en 2024 après 2,0% en 2023. Cette évolution serait principalement impulsée par les branches « Autres industries extractives » (+29,2%), « Electricité, gaz et eau » (+9,6%), « Activités manufacturières » (+4,0%), « Extraction d'or » (+3,3%) et « Construction » (+1,8%).

La production industrielle d'or qui passerait de 56,847 tonnes en 2023 à 58,829 tonnes en 2024. Cette hausse s'expliquerait principalement par la bonne performance de la mine de IAMGOLD ESSAKANE SA (Essakane) et la reprise du rythme normal de production des mines de SOMISA SA (Sanbrado), de WAHGNION GOLD OPERATION SA (Niankorodougou), de SOMITA SA (Taparko) et de NORD GOLD YIMIOUGOU SA (Yimiougou). S'agissant de la production semi mécanisée et artisanale de l'or, il est attendu 11,255 tonnes Quant à la branche « Construction », sa performance s'expliquerait par la poursuite et le démarrage des grands chantiers de construction et de bitumage des routes.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire ressortirait en hausse de 5,8% en 2024 après une croissance de 5,1% en 2023. Cette performance serait imputable aux activités de

« Commerce » (+13,8%), « Informations et communication » (+13,0%), « Activités immobilières » (+12,8%) et « Hébergement et restauration » (+12,6%).

Le secteur tertiaire tirerait profit de l'amélioration du climat des affaires, du dynamisme du tourisme interne et de la tenue des grandes manifestations telles que le Salon international de l'artisanat de Ouagadougou (SIAO), la Semaine nationale de la culture (SNC), le Tour cycliste international du Faso, le Salon international du tourisme et de l'hôtellerie de Ouagadougou (SITHO), la Semaine des activités minières de l'Afrique de l'Ouest (SAMAO), le Salon International du Coton et du Textile (SICOT) et les Nuits atypiques de Koudougou (NAK).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB réel en 2024 seraient respectivement de 0,7 point, 1,0 point et 3,3 points.

Du côté de la demande, la croissance du PIB serait tirée en 2024 principalement par la consommation finale et les exportations nettes de biens et services, l'investissement y contribuant négativement.

En termes réels, la consommation finale augmenterait de 6,2% en 2024 contre un accroissement de 8,5% en 2023, sous l'impulsion de sa composante des administrations (+20,7%) ; celle des ménages ayant contribué faiblement (+1,2%).

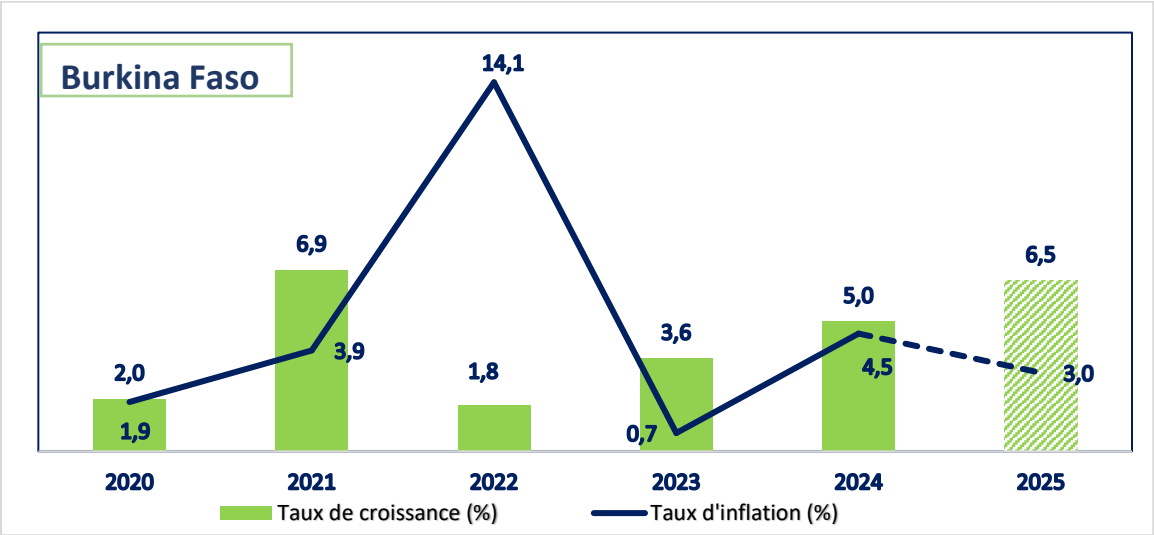
La FBCF resterait quasi-stable (+0,02%) en 2024 contre un accroissement de 9,1% en 2023. Cette quasi-stagnation est imputable à la baisse de la FBCF privée (-12,6%), atténuée par la hausse de la FBCF publique de 5,6%.

Les exportations de biens et services progresseraient de 4,6%, en termes réels, en 2024 contre 0,9% enregistré en 2023. Cet accroissement serait lié principalement aux exportations de biens (+5,0%) notamment les exportations d'or non monétaire qui connaissent une progression de 3,3%. Quant aux importations, elles enregistreraient une baisse de 6,2% en 2024 après une hausse de 11,8% en 2023, en lien avec une baisse des importations de biens attendue à 13,2%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB réel en 2024 seraient respectivement, de 5,6 points, -4,1 points et 3,4 points.

En 2024, le taux d'investissement ressortirait à 17,6% après 22,6% en 2023. Le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 14,7% après 15,4% en 2023.

Graphique 3 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Burkina Faso, 2020-2025



Sources : CNPE Burkina Faso, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2024 se situerait à 4,5% contre 0,7% en 2023. Cette évolution résulterait notamment, de la hausse au niveau des fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+6,8%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+6,5%) et « Enseignement » (+2,0%). Toutefois, une baisse de 1,8% serait enregistrée au niveau de la fonction « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants ».

L'exécution des opérations financières de l'Etat, exercice 2024, se déroulerait dans un contexte marqué par la mise en œuvre de réformes dans le cadre du Plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) et d'un programme économique et financier avec le FMI sur la période 2023-2027.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 14,9% pour représenter 23,5% du PIB en 2024 après 21,9% en 2023.

Les recettes fiscales progresseraient de 19,2%, en lien avec les mesures et réformes portant, entre autres, sur : la digitalisation des services des impôts et des douanes ; l'institution d'une taxe spécifique sur le ciment; la poursuite de l'opération spéciale de délivrance de permis urbain d'habiter et d'attestations d'attribution de parcelles ; l'instauration d'un Fonds de soutien patriotique, la poursuite des opérations spéciales de recouvrement et le niveau des bénéfices de 142,5 milliards des sociétés d'Etat, notamment de la SONABHY. Le taux de pression fiscale passerait de 18,0% en 2023 à 20,1% en 2024.

Les recettes non fiscales enregistreraient une légère baisse de 0,4%. Les dons accuseraient une baisse de 11,7% pour représenter 1,4% du PIB en 2024 contre 1,7% en 2023, en rapport avec l'absence de décaissements au titre des dons programme.

Les dépenses totales et prêts nets connaitraient une hausse de 6,8% pour représenter 28,6% du PIB en 2024 comme en 2023, en liaison avec la hausse des dépenses courantes (+4,9%) et les dépenses en capital de 10,1%. Les subventions connaitraient une baisse de 37,6%, pour s'établir à 125,2 milliards en 2024.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global dons compris qui passerait de 6,7% du PIB en

2023 à 5,1% en 2024. Le déficit budgétaire global hors dons s'établirait à 6,4% du PIB en 2024 contre 8,4% une année plus tôt.

Le taux d'endettement s'établirait à 58,9% contre 56,3% en 2023, soit une hausse de 2,6 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2024 augmenterait de 13,7% pour représenter 44,3% des recettes totales comme en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse aussi bien de la composante intérieure (+15,9%) que celle extérieure (+1,2%). Le service de la dette intérieure ressortirait à 86,4% du total du service de la dette publique.

S'agissant des échanges extérieurs, ils se solderaient par un excédent global de 43,7 milliards contre un déficit de 345,8 milliards en 2023, soit une amélioration de 389,5 milliards résultant, principalement, de l'amélioration du compte financier.

Le compte courant ressortirait déficitaire de 595,4 milliards contre -626,4 milliards en 2023. Cette évolution serait en liaison avec une réduction du déficit de la balance des biens. En dépit de l'accroissement des importations (+6,3%), la réduction du déficit commercial résulterait d'une hausse plus importante des recettes d'exportation (+10,4%), en lien essentiellement avec l'augmentation de la vente d'or (+14,8%) et de coton (+11,9%). Le déficit des revenus primaires augmenterait de 19,6 milliards sous l'effet des rapatriements de dividendes et l'excédent des revenus secondaires se réduirait de 34,7 milliards, en liaison avec la baisse des appuis budgétaires. En conséquence, le déficit du compte courant de la balance des paiements représenterait 4,5% du PIB en 2024 contre 5,1% en 2023. Hors dons, le compte courant dégagerait un déficit de 4,5% du PIB contre 5,1% un an plus tôt.
L'excédent du compte de capital se situerait à 240,9 milliards. Le compte financier enregistrerait une entrée nette de capitaux de 398,2 milliards en 2024, sous l'action des autres investissements.

Au plan monétaire, la masse monétaire augmenterait de 6,1%, pour se situer à 5 888,4 milliards à fin décembre 2024, suite à l'évolution de ses contreparties.

Les actifs extérieurs nets, à fin décembre 2024, connaîtraient une hausse de 43,7 milliards, par rapport à leur niveau de fin décembre 2023, pour s'établir à 1 670,0 milliards. Les créances intérieures enregistreraient une hausse de 699,1 milliards ou 14,7% par rapport à fin décembre 2023, pour se situer à 5 463,8 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC s'améliorerait de 567,9 milliards pour ressortir à 1 011,4 milliards à fin décembre 2024. L'encours des créances sur l'économie augmenterait de 131,2 milliards, soit une hausse de 3,0%, pour ressortir à 4 452,4 milliards.

2.2.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques, suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2024, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -5,1% contre -6,7% en 2023 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de 4,5% contre 0,7% en 2023 ;

- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** se situerait à 58,9% contre 56,3% en 2023 ;
- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** s'établirait à 40,5% contre 43,8% en 2023 ;
- **le taux de pression fiscale** se situerait à 20,1% contre 18,0% en 2023.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2024, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire serait de 34,9% contre 36,5% en 2023. Rapportée au PIB total, cette part se situerait à 10,7%, en baisse de 0,2 point par rapport à 2023.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,777 en 2023 contre 0,740 en 2022, traduisant une concentration des exportations sur les mêmes produits. Sur les trois (3) dernières années, l'indice s'est inscrit sur une tendance haussière.

2.2.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Burkina Faso a transmis à la Commission son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2025-2029, le 30 octobre 2024.

Principaux éléments du rapport

En raison de la persistance des attaques terroristes et de la situation socio-politique difficile enregistrée en 2024, les perspectives macroéconomiques à moyen terme visent principalement la stabilité macroéconomique et l'amélioration de la situation sécuritaire.

Les priorités du Gouvernement se concentrent sur quatre (04) objectifs stratégiques à savoir :

- lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale ;
- répondre à la crise humanitaire ;
- refonder l'État et améliorer la gouvernance ; et
- œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale.

Les objectifs macroéconomiques à moyen terme consistent, notamment à :

- poursuivre le dynamisme de l'économie avec un taux de croissance annuel moyen de 4,9% ;
- assurer la consolidation budgétaire à partir de 2026 avec un déficit budgétaire global inférieur à 3% du PIB ;
- atteindre un taux de pression fiscale de 21,7% en 2029 ;
- contenir l'endettement sur la période avec un taux de 57,0% à l'horizon 2029.

Sur la période 2025-2029, le taux de croissance annuel moyen serait de 4,9%, porté par l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire croitrait en moyenne de 4,5%, tirée principalement par l'agriculture de rente (+7,3% en moyenne), l'égrenage du coton (+4,5%) et l'agriculture vivrière (+3,6%). Les activités des sous-secteurs de la sylviculture-chasse-pêche et de l'élevage croitraient respectivement de 5,2% et de 2,6% en moyenne par an sur la période de projection. Le sous-secteur agricole bénéficierait des investissements et des actions prévus dans le cadre de l'Initiative Présidentielle et de l'Offensive agropastorale et halieutique. Ainsi, il tirerait profit principalement de la mise en œuvre des mesures Gouvernementales de soutien au monde rural et d'actions pour améliorer la productivité et assurer la sécurité alimentaire.

S'agissant du secteur secondaire, sa valeur ajoutée augmenterait en moyenne de 4,1% sous l'impulsion des branches « Construction » (+6,6%), « Electricité, gaz et eau » (+5,4%), « Autres activités extractives » (+5,0%), « Activités manufacturières » (+4,2%) et « Extraction d'or » (+3,6%). Dans le sous-secteur des BTP, le dynamisme de l'activité serait soutenu par la poursuite de grands travaux de bitumage, d'entretien et de réhabilitation de routes.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire profiterait du dynamisme des secteurs primaire et secondaire, progressant en moyenne de 5,3%. Le secteur serait soutenu également par le dynamisme des « Services de l'administration publique » (+7,0%) et du « Commerce » (+5,2%). En outre, les « Activités immobilières » (+7,5%), de « Transport » (+4,5%), « d'Information et communication » (+4,8%) et les « Services financiers » (+4,7%) seraient dynamiques et maintiendraient leur contribution à la performance du secteur tertiaire avec notamment la promotion d'une activité immobilière transparente, le développement de la bancarisation et la promotion de l'inclusion financière. L'évolution du secteur tertiaire s'expliquerait par l'amélioration du climat des affaires qui favoriseraient la poursuite des grandes manifestations notamment le FESPACO, le SIAO, le Tour du Faso et par le dynamisme du tourisme.

Du côté de la demande, la croissance du PIB réel serait portée principalement par la consommation finale et l'investissement. La consommation finale augmenterait de 5,6% en moyenne sous l'effet de ses deux composantes à savoir la consommation finale publique (+7,0%) et privée (+5,0%). La FBCF serait en hausse de 8,1% par an, impulsée par la FBCF privée (+20,7%) et dans une moindre mesure par celle publique (+2,9%).

Au niveau des échanges extérieurs en volume, les exportations, en termes réels, enregistreraient un accroissement de 2,3% en moyenne imputable principalement à la hausse attendue en 2025 de la production et des exportations d'or. Quant aux importations, elles seraient en hausse de 4,4% en moyenne, expliquée essentiellement par la hausse des importations de biens.

S'agissant des finances publiques, les choix stratégiques en matière de politique budgétaire reposent toujours sur la création d'un espace budgétaire permettant de financer les dépenses prioritaires en améliorant la mobilisation des recettes.

La mobilisation des ressources se traduirait par (i) l'optimisation du rendement de l'impôt à travers la poursuite de la modernisation des procédures au niveau des régies de recettes, (ii) le parachèvement des réformes visant à accroître de manière

substantielle l'assiette fiscale et (iii) le recours aux autres formes de financements dans le strict respect des ratios prudentiels en matière d'endettement public.

Toutes ces mesures permettraient une croissance moyenne de 8,1% des recettes totales. Les recettes fiscales augmenteraient en moyenne de 8,8% l'an, le taux de pression fiscale étant projeté à 20,4% en moyenne. Rapportées au PIB nominal, les recettes totales et dons passeraient de 22,1% en 2025 à 24,4% en 2029.

En matière de dépenses sur la période sous-revue, les actions du Gouvernement s'inscriront principalement dans la mise en œuvre des actions de stabilisation et de développement. Il s'agira de mettre l'accent sur les dépenses d'investissements, moteurs de la croissance économique. Pour ce faire, les efforts de rationalisation des charges courantes seront poursuivis afin de maitriser l'évolution de cette catégorie de dépense, ce qui offrira plus d'espaces budgétaires pour les investissements. Pour une meilleure efficacité des dépenses d'investissements, l'accent devra être mis sur la poursuite et l'achèvement des projets et programmes en cours.

Les dépenses totales et prêts nets connaitraient une augmentation de 5,6% l'an pour représenter en moyenne 25,9% du PIB, expliquée par une hausse moyenne des dépenses courantes (+5,4%) et des dépenses en capital (+6,0%). L'évolution des dépenses courantes serait en lien avec la hausse moyenne des charges d'intérêts de la dette publique (+8,7%) et de la masse salariale (+5,8%). Ces hausses seraient atténuées par le repli des transferts et subventions (-11,4% en moyenne).

Au total, le déficit budgétaire global se situerait en dessous de 3% à partir de 2026.

En matière de stratégie d'endettement, les principaux axes sont (i) le maintien du recours aux ressources concessionnelles, (ii) le recours à des emprunts de ressources extérieures non concessionnelles libellées en euro pour le financement des investissements identifiés dans le PA-SD et (iii) le rallongement des maturités des instruments du marché intérieur. L'encours de la dette publique passerait de 59,2% du PIB en 2025 à 57,0% en 2029.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport du Burkina Faso est conforme au canevas type de présentation des rapports sur les perspectives économiques et financières à moyen terme. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les objectifs à moyen terme sont cohérents avec ceux du projet de Loi de Finances 2025 et des actions prioritaires contenues dans le PA-SD.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Les indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale affichent globalement une bonne progression sur toute la période avec la consolidation budgétaire qui devrait intervenir à partir de 2026.

- **Pertinence des hypothèses**

Sur la période 2025-2029, le taux de croissance moyen de 4,9%, porté par l'ensemble des secteurs d'activité économique, semble réalisable. Cependant, la persistance de la crise sécuritaire, l'instabilité politique, les aléas climatiques, la récurrence des

attaques des nuisibles de cultures et les risques au niveau international, notamment la persistance du conflit russo-ukrainienne et l'intensification des tensions géostratégiques au Moyen-Orient, sont des facteurs qui pourraient compromettre la réalisation de ce sentier de croissance.

En matière de finances publiques, la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2026 avec un déficit budgétaire global projeté de 2,9% du PIB. Par ailleurs, les mesures en vue de l'optimisation de la mobilisation des ressources intérieures impacteraient le taux de pression fiscale qui se situerait en moyenne à 20,4% sur toute la période. En outre, il est attendu la reprise des travaux sur certains chantiers en lien avec la normalisation de la vie politique conformément aux engagements pris par les autorités de la transition vis-à-vis des institutions régionales.

Les dépenses d'investissement public seraient financées principalement sur les ressources intérieures. En outre, le recours aux Partenariats public-privé (PPP) constitue une alternative pour le financement des projets structurants. Pour la mobilisation des ressources complémentaires, la conclusion en septembre 2023 d'un nouveau programme appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC) du FMI et le recours au marché financier sous-régional, donneraient un nouvel élan à cet effet. Aussi, il serait indispensable de poursuivre l'amélioration de la qualité des dépenses en capital et la maitrise de l'évolution de la masse salariale.

En matière d'endettement, la stratégie adoptée par le Gouvernement contribuerait à assurer la viabilité de la dette publique. Le recours accru au marché financier régional envisagé durant la période nécessiterait de renforcer la gestion plus active de la dette et la mise en œuvre des réformes en vue de l'amélioration de la notation financière du pays.

2.2.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des perspectives macroéconomiques 2025-2029 indique que le Burkina Faso poursuivrait sa dynamique de croissance avec un taux de croissance de 4,9% en moyenne. La consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2026.

Pour consolider la stabilité macroéconomique du pays et contribuer à la viabilité de l'Union, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités burkinabè à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent afin de favoriser le retour des personnes déplacées internes ainsi que des services de l'administration ;
- le renforcement des actions visant à promouvoir un climat socio-politique apaisé ;
- les actions pour contenir la hausse des prix des produits alimentaires par la mise en œuvre effective des programmes de modernisation et de mécanisation de la production vivrière, notamment les systèmes d'irrigation ainsi que les mesures idoines pour l'approvisionnement régulier des marchés ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;

- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 3: Evolution des indicateurs macroéconomiques du Burkina Faso

En %	2023	2024		2025	2026	2027	2028	2029
		PI	PR					
Solde global/PIB	-6,7	-6,9	-5,1	-3,7	-2,9	-2,3	-2,4	-2,4
Taux d'inflation	0,7	2,4	4,5	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	56,3	59,2	58,9	59,2	57,8	55,5	56,1	57,0
Masse salariale/Recettes fiscales	43,8	46,1	40,5	41,5	39,4	37,2	35,7	35,7
Taux de pression fiscale	18,0	17,8	20,1	19,2	19,8	20,4	21,0	21,7
Taux de croissance du PIB	**3,6**	**6,4**	**5,0**	**6,5**	**5,3**	**5,1**	**3,9**	**3,6**

Sources : Commission, CNPE, Burkina Faso (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

2.3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

En 2024, la situation économique resterait dynamique avec un taux de croissance projeté à 6,1% après 6,5% en 2023. L'activité économique se déroulerait dans un contexte de décélération de l'inflation avec un taux annuel moyen attendu à 3,5% en 2024 contre 4,4% en 2023.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire à 4,0% du PIB après 5,2% en 2023.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant se réduirait à 4,1% du PIB en 2024 contre 8,3% en 2023.

Au plan monétaire, la masse monétaire progresserait de 12,4% en glissement annuel, en s'inscrivant à 19 594,8 milliards à fin décembre 2024.

2.3.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'activité économique resterait dynamique avec un taux de croissance de 6,1% en 2024 après 6,5% en 2023 (cf. graphique 4). Ce dynamisme serait soutenu par les performances de l'ensemble des secteurs qui ont bénéficié de la stabilité socio-politique, de la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 et de la politique volontariste d'investissement de l'Etat.

Le secteur primaire enregistrerait une hausse de 7,2% en 2024 contre une baisse de 4,1% en 2023, en relation avec la bonne tenue de l'agriculture d'exportation (+10,7%) et de l'agriculture vivrière (+3,1%), en dépit de la baisse de la pêche (-5,8%).

Le dynamisme de ce secteur découlerait des retombées des investissements dans le secteur agricole à travers le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) 2 et le Programme d'Urgence Agricole (PURGA) 2 ainsi que le bon fonctionnement des organisations professionnelles. La hausse de l'agriculture d'exportation serait en liaison avec la progression de toutes les productions, notamment, celles du cacao (+12,5%), du café (+70,6%), du coton graine (+47,3%), du caoutchouc (+21,0%) et de l'ananas (+7,0%).

La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 2,8% après 11,3% en 2023. Cette évolution serait portée par l'énergie (+2,6%), les industries agroalimentaires (+1,2%), les autres industries manufacturières (+3,9%), des industries extractives (+8,7%) et des produits pétroliers (+5,8%), en dépit du repli des BTP (-1,1%). La branche extractive bénéficierait surtout de la hausse des investissements pour l'augmentation des capacités de production (pétrole, or, nickel, électricité, etc.) et de la croissance de la demande des produits dérivés.

Le secteur tertiaire enregistrerait une croissance de sa valeur ajoutée de 7,1% après 7,8% en 2023, en lien avec l'augmentation des transports (+6,3%), des télécommunications (+6,8%), du commerce (+5,9%) et des autres services (+7,5%). Cette dynamique serait induite par les performances au niveau des secteurs primaire et secondaire.

Globalement, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2024 s'établiraient, respectivement, à 1,1 point, 0,7 point et 4,3 points.

Au niveau de la demande globale, la croissance serait soutenue par la consommation finale et l'investissement.

La consommation finale augmenterait de 3,4%, portée aussi bien par la consommation publique (+9,7%) que privée (+2,5%). Elle bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois.

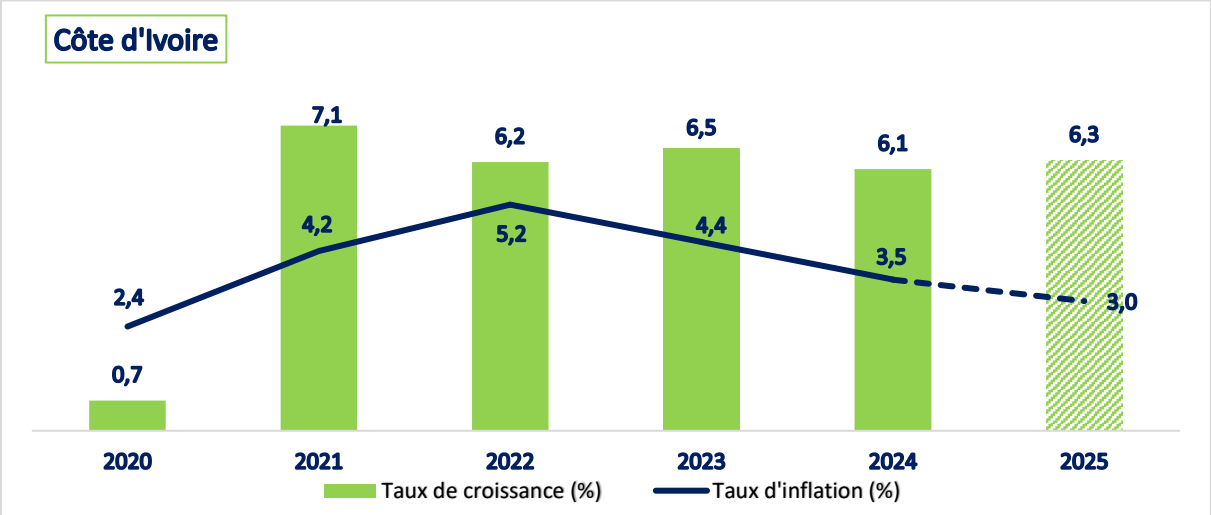
La FBCF progresserait de 7,7% après 19,4% en 2023, portée par la composante publique (+8,4%) et celle privée (+7,4%). Elle serait soutenue par le renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction.

Les exportations de biens et services seraient en hausse de 6,4% contre 2,5%, en 2023, en raison de la bonne tenue des productions minières et des produits transformés. Quant aux importations de biens et services, elles enregistreraient une hausse de 6,7% sous l'impulsion du dynamisme de l'économie.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2024 s'établiraient, respectivement, à 2,4 points, 4,0 points et -0,3 point.

Le taux d'investissement global ressortirait à 26,2% du PIB après 25,6% en 2023. Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 23,5% contre 22,0% en 2023.

Graphique 4 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Côte d'Ivoire, 2020-2025



Sources : CNPE Côte d'Ivoire, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2024 s'établirait à 3,5% contre 4,4% en 2023. Cette évolution serait imputable essentiellement à la hausse observée au niveau des fonctions « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+6,6%), « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+4,8%), « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+3,1%) et « Transport » (+2,9%).

En 2024, la situation des finances publiques serait marquée par une réduction des déficits budgétaires.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 12,9% pour représenter 16,7% du PIB contre 16,3% en 2023. Les recettes fiscales augmenteraient de 15,8% pour ressortir à 14,4% du PIB. La hausse des recettes fiscales serait en rapport avec,

notamment, la prise de mesures visant à : (i) relever le taux des droits d'enregistrement cacao (4% à 5%), (ii) améliorer la performance des régies par le renforcement de l'analyse risque et la mise en place de nouveaux modules dans le Système Intégré de Gestion des Impôts en Côte d'Ivoire (déduction de TVA, Système d'Information Géographique, contrôle, exonérations, fiscalité immobilière, etc.) (iii) rationaliser les exonérations et (iv) accentuer les efforts de recouvrement de la dette fiscale des structures publiques.

Les recettes non fiscales augmenteraient de 4,3% après une hausse de 13,5% en 2023 pour représenter 1,9% du PIB. Quant aux dons, ils seraient en baisse de 19,5%, après une hausse de 35,6% en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 6,0% pour représenter 20,8% du PIB contre 21,5% en 2023, tirés aussi bien par les dépenses courantes que les dépenses en capital.

Les dépenses courantes augmenteraient de 12,4%, en lien avec la hausse des dépenses de fonctionnement (+11,8%), de la masse salariale (+4,2%) et des intérêts de la dette publique (+2,2%). La hausse des dépenses de personnel proviendrait en partie des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires et des recrutements ordinaires.

Les dépenses en capital seraient en hausse de 15,0% pour représenter 7,2% du PIB, en liaison avec la poursuite des travaux de construction des infrastructures socio-économiques dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2021-2025.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat en 2024 se caractériserait par une réduction du déficit global à 4,0% contre 5,2% en 2023. Le déficit global hors dons se réduirait également pour s'établir à 4,5% après 5,9% en 2023.

En 2024, le taux d'endettement s'est établi à 58,0% contre 58,1% en 2023. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2024 augmenterait de 31,5% pour représenter 60,3% des recettes totales contre 52,4% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette extérieure de 55,2%, sa composante intérieure progressant de 12,2%. La forte évolution du service de la dette extérieure serait en lien avec l'opération de gestion de passif effectuée en janvier 2024. Le service de la dette intérieure ressortirait à 47,0% du total du service de la dette publique.

Au niveau des échanges extérieurs, la balance des paiements se caractériserait, en 2024, par un solde global qui ressortirait excédentaire de 279,8 milliards contre -1 191,9 milliards en 2023, soit une amélioration de 1 471,7 milliards. Cette évolution favorable serait liée à une réduction du déficit du compte courant.

Le solde des transactions courantes serait déficitaire de 2 151,0 milliards contre 3 944,6 milliards en 2023, en liaison essentiellement avec la bonne orientation de la balance des biens et services. Le déficit commercial se réduirait de 1 793,5 milliards sous l'effet d'une hausse des exportations de 21,8%, les importations enregistrant un repli de 187,0 milliards (-2,0%). Les exportations seraient tirées par les ventes de cacao transformé (+40,3%), de cacao en fèves (+29,4%) et d'or (+27,4%). En revanche, les recettes tirées des ventes de noix d'anacarde baisseraient (-5,1%).

Le déficit du compte courant représenterait 4,1% du PIB en 2024 contre 8,3% en 2023. Hors dons, le compte courant dégagerait un déficit qui se situerait à 4,5% du PIB contre 8,7% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital se réduirait de 62,6 milliards pour ressortir à 50,1 milliards en 2024, en liaison avec le repli des transferts au profit de l'administration publique (-57,4%). Quant à l'excédent du compte financier, il s'inscrirait en baisse de 257,2 milliards pour ressortir à 2 380,8 milliards en 2024, sous l'action du repli des entrées de capitaux au titre des autres investissements.

La masse monétaire progresserait de 12,4% en glissement annuel, en s'inscrivant à 19 594,8 milliards à fin décembre 2024.

En 2024, les actifs extérieurs nets augmenteraient de 279,9 milliards en glissement annuel, pour s'établir à 2 914,2 milliards à fin décembre. L'encours des créances intérieures se situerait à fin décembre 2024 à 20 115,0 milliards, en hausse de 2 447,4 milliards ou +13,9% par rapport à fin décembre 2023. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC s'améliorerait de 1 334,2 milliards, pour se chiffrer à 7 596,0 milliards. Les créances sur l'économie enregistreraient un accroissement de 1 113,2 milliards ou 9,8%, pour ressortir à 12 518,9 milliards.

2.3.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2024, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -4,0% contre -5,2% en 2023 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 3,5% contre 4,4% en 2023 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** ressortirait à 58,0% contre 58,1% en 2023 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** ressortirait à 31,1% contre 34,5% en 2022 ;
- **le taux de pression fiscale** se situerait à 14,4% contre 13,6% en 2023.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2024, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire se situerait à 62,2%, en hausse de 0,7 point par rapport à 2023. Rapportée au PIB nominal total, cette part se situerait à 14,7% contre 15,1% en 2023.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,358 en 2023 contre 0,318 en 2022, traduisant une légère concentration des exportations sur les mêmes produits. Sur les trois (3) dernières années, l'indice serait sur une tendance baissière.

2.3.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, la Côte d'Ivoire a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2025-2029 à la Commission de l'UEMOA, le 30 octobre 2024.

Les perspectives économiques et financières à moyen terme se basent sur les orientations stratégiques du Gouvernement contenues dans le Plan National de Développement (PND 2021-2025 et le PND 2026-2030 en cours d'élaboration) et le Plan stratégique Côte d'Ivoire 2030.

Ainsi, sur la période 2025-2029, l'activité économique serait soutenue par le dynamisme de l'ensemble des secteurs de l'économie. Les objectifs poursuivis portent sur : (i) le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance, (ii) le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, (iii) la diversification et la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et, (iv) l'accélération des réformes structurelles et sectorielles. Il s'agira également d'assurer la maîtrise de l'inflation, la bonne tenue des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique.

De façon spécifique, les principaux objectifs retenus dans les perspectives 2025-2029 sont les suivants :

- assurer une croissance forte, durable et inclusive avec un taux de croissance moyen du PIB réel de 6,8% ;
- atteindre un taux de pression fiscale moyen annuel de 16,4% ;
- assurer la consolidation budgétaire à partir de 2025 ;
- contenir l'endettement avec un taux d'endettement qui passerait de 57,1% en 2025 à 48,9% en 2029.

Les hypothèses qui sous-tendent la croissance du PIB sur la période 2025-2029 se déclinent comme suit : (i) la poursuite des chantiers du Gouvernement , (ii) le renforcement du cadre de financement des PME et PMI, (iii) la densification des politiques d'attractivité, (iv) l'accroissement des investissements directs étrangers, (v) le développement et la disponibilité des terrains industriels, (vi) le renforcement de la confiance des opérateurs du secteur privé dans le cadre des discussions Gouvernement-secteur privé et (vii) l'affermissement de la trésorerie de l'Etat.

Au niveau de l'offre, le secteur primaire afficherait une croissance moyenne de 3,3% par an portée à la fois par l'agriculture vivrière et l'agriculture d'exportation. Ce dynamisme découlerait des retombées des investissements dans le secteur agricole dans le cadre du PNIA 2 et du PURGA 2 ainsi que de la bonne orientation des organisations professionnelles. En outre, le secteur bénéficierait de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National d'Adaptation au changement climatique et de l'impact positif de la mise en place des agropoles dans les différentes régions du pays.

Quant au secteur secondaire, la mise en œuvre de la politique industrielle, dont le principal objectif est d'accroître de manière significative la contribution du secteur industriel à la création de richesses et d'emplois décents, devrait impulser de manière significative la croissance du secteur sur la période du programme. Ainsi, le secteur secondaire progresserait en moyenne annuelle de 8,7%, soutenu par l'ensemble de ses composantes. Ce secteur continuerait de bénéficier de la hausse des

investissements pour l'augmentation des capacités de production (pétrole, or, Nikel, électricité, etc.) et de la croissance de la demande des produits dérivés.

Au niveau du secteur tertiaire, sur la période 2025-2029, l'activité progresserait de 6,8% en moyenne par an, soutenue par le dynamisme des branches « Transport », « Télécommunications », « Commerce » et « Autres services ». Ce secteur profiterait également des effets induits des performances des secteurs primaire et secondaire.

S'agissant de la demande globale, la croissance économique serait tirée, au cours de la période du programme, par le dynamisme de la consommation finale et des investissements. La consommation finale progresserait en moyenne de 3,8% par an et les investissements croitraient en moyenne de 12,6%. La consommation finale bénéficierait de la hausse continue des revenus des ménages et de la création d'emplois. Les investissements se poursuivront essentiellement dans le domaine des infrastructures socioéconomiques. Les exportations de biens et services connaîtraient une hausse moyenne annuelle de 5,1% alors que les importations augmenteraient de 6,3%.

En ce qui concerne la gestion des finances publiques, les réformes viseront d'une part, à optimiser les performances des administrations fiscale et douanière et d'autre part, à rationaliser les dépenses et à moderniser la gestion. Ces réformes porteront principalement sur les mesures visant : (i) l'élargissement de l'assiette fiscale, (ii) l'amélioration du rendement des impôts, (iii) le renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales (iv) le renforcement de la prise en charge des contrôles et de la surveillance, (v) la rationalisation des dépenses, (vi) la gestion des risques budgétaires et (vii) la modernisation de la gestion des finances publiques.

Ainsi, sur la période 2025-2029, les recettes totales et dons augmenteraient de 12,4% en moyenne annuelle. La pression fiscale passerait de 15,4% en 2025 à 17,5% en 2029. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient en moyenne annuelle de 10,8%. Les dépenses courantes et celles d'investissements publics progresseraient en moyenne annuelle de 6,4% et 17,5% respectivement. En particulier, les dépenses de personnel augmenteraient de 4,9% en moyenne par an, en lien avec la mise en œuvre effective des mesures de revalorisation salariale des fonctionnaires prises en août 2022, l'évolution indiciaire et les recrutements ordinaires. Le déficit budgétaire se situerait en dessous de 3,0% du PIB sur la période 2025-2029.

Pour ce qui est de la gestion de la dette publique sur la période du programme, les actions de l'Etat vont consister à poursuivre, notamment, la mise en œuvre de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT). L'encours de la dette publique resterait contenu dans les limites conformes avec la viabilité de la dette publique. Les projections indiquent que le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal passerait de 57,1% en 2025 à 48,9% en 2029. Ces projections tiennent compte des décaissements attendus dans le cadre du financement des grands projets structurants et des flux de remboursements nets, notamment sur les titres publics (y compris les Eurobonds).

Analyse des prévisions à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2025-2029 de la Côte d'Ivoire est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec le projet de Loi des Finances 2025 et les orientations du PND 2021-2025.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale serait en amélioration continue.

- **Pertinence des hypothèses**

Les performances attendues en matière de croissance seraient portées, principalement, par les secteurs secondaire et tertiaire. La réalisation de l'objectif de 6,8% pour le taux de croissance moyen sur la période 2025-2029 serait soutenue par la poursuite de la mise en œuvre du PND 2021-2025 et du PND 2026-2030 en cours d'élaboration avec, notamment : (i) la dynamisation des organisations professionnelles dans les secteurs du vivrier, de la pêche et de l'élevage, (ii) la poursuite de la mise en œuvre de la politique industrielle, (iii) les investissements publics dans les infrastructures et (iv) l'intensification de l'exploitation du gisement gazier et pétrolier « baleine » découvert en 2021-2022. L'ensemble des réformes structurelles prévues dans tous les secteurs de l'économie devrait impulser la dynamique d'une croissance forte, durable et inclusive.

Toutefois, le sentier de croissance est basé, notamment, sur la réalisation d'un rythme soutenu d'investissements financés sur les ressources internes. Cette hypothèse reste fragile au regard de la faible progression de la pression fiscale. A cela s'ajoutent la volatilité des cours des matières premières et les aléas climatiques qui pourraient affecter négativement la performance du secteur primaire.

Au niveau des finances publiques, la quasi-stagnation de la pression fiscale, le coût des mesures sociales de relèvement du pouvoir d'achat, l'augmentation de la charge de la dette et la hausse des dépenses en capital (+17,5% en moyenne) constituent des facteurs qui pourraient entraver l'atteinte de la cible d'un déficit de 3,0% à l'horizon 2029.

Les principaux risques à considérer sont, notamment, la persistance de la crise russo-ukrainienne, la volatilité des cours des matières premières, les effets du changement climatique, la situation sécuritaire dans la région et le retard dans l'exécution des projets d'investissement et des réformes structurelles.

2.3.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

En 2024, l'activité économique resterait dynamique avec un taux de croissance économique attendu à 6,1%, contre 6,5% en 2023 dans un contexte de mise en œuvre du PND 2021-2025. Les perspectives sur la période 2025-2029 indiquent un retour à la consolidation budgétaire à partir de 2025.

La réalisation de ces performances serait basée essentiellement sur l'accroissement soutenu des investissements dans les secteurs porteurs de croissance avec une meilleure mobilisation des recettes fiscales, combinée à une maitrise des dépenses courantes sur toute la période sous revue.

Pour atteindre ces objectifs et maintenir le sentier de croissance projeté, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités ivoiriennes à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- la mise en œuvre des projets de transformation des matières premières agricoles ;
- le renforcement de la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024
- la mise en œuvre des réformes structurelles visant l'amélioration du climat des affaires, le renforcement de la gestion des finances publiques et l'inclusion financière ainsi que la lutte contre la corruption ;
- la maîtrise des dépenses courantes et le renforcement de l'efficacité des dépenses d'investissement à travers la mise en œuvre des réformes proposées par les évaluations des cadres de gestion des dépenses d'investissement public ou PIMA (Public Investment Management Assessment) ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 4 : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Côte d'Ivoire

En %	2023	2024		2025	2026	2027	2028	2029
		PI	PR					
Solde global/PIB	-5,2	-4,1	-4,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Taux d'inflation	4,4	≤3,0	4,5	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	58,1	58,3	58,0	57,1	55,9	54,2	52,2	48,9
Masse salariale/Recettes fiscales	34,5	31,0	31,1	28,8	26,7	24,4	22,5	20,8
Taux de pression fiscale	13,6	14,4	14,4	15,4	15,9	16,5	17,0	17,5
Taux de croissance du PIB	**6,5**	**7,0**	**6,1**	**6,3**	**6,3**	**7,5**	**7,2**	**6,5**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE-Côte d'Ivoire (PI : prévision initiale ; PR : prévision révisée)

2.4. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU

En 2024, le taux de croissance économique se situerait à 5,1% contre 4,4% en 2023, en liaison avec les performances de l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 3,6% contre 7,2% en 2023.

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2024 se traduirait par une réduction du déficit budgétaire global à 3,8% du PIB contre 8,6% en 2023.

Concernant les échanges extérieurs, le solde du compte courant représenterait -6,3% du PIB en 2024 contre -7,6% en 2023.

S'agissant de la situation monétaire, la masse monétaire augmenterait de 6,2%, par rapport à son niveau à fin décembre 2023, pour se chiffrer à 524,8 milliards.

2.4.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance économique de la Guinée-Bissau en 2024 serait de 5,1% contre 4,4% en 2023 (cf. graphique 5), sous l'effet de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 4,5% en 2024 contre 4,7% en 2023, impulsée par l'augmentation de 7,3% de la production vivrière et de 7,2% de celle de la pêche. L'agriculture vivrière bénéficierait aussi bien des conditions climatiques favorables que de la politique de soutien Gouvernementale pour l'amélioration de la productivité agricole (mise à disposition de semences, d'engrais et d'équipements). Au niveau de la pêche, la bonne tenue s'expliquerait par la mise en service de la nouvelle infrastructure de production de glace pour la pêche, d'emballage et de conservation du poisson installée à Alto Bandim. Quant à la production de noix de cajou, elle baisserait de 1,0%, sous l'effet notamment du prix au producteur peu incitatif.

Le secteur secondaire serait en hausse de 7,3% en 2024, après 12,7% une année plus tôt, porté notamment par les branches de l'électricité et eau ainsi que des BTP. En effet, la branche « Electricité et eau » enregistrerait une croissance de 9,2% en rapport principalement avec l'achèvement des installations de la ligne d'interconnexion de l'Organisation pour la Mise en valeur du Fleuve Gambie (OMVG) et l'intensification des activités de la société nationale en charge du secteur de l'électricité (EAGB). Les BTP seraient en hausse de 3,0% et profiteraient de la poursuite des travaux de réhabilitation des routes de Bissau. En ce qui concerne les activités extractives, elles connaitraient une croissance de 3,0%, en liaison avec les travaux au niveau des BTP.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire en 2024 progresserait de 4,7%, après 1,8% en 2023, impulsée par la bonne tenue des activités commerciales, de transport, de télécommunication et des services financiers. Les activités commerciales augmenteraient de 7,9% après une baisse de 0,2% en 2023, bénéficiant du bon déroulement de la campagne de commercialisation de la noix de cajou. Il en est de même pour les services financiers avec une hausse de 2,5% contre une baisse de 3,4% enregistrée un an auparavant.

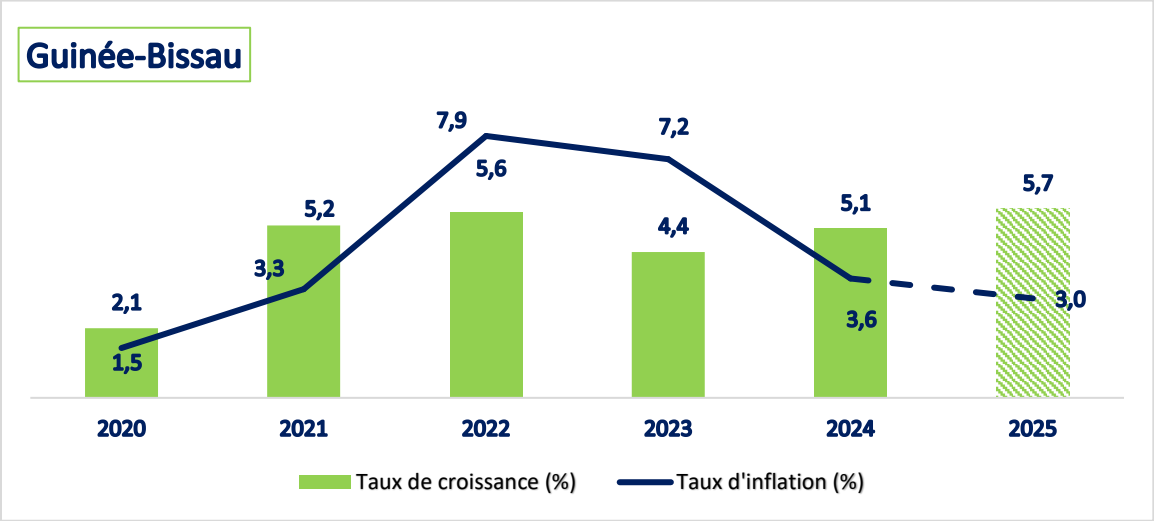
Au total, du côté de l'offre, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance en 2024 seraient, respectivement, de 1,5 point, 1,2 point et 2,4 points.

Du côté de la demande, la croissance en 2024 serait portée, principalement, par la formation brute de capital fixe (FBCF) et la consommation finale. La FBCF totale augmenterait de 8,5%, après 6,6% en 2023, sous l'effet notamment, de la hausse de 11,6% de la FBCF privé, la composante publique ayant progressé de 1,2%. Ces évolutions sont en rapport avec la poursuite des travaux d'infrastructures routières. La consommation finale serait en hausse de 6,5%, après 4,0% un an plus tôt, portée à la fois par ses composantes publique (+6,9%) et privée (+6,4%). Les exportations et les importations de biens et services baisseraient, respectivement, de 2,6% et de 1,4% en 2024 contre -3,0% et -4,2% en 2023.

Au total, en 2024, les contributions de la consommation finale et de l'investissement à la croissance du PIB s'établiraient, respectivement, à 6,5 points et -1,4 point. Celle des échanges extérieurs ressortirait nulle.

En 2024, le taux d'investissement réel global s'établirait à 10,8% contre 12,7% un an plus tôt et le taux d'épargne intérieure brute serait de 5,5% contre 6,2% en 2023.

Graphique 5 ***:*** **Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation en Guinée-Bissau, 2020-2025**



Sources : CNPE Guinée-Bissau, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2024 s'est situé à 3,6% contre 7,2% en 2023, sous l'effet, principalement, de la hausse des prix des fonctions « Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+23,9%), « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+3,0%), « Enseignement » (+2,4%). Ces hausses seraient atténuées par la baisse des prix des fonctions « Restaurant et hôtel » (-1,5%) et « Communication » (-1,1%).

L'exécution des opérations financières de l'Etat, en 2024, se caractériserait par une réduction des déficits.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 18,6% pour se situer à 14,6% du PIB contre 13,1% en 2023. Cette évolution s'expliquerait par une augmentation de l'ensemble des composantes.

Les recettes fiscales progresseraient de 4,3%, portant le taux de pression fiscale à 8,5% contre 8,7% en 2023, en liaison avec, entre autres, la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et la rationalisation des exonérations fiscales. Quant aux recettes non fiscales, elles augmenteraient de 17,5%

en 2024, après l'augmentation de 19,5% observée en 2023 pour représenter 2,7% du PIB contre 2,4% un an plus tôt, en rapport avec la mobilisation des droits de licence 5G. Les dons passeraient de 24,9 milliards en 2023 à 45,4 milliards en 2024 soutenus, principalement, par les dons programmes. Ils représenteraient 3,4% du PIB, après 2,0% en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets se réduiraient de 10,1% pour se situer à 18,4% du PIB contre 21,7% en 2023. Les dépenses courantes seraient en baisse de 8,5%, sous l'effet conjugué de la contraction des autres dépenses de fonctionnement (-16,2%). La charge des intérêts de la dette progresserait de 12,3% et la masse salariale resterait quasiment stable. Les dépenses en capital seraient en baisse de 14,0% sous l'effet de la contraction des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures.

Au total, à fin décembre 2024, le déficit budgétaire global, dons compris, se réduirait de 4,8 points de pourcentage par rapport à 2023 pour se situer à 3,8% du PIB. En ce qui concerne le déficit budgétaire global hors dons, il ressortirait à 7,2% du PIB contre 10,6% une année plus tôt.

En 2024, le taux d'endettement s'établirait à 80,3% contre 80,5% en 2023. Le service dû au titre de la dette publique totale augmenterait de 24,6% pour représenter 130,0% des recettes totales contre 111,8% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale résulterait de la hausse du service de la dette intérieure de 36,9%, sa composante extérieure baissant de 46,9%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 93,8% du total du service de la dette publique.

La balance des paiements en 2024 se solderait par un excédent global de 24,6 milliards, contre un déficit de 23,2 milliards en 2023, en lien avec une amélioration des comptes courant, de capital et financier.

Le compte des transactions courantes ressortirait déficitaire de 84,7 milliards contre un déficit de 96,3 milliards en 2023, sous l'action des revenus primaires et secondaires. Le déficit de la balance commerciale augmenterait de 3,2 milliards, en lien avec une hausse plus importante des importations, notamment, celles des produits pétroliers et des biens d'équipement. L'excédent des revenus secondaires augmenterait de 17,4 milliards et celui des revenus primaires progresserait de 2,4 milliards. Au total, le déficit courant représenterait 6,3% du PIB en 2024 contre 7,6% en 2023. Hors dons, le déficit courant se situerait à 7,1% du PIB en 2024 après 7,6% un an plus tôt.

Le compte de capital bénéficierait de la progression des transferts de capital au profit de l'Administration publique (+14,3 milliards). Le compte financier serait soutenu par la hausse des autres investissements (+20,4 milliards).

S'agissant de la situation monétaire, la masse monétaire augmenterait de 6,2%, par rapport à son niveau à fin décembre 2023, pour se chiffrer à 524,8 milliards.

Les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt se chiffreraient à 267,8 milliards à fin décembre, en hausse de 24,6 milliards par rapport à leur niveau de fin décembre 2023. Les créances intérieures connaîtraient un repli de 2,4 milliards (soit -0,8% sur un an), pour s'établir à 312,8 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC augmenterait de 6,0 milliards, passant de 125,4 milliards à fin décembre 2023 à 131,4 milliards à fin décembre 2024. En revanche, les créances sur l'économie baisseraient de 8,4 milliards (-4,4%) pour ressortir à 181,4 milliards, après un encours de 189,8 milliards en 2023.

2.4.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2024, se présenteraient comme suit :

- **Le solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -3,8% contre -8,6% en 2023 ;
- **Le taux d'inflation annuel moyen** ressortirait à 3,6% contre 7,2% en 2023 ;
- **Le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** serait de 80,3% contre 80,5% en 2023 ;
- **Le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** se situerait à 52,3% contre 54,1% en 2023 ;
- **Le taux de pression fiscale** serait de 8,5% contre 8,7% en 2023.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2024, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire se situerait à 56,0% contre 56,5% en 2023. Rapportée au PIB nominal total, cette part serait de 9,0% en 2024, après 8,9% un an plus tôt.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,719 en 2023 contre 0,706 en 2022, traduisant une forte concentration des exportations sur les mêmes produits, notamment, la noix de cajou. Sur les trois (3) dernières années, le niveau de concentration s'est accru.

2.4.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029

Conformément à la Recommandation n° 02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, la Guinée Bissau a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières 2025-2029 à la Commission, le 28 octobre 2024.

Principaux éléments des perspectives

Trois (3) documents majeurs constituent les référentiels en matière de développement économique et social de la Guinée-Bissau à savoir (i) le Programme « Terra Ranka » et (ii) le Plan National de Développement (PND) 2020 – 2025 et (iii) le Programme Economique soutenu par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI.

Le Programme « Terra Ranka », mis en œuvre depuis 2015 pour une durée de dix (10) ans, contient l'ensemble des stratégies et politiques de développement économique et social sur la période sous-revue et s'appuie sur six (6) axes que sont : (i) la croissance et émergence d'une économie diversifiée, (ii) la Paix et la Bonne Gouvernance, (iii) la Biodiversité et le Capital Naturel, (iv) infrastructures et le

Développement Urbain, (v) le Développement Humain, et (vi) la Simplification du cadre des affaires et Développement du secteur privé.

Conformément aux orientations et aux actions prévues dans le PND, l'Etat compte accélérer les réformes et la mise en œuvre des projets pour créer un environnement macroéconomique stable et incitatif, améliorer le système de santé selon les normes internationales et promouvoir un développement économique inclusif et durable.

Le Programme économique et financier, adopté le 30 janvier 2023 pour une durée de trois (3) ans, vise à soutenir les réformes du Gouvernement en vue de parvenir à stabiliser l'économie, renforcer la gouvernance et établir un bilan solide de la mise en œuvre des politiques.

Ainsi, la stabilité macroéconomique, l'inclusivité de la croissance, le renforcement de la gestion des finances publiques, notamment, l'amélioration du niveau des recouvrements des ressources intérieures, la maitrise des dépenses publiques et la gestion saine et prudente de la dette publique seront au cœur des actions du Gouvernement sur la période 2025-2029.

Les principaux objectifs poursuivis sont ainsi qu'il suit :

- réaliser un taux de croissance économique annuel moyen de 5,3% ;
- parvenir à la consolidation budgétaire à partir 2026 ;
- ramener l'encours de la dette publique rapporté au PIB en dessous de 70% à partir de 2028.

Le Gouvernement poursuivra les actions visant le renforcement de la productivité agricole en vue d'améliorer les conditions de vie des populations ainsi que l'intensification des travaux d'infrastructures routières et énergétiques au niveau national.

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 3,6% en moyenne, sous l'effet de l'amélioration du niveau de production de la noix de cajou et des investissements prévus, notamment, dans la production de riz. Le secteur secondaire croitrait de 7,4% en moyenne tiré principalement par les BTP, la production énergétique et les activités extractives. Quant au secteur tertiaire, sa valeur ajoutée serait entrainée par l'évolution de celle des autres secteurs mais également par sa dynamique interne pour progresser de 5,6% en moyenne. En outre, ce secteur serait la principale source de croissance sur la période de projection.

En matière fiscale, et en cohérence avec le Programme économique et financier, les réformes porteront, entre autres, sur l'amélioration de l'efficacité des régies financières et douanières à travers : (i) l'interconnexion entre les services des administrations fiscales ; (ii) la migration vers « SYDONIA World », (iii) l'élargissement de la facture normalisée à tous les contribuables ; (iv) l'acquisition et l'installation de scanners dans le port et dans les différentes frontières et ; (v) la réduction des exonérations fiscales et douanières.

Au niveau des dépenses, les actions suivantes seront intensifiées : (i) le fonctionnement du Comité de trésorerie en vue d'assurer la régularisation des dépenses à temps ; (ii) le contrôle et la transparence de toutes les dépenses non salariales et ; (iii) les activités du comité de haut niveau chargé de l'opérationnalisation de la mise en œuvre du Compte Unique du Trésor. En outre, à l'exception des salaires

et du service de la dette, toutes les dépenses seront soumises à l'autorisation préalable du Premier Ministre.

Ainsi, sur la période 2025-2029, les recettes totales et dons progresseraient en moyenne de 4,8% pour représenter 13,6% du PIB. Le taux de pression fiscale stagnerait à 8,1%. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils seraient contenus pour représenter 14,7% du PIB en moyenne. Au total, le déficit budgétaire global se réduirait pour se situer en moyenne à 1,1% du PIB sur la période. La consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2026 avec un déficit de 1,4% du PIB.

En rapport notamment avec l'engagement du Gouvernement de ne privilégier que les nouveaux emprunts concessionnels, le ratio de la dette publique total sur le PIB se réduirait pour se situer à 64,1% en 2029.

Analyse des prévisions à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2025-2029 de la Guinée-Bissau est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec les indicateurs du Programme économique et financier.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques présente une amélioration continue sur la période 2025-2029.

- **Pertinence des hypothèses**

L'objectif de croissance économique de 5,3%, en moyenne, semble réaliste en liaison avec la mise en œuvre satisfaisante des mesures du programme économique et financier en cours ainsi que la poursuite de l'intensification des travaux d'infrastructures routières et énergétiques. Cependant, l'accent devrait être mis sur la qualité des investissements publics. En outre, des efforts pour la normalisation des exportations de noix de cajou et la préservation d'un climat socio-politique apaisé seront nécessaires pour garantir la réalisation des objectifs de croissance. En vue de contenir l'évolution du taux d'inflation, il serait indispensable de rendre effectif les investissements prévus dans la production de riz.

Au niveau des finances publiques, l'une des réformes phares du Programme économique et financier est l'amélioration de l'efficacité des administrations fiscales et douanières. Cependant, sur toute la période de projection, le taux de pression fiscale s'inscrirait sur une tendance baissière avec un taux moyen de 8,1%, en dessous du niveau des réalisations antérieures. Cette évolution ne semble pas compatible avec les mesures annoncées. En outre, le niveau projeté des dons, notamment, après la fin du programme économique et financier, se situe au-delà des ressources mobilisées au cours de ces dernières années, dans un contexte mondial marqué par l'amenuisement de l'aide publique au développement.

En ce qui concerne les dépenses courantes, la masse salariale resterait stable à 62 milliards sur toute la période de projection. Bien que cela pourrait refléter les résultats de la stratégie de maitrise de la masse salariale, elle ne prendrait pas en compte la

dynamique intrinsèque de ce poste de dépense, notamment, l'effet des revalorisations indiciaires et des entrées nettes des nouveaux fonctionnaires en particulier dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Il en est de même de l'évolution des transferts et subventions au regard des besoins énormes de l'administration publique et des populations.

Les dépenses d'investissement seraient sur une tendance baissière. Cette évolution ne traduirait pas l'impact de tous les projets d'investissements envisagés par l'Etat, en soutien au développement de l'activité économique.

En somme, tenant compte des préoccupations soulevées ci-dessus, l'évolution du solde budgétaire global envisagé qui déboucherait sur un excèdent en 2029 semble peu réaliste.

En ce qui concerne la dette, le taux d'endettement baisserait de 12,1 points de pourcentage sur la période sous revue pour se situer à 64,1% en 2029. Au regard des facteurs de la dynamique de la dette, des efforts supplémentaires seront nécessaires pour créer plus de croissance. En outre, le niveau du taux relativement important limiterait la capacité de mobilisation des ressources extérieures. Il serait nécessaire d'améliorer le niveau de mobilisation de ressources intérieures afin de maintenir la viabilité de la dette à long terme.

Les principaux risques à considérer sont, notamment, la persistance de la crise russo-ukrainienne, la volatilité des cours des matières premières, les effets du changement climatique, l'instabilité socio-politique et le retard dans l'exécution des projets d'investissement et des réformes structurelles.

2.4.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'examen du rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme de la Guinée-Bissau sur la période 2025-2029 révèle un bon profil des indicateurs macroéconomiques. Toutefois, au niveau des finances publiques et de la dette, la faiblesse structurelle du taux de pression fiscale et le niveau relativement élevé du taux d'endettement pourraient compromettre les ambitions de développement du pays.

En vue d'atteindre les objectifs de développement contenus dans les différents documents de référence et assurer la consolidation budgétaire à partir de 2026, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités bissau-guinéennes à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.
- le maintien d'un environnement sociopolitique apaisé pour le développement des activités économiques ;
- la bonne exécution du Programme économique et financier conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI) ;
- la diversification de la base productive et développer la chaine de valeur dans le secteur de la noix de cajou ;
- la qualité des investissements publics notamment dans les secteurs routiers et énergétiques ;

- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024.

<u>Tableau 5</u> : Evolution des indicateurs macroéconomiques de la Guinée-Bissau

En %	2023	2024		2025	2026	2027	2028	2029
		PI	PR					
Solde global/PIB	-8,6	-5,5	-3,8	-3,4	-1,4	-0,8	-0,2	0,1
Taux d'inflation	7,2	≤3,0	3,6	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Encours de la dette publique/PIB	80,5	81,6	80,3	76,2	72,8	70,2	67,4	64,1
Masse salariale/Recettes fiscales	54,1	50,8	52,3	49,7	47,1	44,8	42,5	40,7
Taux de pression fiscale	8,7	8,9	8,5	8,4	8,2	8,1	8,1	7,9
Taux de croissance du PIB	**4,4**	**5,7**	**5,1**	**5,7**	**5,9**	**5,0**	**4,5**	**5,3**

<u>Sources</u> : Commission de l'UEMOA, CNPE Guinée-Bissau (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions *revues, décembre 2024*)

2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI

En 2024, l'économie malienne enregistrerait une croissance de 4,9% après 4,7% en 2023, sous l'effet de la bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire. Le taux d'inflation s'établirait à 3,6% en 2024 contre 2,1% en 2023.

La situation des finances publiques se caractériserait par un solde budgétaire global qui ressortirait à -3,8% du PIB en 2024 contre -3,7% en 2023.

Au niveau des échanges extérieurs, le déficit courant se situerait à 3,8% du PIB en 2024 contre 6,5% en 2023.

Concernant la situation monétaire, la masse monétaire connaîtrait un ralentissement de 1,6%, pour ressortir à 4 563,9 milliards à fin décembre 2024.

2.5.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2024, le taux de croissance économique ressortirait à 4,9% contre 4,7% en 2023 (cf. graphique 6). Cette progression serait portée par les secteurs primaire et tertiaire. En revanche, le secteur secondaire devrait fléchir[1].

La valeur ajoutée du secteur primaire augmenterait de 7,1%, après une croissance de 2,9% en 2023, sous l'effet d'une pluviosité satisfaisante, confortée par les actions visant à renouer avec les performances dans l'agriculture vivrière, la filière cotonnière et l'élevage. La production cotonnière est attendue en hausse de 26,7%. La croissance de l'agriculture vivrière devrait ressortir à 7,5%, en lien notamment, avec un retour progressif de la sécurité dans certaines zones à fort potentiel de production agricole et l'intensification des cultures de contre-saison en particulier dans la zone de l'office du Niger. L'élevage bénéficierait de l'abondance du pâturage et des opportunités offertes en termes de valorisation des filières lait, cuirs et peaux pour atteindre une croissance de 5,5%.

La valeur ajoutée du secteur secondaire se contracterait à -0,2% contre une hausse de 3,0% en 2023, en rapport avec le déficit de production d'électricité et la contreperformance des activités extractives (-7,1%). Toutefois, cette contreperformance serait atténuée par l'entrée en production d'une mine de lithium attendue dans le courant du dernier trimestre 2024 ainsi que la hausse des autres branches.

Le taux de croissance du secteur tertiaire progresserait de 5,9% contre 6,6% en 2023, en lien avec l'amélioration du niveau global de l'activité économique. Cette hausse serait soutenue, notamment, par la bonne tenue des branches « Commerce » (+8,0%), « Transports, entreposage et services des auxiliaires de transport » (+6,8%) et « Information et communication » (+7,9%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2024 seraient respectivement de 2,1 points, -0,1 point et 2,9 points.

Du côté de la demande, la croissance serait portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait de 4,9%, sous l'effet de la hausse aussi bien de la composante publique (+6,1%) que privée (+4,6%). La FBCF

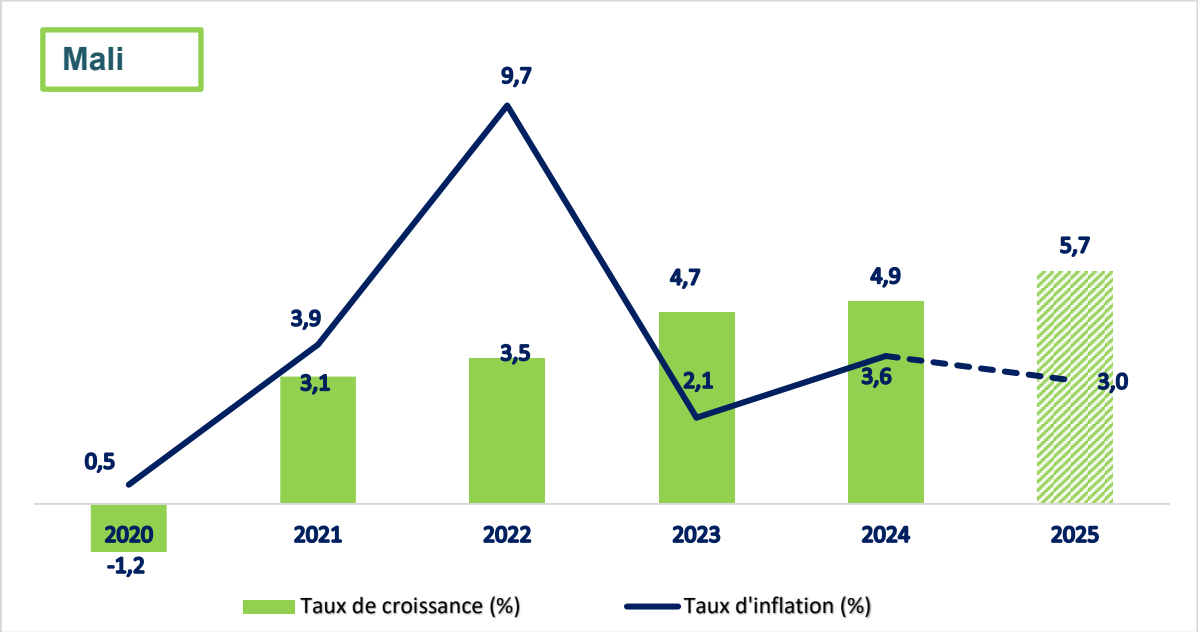
[1] Le Mali a présenté les données du secteur réel selon le SCN 1993 jusqu'en 2025 et selon le SCN 2008 à partir de 2026. Toutefois pour assurer la cohérence de la série, les données ont été ramenées sur la base du SCN 2008 sur toute la période. Ces corrections ont entrainé une modification des indicateurs de finances publiques et de la dette.

progresserait de 4,2%, en liaison avec l'accroissement de la composante publique de 4,4% et de celle privée de 4,0%. S'agissant des échanges extérieurs en 2024, les exportations de biens et services augmenteraient de 8,6% tandis que les importations de biens et services se réduiraient de 2,3%.

Au total, les contributions de la consommation, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2024 seraient respectivement de 4,4 points, -1,0 points et 1,5 point.

Le taux d'investissement global se situerait à 20,2% en 2024 contre 22,0% un an auparavant. Le taux d'épargne intérieure brute est attendu à 14,6% en 2024 contre 14,4% en 2023.

Graphique 6 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Mali, 2020-2025



Source : CNPE Mali, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 3,6% en 2024 contre 2,1% en 2023. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par les hausses des prix au niveau des fonctions « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+14,2%), « Santé » (+12,3%), « Restaurant et hôtel » (+5,1%) et « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+4,7%), atténuées par la baisse des prix de la fonction « Communication » (-0,7%).

L'exécution des opérations financières de l'Etat en 2024 se caractériserait par une quasi-stagnation du solde budgétaire global.

Les recettes totales et dons seraient en hausse de 5,0% pour représenter 18,6% du PIB en 2024 contre 19,0% en 2023. Les recettes fiscales enregistreraient un accroissement de 9,2% induisant un taux de pression fiscale de 12,9% contre 12,7% en 2024. Les recettes non fiscales et les dons baisseraient respectivement de 13,1% et de 6,0% pour représenter 0,6% et 0,5% du PIB.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 5,7% pour représenter 22,4% du PIB en 2024, après 22,7% en 2023. Cette évolution serait tirée aussi bien par les dépenses courantes que celles en capital. L'augmentation des dépenses courantes

(+4,1%) s'expliquerait par l'accroissement des transferts et subventions (+25,2%), de la masse salariale (+6,2%) et des intérêts de la dette (+11,2%). Les dépenses en capital progresseraient de 6,9% après une contraction de 3,8% en 2023 pour représenter 3,8% du PIB en 2024 comme en 2023.

Au total, le solde budgétaire global dons compris s'établirait à -3,8% du PIB contre -3,7% en 2023. Le déficit global hors dons ressortirait à 4,3% du PIB comme en 2023.

En 2024, le taux d'endettement s'établirait à 42,2% contre 44,1% en 2023, soit une réduction de 1,9 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2024 augmenterait de 12,1% pour représenter 35,7% des recettes totales contre 33,6% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette extérieure de 52,7% et de sa composante intérieure de 3,9%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 77,2% du total du service de la dette publique.

En 2024, les comptes extérieurs enregistreraient un solde global excédentaire de 10,8 milliards contre un déficit de 554,8 milliards en 2023, soit une amélioration de 565,6 milliards. Cette évolution résulterait d'une bonne orientation du compte financier.

Le déficit du compte courant baisserait de 355,8 milliards pour se situer à 608,8 milliards en 2024, en liaison notamment avec une réduction du solde des revenus secondaires. Le déficit commercial augmenterait de 150,7 milliards, sous l'action d'une hausse des exportations de biens (+8,0%) plus importante que celle des importations (+2,2%). Les exportations tireraient profit des ventes de coton (+54,5%) et d'animaux vivants (+12,8%) tandis que l'évolution des importations serait imprimée par les achats des biens intermédiaires (+9,0%) et de produits pétroliers (+7,7%). En conséquence, le déficit courant se situerait à 3,8% du PIB en 2024 contre 6,5% en 2023. Le déficit courant hors dons passerait de 3,9% du PIB en 2024 contre 6,5% en 2023.

L'excédent du compte de capital baisserait de 8,3 milliards pour se situer à 95,3 milliards. Quant au solde du compte financier, il augmenterait de 218,1 milliards consécutivement à la hausse des investissements de portefeuille, des investissements directs et des autres investissements.

Concernant la situation monétaire, la masse monétaire connaîtrait un ralentissement de 1,6%, pour ressortir à 4 563,9 milliards à fin décembre 2024.

Une augmentation des actifs extérieurs nets de 10,8 milliards serait observée, portant leur niveau à fin décembre à -34,1 milliards, après -46,0 milliards à fin 2023. Les créances intérieures progresseraient de 251,5 milliards pour s'établir à 5 846,6 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC se renforceraient de 187,5 milliards, pour ressortir à 1 996,4 milliards à fin décembre 2024. L'encours des créances sur l'économie augmenterait de 64,0 milliards pour se situer à 3 850,2 milliards.

2.5.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2024, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -3,8% contre -3,7% en 2023 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** serait de 3,6% contre 2,1% en 2023 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB nominal** s'établirait à 42,2% contre 44,1% un an plus tôt ;
- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** serait de 51,1% contre 52,6% en 2023 ;
- **le taux de pression fiscale** serait de 12,9% après 12,7% en 2023.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2023, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire passerait de 26,3% en 2023 à 28,7% en 2024. Rapportée au PIB nominal, cette part serait de 6,7% contre 6,5% en 2023.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des Exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,821 contre 0,828 en 2022, traduisant une forte concentration sur les mêmes produits. Sur les trois (3) dernières années, l'indice s'inscrirait sur une tendance baissière.

2.5.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Mali a transmis à la Commission, son rapport sur les perspectives économiques et financières sur la période 2025-2029, le 31 octobre 2024.

Principaux éléments du rapport

Les perspectives économiques et financières du Mali au titre de la période 2025-2029 s'inscrivent dans le Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE 2022-2031) et son Plan d'actions 2022-2026 ainsi que la consolidation des acquis du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023).

Le CSRE se base sur un diagnostic approfondi du Mali et vise principalement à apporter une réponse pertinente et proactive à la problématique de développement du pays. Il s'agira particulièrement de : (i) combler le déficit de gouvernance, (ii) assurer la paix et la sécurité et de restaurer le bon climat de vivre ensemble, (iii) créer les conditions d'une transformation structurelle de l'économie et d'une croissance forte et inclusive, (iv) mieux protéger l'environnement et de renforcer la résilience au changement climatique, (v) mieux valoriser le capital humain et ainsi capter le dividende démographique.

Sur la période 2025-2029, les principaux objectifs macroéconomiques se présenteraient comme suit :

- un taux de croissance moyen de 6,1% par an ;
- une réduction du déficit budgétaire pour parvenir à la consolidation budgétaire à partir de 2025 ;
- un accroissement du taux de pression fiscale de 6,5 points de pourcentage pour atteindre 20,0% en 2029 ;
- un taux d'endettement qui se maintiendrait en moyenne annuelle à 43,7%.

Tous les secteurs d'activités contribueraient à la réalisation du taux de croissance économique moyen de 6,1% sur la période 2025-2029. En effet, le taux de croissance annuel moyen du secteur primaire serait de 6,0%, profitant de la poursuite des actions dans le cadre de l'intensification de la mécanisation agricole, la sécurisation foncière et l'amélioration de la productivité. La valeur ajoutée du secteur secondaire progresserait de 5,2% en moyenne par an soutenue, notamment, par la poursuite de la transformation industrielle, en particulier dans les industries agroalimentaires, textiles et extractives. Au niveau du secteur tertiaire, la modernisation des infrastructures et des technologies de l'information ainsi que l'amélioration des services publics permettraient de réaliser un taux de croissance moyen de 6,5%.

En ce qui concerne les finances publiques, le Gouvernement poursuivra ses efforts dans le cadre du renforcement de sa politique d'assainissement de la gestion des finances publiques et d'élargissement de l'assiette fiscale devant induire l'atteinte de l'objectif communautaire en matière de pression fiscale. L'exécution des dépenses se ferait conformément aux priorités définies, notamment, dans le Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE 2022-2031).

Il s'agit, notamment de : (i) poursuivre la réduction progressive des exonérations à travers le paiement de tous les marchés publics en toutes taxes incluses et la révision de différents textes, notamment le Code minier, le Code des investissements, le Code général des impôts, le Code des douanes, le Code pétrolier, la loi sur la promotion immobilière, la loi sur les Associations et toute autre législation fiscale ; (ii) poursuivre les efforts d'amélioration de l'administration fiscale, douanière et domaniale en vue d'accroître le rendement des impôts ; (iii) élargir l'assiette fiscale à travers la mise en œuvre des recommandations des études portant sur l'opérationnalisation de la fiscalisation du secteur agricole et la fiscalisation du secteur informel et (iv) améliorer la gestion des dépenses et la transparence des finances publiques.

Ainsi, sur la période 2025-2029, les recettes totales et dons augmenteraient de 16,7% en moyenne annuelle. La pression fiscale passerait de 13,5% en 2025 à 20,0% en 2029, soit une augmentation moyenne de 1,6 point par an.

S'agissant des dépenses publiques, elles seraient marquées par une maîtrise des dépenses courantes dont la part au PIB se maintiendrait autour de 15,4% en moyenne sur la période sous revue. Les dépenses en capital resteraient soutenues et représenteraient 8,7% du PIB en 2029 contre 4,1% en 2025.

Au total, la progression des recettes, conjuguée à la maîtrise des dépenses, permettrait de réduire le déficit budgétaire pour le ramener à 3% à partir de 2025.

Cette évolution favorable du déficit budgétaire, couplée à la dynamique de croissance, contribuerait à contenir l'évolution du taux d'endettement qui passerait de 42,6% en 2025 à 45,0% en 2029.

Analyse des prévisions à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2025-2029 du Mali est conforme au canevas type de présentation. Il comporte les annexes statistiques et est accompagné d'une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec le projet de Loi de Finances 2025 et les orientations du Cadre Stratégique de la Refondation de l'Etat (CSRE 2022-2031) et son Plan d'actions 2022-2026.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale serait en amélioration continue.

- **Pertinence des hypothèses**

Les performances attendues en matière de croissance seraient portées, principalement, par les secteurs secondaire et tertiaire. La réalisation de l'objectif de 6,1% pour le taux de croissance moyen sur la période 2025-2029 serait soutenue par la poursuite de la mise en œuvre des mesures prévues.

Les hypothèses qui sous-tendent ces projections sont notamment : (i) le renforcement de la stabilité sociopolitique avec en ligne de mire la mise en œuvre du pacte social de stabilité et de croissance ; (ii) le renforcement de la sécurisation des personnes et de leurs biens sur toute l'étendue du territoire, en particulier dans les zones à forte production agricole ; (iii) l'organisation des élections générales dans les meilleures conditions ; (iv) la consolidation de la paix et le vivre ensemble avec la mise en œuvre des recommandations des assises du dialogue inter malien et (v) la poursuite des réformes institutionnelles devant conduire à une refondation de l'Etat ayant comme point d'orgue la mise en œuvre du programme national d'éducation aux valeurs.

L'ensemble des réformes structurelles prévues dans tous les secteurs de l'économie devrait impulser la dynamique d'une croissance forte, durable et inclusive.

Toutefois, le sentier de croissance est basé, notamment, sur la réalisation d'un rythme soutenu d'investissements financés sur les ressources internes. Cette hypothèse reste fragile si des mesures fortes ne sont pas prises pour l'atteinte des objectifs de pression fiscale dont la progression ressort à 3,6 points de pourcentage entre 2025 et 2026. A cela s'ajoutent la volatilité des cours des matières premières et les aléas climatiques qui pourraient affecter négativement la performance du secteur primaire.

Au niveau des finances publiques, le solde budgétaire global se situerait au-dessus de -3,0% du PIB sur la période 2025-2029. Cependant, l'augmentation des dépenses courantes et la faiblesse structurelle de la pression fiscale constituent des facteurs qui pourraient compromettre l'atteinte de cette cible.

Toutefois, des incertitudes pèsent sur ces bonnes perspectives en raison de la persistance de la crise sécuritaire et de la situation socio-politique, de la crise russo-

ukrainienne, de l'évolution des cours des matières premières et des effets du changement climatique.

2.5.4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives économiques et financières sur la période 2025-2029 montrent que les indicateurs macroéconomiques évolueraient favorablement. Toutefois, ces perspectives resteraient exposées à la persistance de facteurs de risque.

Pour la réalisation des objectifs affichés, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités maliennes à prendre des dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- les efforts de diversification de l'économie notamment par le développement des chaînes de valeur agricole ;
- les actions visant à accroitre l'offre énergétique dans le but d'accroitre les performances du secteur secondaire ;
- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- les discussions avec le FMI en vue de la conclusion d'un programme économique et financier ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Mali

En %	2023	2024		2025	2026	2027	2028	2029
		PI	PR					
Solde global/PIB	-3,7	-4,4	-3,8	-2,9	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Taux d'inflation	2,1	≤3,0	3,6	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	44,1	52,7	42,2	42,6	43,0	43,5	44,4	45,0
Masse salariale/Recettes fiscales	52,6	51,1	51,1	45,4	34,3	31,1	28,0	25,5
Taux de pression fiscale	12,7	15,1	12,9	13,5	17,1	18,0	19,1	20,0
Taux de croissance du PIB	**4,7**	**5,3**	**4,9**	**5,7**	**6,2**	**6,3**	**6,2**	**6,2**

Sources : Commission de l'UEMOA, CNPE Mali (PI : prévision initiale ; PR : prévision révisée)

2.6. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER

En 2024, l'activité économique demeurerait vigoureuse malgré les effets des sanctions économiques et financières et les fortes inondations. Ainsi, le taux de croissance économique s'établirait à de 8,8% contre 2,4% en 2023 en raison d'une bonne tenue de la campagne agricole, de l'exportation du pétrole brut et la reprise de la coopération avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le taux d'inflation annuel moyen serait de 10,4% contre 3,7% en 2023.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une réduction du déficit budgétaire global, dons compris, qui passerait de 5,2% du PIB en 2023 à 4,1% en 2024.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit courant se situerait à 6,7% du PIB contre 14,4% en 2023.

Comparée à son niveau de décembre 2023, la masse monétaire enregistrerait une hausse de 13,8%, en ressortant à 2 098,9 milliards à fin décembre 2024.

2.6.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

L'activité économique au Niger en 2024 se déroulerait dans un contexte marqué par la levée des sanctions issues de la crise socio-politique, la persistance de la crise sécuritaire et le démarrage de l'exportation pétrolière. Le taux de croissance du PIB réel en 2024 se situerait à 8,8% contre 2,4% en 2023 (cf. graphique 7) tirée par l'ensemble des secteurs de l'économie.

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 9,2% contre 6,9% en 2023, expliqué essentiellement par la hausse de la production agricole (+9,1%), imputable au bon déroulement de la campagne agricole et aux effets de la mise en œuvre du Programme de développement de la grande irrigation. Ainsi, le taux de croissance de la branche agricole serait de 11,2%.

La valeur ajoutée du secteur secondaire croîtrait de 13,0% en 2024 contre 1,2% en 2023, sous l'effet de la hausse de la production de pétrole brut (+94,9%) en 2024 et de la bonne tenue de la branche construction (+7,5%) qui serait soutenue par la réalisation des grands projets socioéconomiques contenus dans le Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie PRSP (2024-2026).

Le taux de croissance du secteur tertiaire se situerait à 6,2% en 2024 contre -1,2% en 2023. Cette évolution de la croissance concernerait toutes les branches d'activités, en particulier les transports (+12,6%) et la communication (+4,0%). Le secteur tertiaire profiterait des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire.

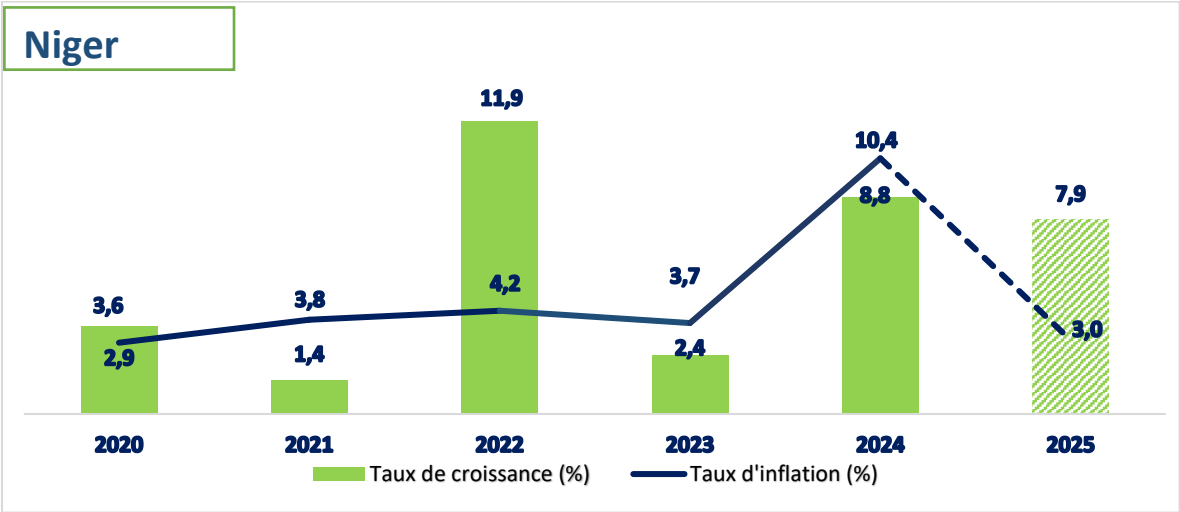
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2024 seraient, respectivement, de 3,7 points, 2,6 points et 2,5 points.

Du côté de la demande, la croissance serait principalement tirée par les exportations (+65,0%) et la consommation finale (+5,2%). Les investissements seraient en baisse de 14,9%. La consommation finale serait soutenue essentiellement par sa composante privée (+5,9%), en liaison avec l'amélioration du niveau des revenus des ménages consécutive à la bonne tenue de la production agricole en 2023 et aux soutiens du Gouvernement aux ménages les plus vulnérables. La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) connaitrait une baisse de 14,9% en 2024. Les importations baisseraient de 11,7% en rapport avec la réduction des achats de biens d'équipement.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs nets à la croissance du PIB en 2024 seraient respectivement de 4,8 points, -3,7 points et 7,7 points.

En 2024, le taux d'investissement global serait de 18,0% après 23,0% en 2023. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il se situerait à 11,6% contre 11,9% en 2023.

Graphique 7 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au Niger, 2020-2025



Sources : CNPE Niger, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 10,4% contre 3,7% en 2023. Cette évolution s'expliquerait essentiellement par l'augmentation des prix au niveau des fonctions « Restaurant et hôtel » (+25,8%), « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+15,0%), « Santé » (+8,5%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+6,8%), atténuée par la baisse des prix au niveau des fonctions « Transport » (-2,1%), « Enseignement » (-0,6%) et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (-0,4%).

En 2024, l'exécution des finances publiques serait marquée par une amélioration des principaux soldes budgétaires, en lien avec la baisse des dépenses plus importante que celle des recettes.

Les recettes totales et dons augmenteraient de 21,8% pour représenter 10,8% du PIB en 2024 contre 10,1% en 2023. Les recettes fiscales seraient en hausse de 2,2%, en lien avec la faible évolution de l'activité économique induite par les sanctions économiques et financières. Le taux de pression fiscale s'établirait à 7,0% contre 7,8% en 2023. S'agissant des recettes non fiscales, elles augmenteraient en 2024 de 168,9% pour représenter 1,1% du PIB contre 0,5% en 2023. Quant aux dons, sous l'impulsion des dons projet, ils progresseraient de 74,9% pour représenter 2,5% du PIB en 2024 contre 1,7% du PIB en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 10,8% pour représenter 14,8% du PIB contre 15,3% en 2023, sous l'effet de la hausse de 38,6% des dépenses en capital et de 1,2% des dépenses courantes. L'augmentation des dépenses courantes proviendrait d'une hausse des charges d'intérêt sur la dette publique de 51,2% et des transferts et subventions de 4,8%.

Au total, le solde global, dons compris, s'afficherait à -4,1% du PIB en 2024 contre -5,2% en 2023. Le solde global hors dons passerait de -6,8% du PIB en 2023 à -6,6% en 2024.

En 2024, le taux d'endettement s'établirait à 48,6% contre 50,2% en 2023, soit une réduction de 1,6 points de pourcentage, en lien principalement avec la croissance économique. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2024 baisserait de 2,8% pour représenter 55,2% des recettes totales contre 74,3% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la baisse du service de la dette intérieure de 3,9% et de sa composante extérieure de 0,3%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 69,4% du total du service de la dette publique.

Les échanges extérieurs en 2024 seraient marqués par un solde global déficitaire de 258,0 milliards, contre -968,5 milliards en 2023, en lien avec une évolution défavorable de la balance courante.

Le déficit de la balance courante se réduirait de 674,2 milliards pour ressortir à 773,2 milliards, en lien avec le repli du déficit commercial entrainé par la hausse des exportations (+76,2%) et la baisse des importations (-16,0%). Les exportations seraient tirées par les ventes de pétrole (+790,1%). Le déficit courant se situerait à 6,7% du PIB contre 14,4% en 2023. Hors dons, le déficit courant ressortirait à 6,9% du PIB, après 14,9% un an plus tôt.

Le solde du compte de capital, impacté positivement par l'augmentation des dons-projets, ressortirait excédentaire de 341,7 milliards contre 177,5 milliards en 2023. S'agissant du compte financier, l'excédent se réduirait de 524,7 milliards, suite à la baisse des investissements directs et de portefeuille ainsi que des autres investissements.

Au niveau de la situation monétaire, les actifs extérieurs nets des institutions de dépôt s'établiraient à 415,7 milliards à fin décembre, en hausse de 15,6 milliards par rapport à fin décembre 2023. L'encours des créances intérieures s'inscrirait en hausse de 217,7 milliards (+12,3%) pour ressortir à 1 984,6 milliards. L'encours des créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, qui était de 513,1 milliards en décembre 2023, augmenterait de 194,0 milliards pour ressortir à 707,1 milliards. Les créances sur l'économie se situeraient à 1 277,6 milliards, en hausse de 23,7 milliards (+1,9%) à fin décembre 2024.

Comparée à son niveau de décembre 2023, la masse monétaire enregistrerait une hausse de 13,8%, en ressortant à 2 098,9 milliards à fin décembre 2024.

2.6.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2024, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** s'établirait à -4,1% contre -5,2% en 2023 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** ressortirait à 10,4% contre 3,7% en 2023 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique rapporté au PIB** se situerait à 48,6% contre 50,2% en 2023 ;
- **le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales** s'établirait à 45,8% contre 44,6% en 2023 ;

- **le taux de pression fiscale** ressortirait à 7,0% contre 7,8% en 2023.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2024, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire stagnerait à 30,1% contre 38,0% en 2023. Rapportée au PIB total, cette part serait de 6,4% contre 6,9% en 2023, en baisse de 0,5 point.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,629 en 2023, après 0,665 en 2022, traduisant une concentration sur les mêmes produits. Sur les trois (3) dernières années, l'indice s'inscrirait sur une tendance baissière.

.

2.6.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, le Niger a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme 2025-2029 à la Commission de l'UEMOA, le 31 octobre 2024.

Principaux éléments du rapport

Sur la période 2025-2029, l'économie bénéficierait des retombées positives de l'exploitation du pétrole et des investissements publics structurants, notamment dans les infrastructures sanitaires, hydro-agricoles et dans l'éducation ainsi que la promotion du secteur privé.

Le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des reformes, notamment celles contenues dans le PRSP 2024-2026 et celles convenues avec le FMI dans le cadre du Programme Economique et Financier ainsi que celles relatives aux efforts d'amélioration de la qualité, de l'efficacité de la dépense publique et de mobilisation des ressources internes et externes.

Au total, sur la période 2025-2029, les principaux objectifs macroéconomiques poursuivis dans le cadre de ces réformes et politiques sont :

- un taux de croissance annuel moyen de 6,6% ;
- un déficit budgétaire, dons compris, en dessous de 3,0% du PIB ;
- un taux d'endettement de 45,2% en 2029 ;
- un taux de pression fiscale de 9,9% en 2029.

Ainsi, la période 2025-2029 devrait inscrire le Niger dans une nouvelle ère de pays producteur de pétrole. En outre, l'activité économique sur la période devrait se consolider à la faveur des effets attendus des différentes mesures de soutien à l'économie. Pour maintenir la dynamique de la croissance, le pays a pris toutes les dispositions pour garantir une gestion transparente et une bonne utilisation des ressources du pétrole. A cet effet, une stratégie sur la gestion desdites ressources a été élaborée et la mise en œuvre de cette stratégie fera l'objet d'un suivi dans le cadre des repères structurels du programme économique et financier avec le FMI.

Globalement, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 6,6% par an en moyenne sur la période. La croissance du secteur primaire est projetée en moyenne à 6,2%, sous l'effet de la dynamique des sous-secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage qui enregistreraient respectivement des hausses moyennes de 6,5%, 6,7% et 4,6%. En particulier, le sous-secteur agricole devrait bénéficier des efforts soutenus de l'Etat depuis des années dans la consolidation des acquis et la mise en œuvre du programme prioritaire de transformation du potentiel agricole et de création d'emplois pour les jeunes.

Après le démarrage de l'exportation pétrolière en 2024, le secteur secondaire maintiendrait sa vigueur en liaison essentiellement avec la contribution exceptionnelle attendue de l'exploitation du pétrole, en sus de la poursuite de la tendance positive des autres activités du secteur. En effet, le secteur secondaire connaitrait une croissance moyenne de 7,7% sur la période 2025-2029. Cette performance serait liée à la bonne tenue de la branche activités extractives qui progresserait en moyenne de 18,3%, en rapport avec la production pétrolière destinée à l'exportation. Elle serait également renforcée par les hausses de la production uranifère (+44,6%), portée par le début de la production de la SOMIDA en 2025, de la branche construction qui augmenterait de 3,6%, de l'activité manufacturière (+4,4%) et de la production de l'électricité (+6,6%) en lien avec la mise en œuvre de la politique du Gouvernement pour l'indépendance énergétique.

Le secteur tertiaire se renforcerait à la faveur de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire. Il bénéficierait également de la poursuite de la relance de l'activité économique et d'une conjoncture internationale beaucoup plus favorable. En somme, le secteur tertiaire progresserait de 6,4% sur la période 2025-2029. Toutes les branches d'activités contribueraient au renforcement du dynamisme attendu dans le secteur, notamment, le transport (+8,2%) et la communication (+7,1%).

Au titre de la demande, la consommation finale se consoliderait de 4,8% en moyenne annuelle. La Formation brute de capital fixe (FBCF) progresserait à un rythme annuel moyen de 8,8%. Les importations et les exportations de biens et services sont projetées respectivement en hausse annuelle moyenne de 17,6% et 7,2%. Les exportations tireraient profit de l'exploitation du pétrole et de la dynamique de production des autres activités extractives.

Concernant la politique budgétaire, l'aboutissement de la stratégie de réformes de la gestion des finances publiques (PRGFP V 2021-2025) et la poursuite de la modernisation des administrations fiscale et douanière permettraient d'assurer une progression appréciable des recettes totales et dons (+12,4%), induite notamment par une augmentation des recettes fiscales de 17,1% en moyenne par an, pour atteindre un taux de pression fiscale de 9,9% en 2029.

Au niveau des dépenses totales et prêts nets, les efforts de maîtrise seraient poursuivis avec une hausse attendue de 10,1% par an, pour porter les dépenses totales à 15,1% du PIB en moyenne. Les dépenses courantes augmenteraient de 9,2% en moyenne par an, tandis que les dépenses en capital croîtraient au rythme annuel de 11,1% au cours de la période 2025-2029.

Les bonnes perspectives de recettes et la maîtrise des dépenses permettraient d'aboutir à un déficit budgétaire moyen de 3,0% du PIB sur la période sous revue. Conséquemment, le taux d'endettement devrait se réduire par rapport à 2024 pour ressortir à 45,2% en 2029.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières du Niger est conforme au canevas type des rapports. Il contient les annexes statistiques et une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives à moyen terme sont cohérentes avec la loi de finances 2025, le Programme de Résilience pour la Sauvegarde de la Patrie (PRSP, 2024-2026), le Programme Economique et Financier (PEF, 2021-2024) et la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) conclus avec le FMI, ainsi que la stratégie de réformes de la gestion des finances publiques (PRGFP V 2021-2025).

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques s'améliorerait de manière continue sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Il est attendu la réalisation d'un taux de croissance moyen du PIB réel de 6,6% qui serait soutenu par la poursuite des actions du PRSP et surtout, par la production de pétrole. Cet objectif semble réalisable sous l'hypothèse d'une évolution favorable des prix sur les marchés internationaux.

Au niveau des finances publiques, il est projeté une amélioration des recettes fiscales avec un taux de pression fiscale qui atteindrait 9,9% en 2029 et une maîtrise des dépenses courantes. Ces projections garantiraient une consolidation budgétaire dès 2025, qu'il conviendrait, toutefois, de renforcer par des efforts d'amélioration de la qualité des investissements publics. Par ailleurs, la baisse du ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales de 3,1 points sur cinq ans nécessiterait un effort soutenu de mobilisation des recettes fiscales sur la période sous revue.

Toutefois, en cas de chocs défavorables, notamment, sur les recettes, l'espace budgétaire s'en trouverait réduit et impacterait négativement la consolidation budgétaire qui reste fortement tributaire de la production de pétrole et de ses retombées financières.

En outre, les principaux risques à considérer sont, notamment, la crise sécuritaire et le climat socio-politique, la persistance de la crise russo-ukrainienne, l'évolution des cours des matières premières et les effets du changement climatique.

2.6.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

Sur la période 2025-2029, les perspectives économiques et financières du Niger resteraient favorables avec un taux de croissance moyen du PIB réel de 6,6% et une consoliderait budgétaire dès 2025.

Pour atteindre ces résultats, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités nigériennes à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- les efforts visant à assurer un environnement sécuritaire et socio-économique propice au développement des activités ;
- le renforcement de la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles ;

- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 7 : Evolution des indicateurs macroéconomiques du Niger

En %	2023	2024		2025	2026	2027	2028	2029
		PI	PR					
Solde global/PIB	-5,2	-3,5	-4,1	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0	-3,0
Taux d'inflation	3,7	≤3,0	10,4	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	50,2	50,7	48,6	46,5	45,3	44,7	44,3	45,2
Masse salariale/Recettes fiscales	44,6	26,0	45,8	36,8	34,8	34,7	34,8	33,7
Taux de pression fiscale	7,8	9,1	7,0	8,3	8,9	9,0	9,5	9,9
Taux de croissance du PIB	**2,4**	**10,6**	**8,8**	**7,9**	**6,7**	**6,4**	**6,0**	**6,0**

Sources : Secrétariat Conjoint (Commission de l'UEMOA et BCEAO) ; PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées

2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL

En 2024, le taux de croissance économique ressortirait à 6,7% contre 4,6% en 2023, porté par l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen en 2024 ressortirait à 1,0% contre 5,9% en 2023.

L'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par un solde budgétaire global de -11,5% du PIB contre -10,1% en 2023.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant se situerait à 13,5% du PIB en 2024 contre 19,1% en 2023. Le déficit hors dons passerait de 13,7% du PIB contre à 19,5% en 2023.

En glissement annuel, la masse monétaire augmenterait de 915,5 milliards, correspondant à une croissance de 9,3%, pour se situer à 10 743,1 milliards.

2.7.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

En 2024, l'activité économique est attendue en hausse de 6,7% contre 4,6% en 2023 (cf. graphique 8), en liaison avec la bonne tenue de l'ensemble des secteurs.

Le secteur primaire devrait se consolider en 2024 à la faveur d'une bonne tenue du sous-secteur agricole qui a bénéficié d'une bonne pluviosité et des différentes mesures de soutien des autorités pour renforcer la production agricole (+4,0%). Le secteur bénéficierait également de la dynamique des sous-secteurs de l'élevage et chasse (+6,8%) et de la pêche (+3,0%). Au total, l'activité du secteur primaire serait de 4,6% en 2024 contre 7,3% en 2023.

L'activité du secteur secondaire enregistrerait une hausse de 15,5% contre 3,7% en 2023. Cette augmentation s'expliquerait principalement par les activités extractives (+168,2%) sous l'impulsion de la production du pétrole qui a démarré en 2024. La croissance du secteur secondaire serait soutenue par les performances actuelles dans la production de pétrole avec des hypothèses qui ont été revues à la hausse, passant de 11,7 millions de barils à 15 millions. L'activité du secondaire hors hydrocarbures afficherait un ralentissement avec un taux de croissance projeté à 1,3% en 2024 contre 3,7% en 2023. Ainsi, la valeur ajoutée de la branche « pétrole et gaz » devrait représenter 32,9% des activités extractives et 8,0% du secteur secondaire. En outre, les branches « électricité et gaz », « hydraulique et assainissement » et « construction » connaitraient des hausses respectives de 7,9%, 7,2% et 3,1%. Ces hausses seraient atténuées par les baisses dans les activités de fabrication de produit chimique (-1,2%) et du raffinage pétrole (-11,6%).

L'activité du secteur tertiaire progresserait de 4,1% en 2024 contre 4,3% en 2023. Ce taux de croissance s'expliquerait, notamment par les activités des services financiers et d'assurance (+7,4%), les activités à caractère collectif ou personnel (+5,9%), de santé et d'action sociale (+4,9%), de transport (+4,6%) et de commerce (+3,3%).

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB en 2024 seraient respectivement de 0,7 point, 3,4 points et de 2,6 points.

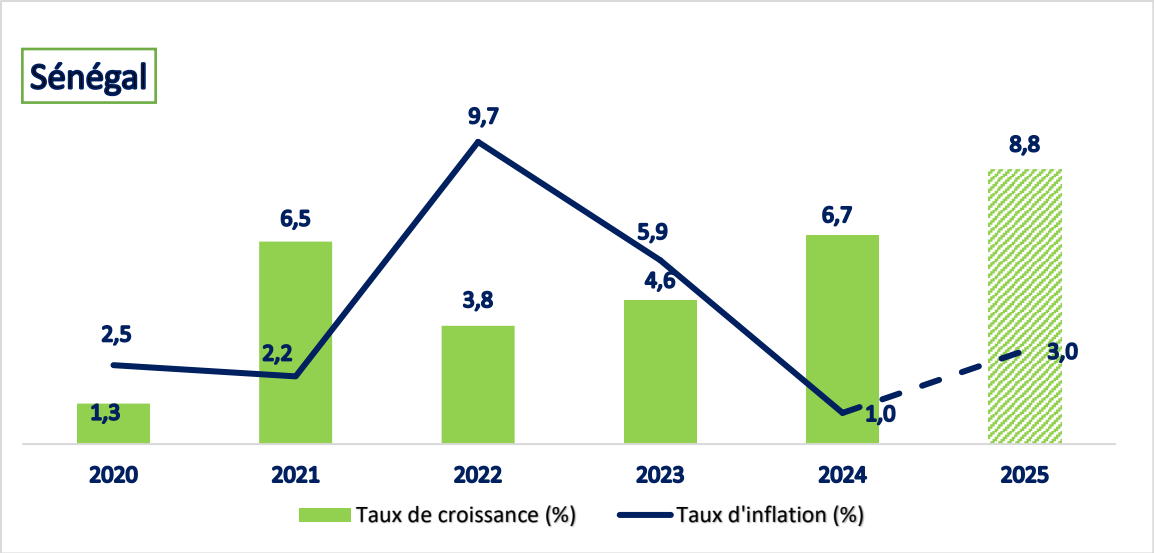
Du côté de la demande en 2024, la consommation finale se conforterait de 3,5% contre 6,1% l'année précédente. Cette situation s'expliquerait principalement par la progression de la composante publique de 6,1%, celle privée ayant augmenté de

3,0%. La Formation brute de capital fixe (FBCF) progresserait de 3,7% en 2024, après 12,8% en 2023, imputable essentiellement à la hausse de ses composantes privée (+4,4%), celle publique devrait légèrement se replier (-0,5%) tandis les importations devraient se replier de 0,9%. L'augmentation des exportations serait principalement soutenue par les exportations de produits pétroliers.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2024 seraient respectivement de 2,9 points, 1,0 point et 2,8 points.

Le taux d'investissement global s'établirait à 33,3% contre 34,4% en 2023. Quant au taux d'épargne intérieure brute, il passerait de 19,3% en 2023 à 22,6% en 2024.

Graphique 8 : Evolution du taux de croissance réel et du taux d'inflation du Sénégal, 2020-2025



Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2024 ressortirait à 1,0% contre 5,9% en 2023. L'évolution des prix à la consommation s'expliquerait par les hausses des prix des fonctions, notamment celles des « Biens et services divers » (+3,5%), « Restaurants et Hôtels » (+2,7%), « Loisirs et culture » (+1,6%), « Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants » (+1,5), « Communication » (+1,4%) et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0,9%). Ces hausses seraient atténuées par la baisse du prix de la fonction « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (-0,7%).

S'agissant des finances publiques, le Sénégal a révisé ses données sur la période 2019-2023. En effet, le rapport provisoire de l'Inspection générale des Finances (IGF) a ressorti de nouveaux chiffres sur le déficit budgétaire et la dette publique qui font état d'écarts importants avec les publications antérieures, notamment, celle de juin 2024. Toutefois, même si ces données ont été intégrées dans le cadrage révisé sur la période 2024-2029, la certification des écarts est attendue très prochainement avec le rapport que va publier la Cour des Comptes sur l'audit des finances publiques. Les données actuelles demeurent donc provisoires.

Sur cette base, en 2024, l'exécution des opérations financières de l'Etat se traduirait par une aggravation du déficit budgétaire en lien avec une hausse des dépenses plus importante que celle des recettes.

Les recettes totales et dons baisseraient de 1,4%, pour représenter 18,9% du PIB contre 20,9% en 2023, tirés essentiellement par le repli des dons de 65,3% et des recettes non fiscales de 19,2%. Cette baisse a été, toutefois, atténuée par la hausse prévue pour les recettes fiscales de 3,1% en lien avec la mise en œuvre du Plan d'actions à court terme pour la mobilisation des recettes. Le taux de pression fiscale ressortirait à 17,8% contre 18,8% en 2023.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 6,8% et se situeraient à 30,4% du PIB contre 31,0% en 2023. Cette évolution serait liée à la croissance des dépenses courantes qui augmenteraient de 15,2% pour représenter 23,8% du PIB contre 22,4% en 2023. Les dépenses d'intérêts sur la dette publique et la masse salariale s'inscriraient en hausse respectivement de 44,8% et 11,9%. Quant aux dépenses en capital, elles baisseraient de 4,3% pour représenter 6,7% du PIB contre 7,6% en 2023.

Au total, le solde budgétaire global, dons compris représenterait -11,5% du PIB en 2024 contre -10,1% en 2023. Quant au solde budgétaire global hors dons, il s'établirait à -11,8% du PIB contre -11,1% en 2023.

En 2024, le taux d'endettement s'établirait à 88,4% contre 83,7% en 2023, soit une hausse de 4,7 points de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2024 augmenterait de 27,9% pour représenter 70,2% des recettes totales contre 54,1% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette extérieure de 42,0% et sa composante intérieure de 11,3%.

En 2024, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 168,8 milliards contre 80,7 milliards en 2023. Cette évolution favorable est imputable à l'amélioration du compte courant et du compte de capital.

Le déficit des transactions courantes ressortirait à 2 744,3 milliards, en réduction de 820,9 milliards par rapport au déficit enregistré en 2023. Cette évolution s'expliquerait par la réduction du déficit des biens et services, entrainée par une hausse des exportations (+26,2%), sous l'action des ventes d'or et de produits pétroliers. La hausse des importations (+3,2%) serait attribuable à l'achat de produits pétroliers, de biens d'équipement, de biens intermédiaires et d'autres biens de consommation courante. L'excédent du poste des revenus secondaires s'améliorerait, tirant notamment profit des transferts de fonds des migrants. Le déficit courant se situerait à 13,5% du PIB en 2024 contre 19,1% en 2023. Le déficit hors dons passerait de 13,7% du PIB contre 19,5% en 2023.

Le solde du compte de capital progresserait de 143,2 milliards, en rapport avec l'augmentation des dons projets. L'excédent du compte financier se réduirait, en liaison avec la baisse des investissements directs et des autres investissements.

La masse monétaire augmenterait de 915,5 milliards, correspondant à une croissance de 9,3%, pour se situer à 10 743,1 milliards, en lien avec l'accroissement attendu des actifs extérieurs nets et des créances intérieures.

Les actifs extérieurs nets connaîtraient une amélioration de 168,8 milliards en rythme annuel, pour se chiffrer à 2 210,1 milliards.

Par ailleurs, par rapport à fin décembre 2023, il serait observé une hausse des créances intérieures de 925,7 milliards (+9,4%), qui ressortiraient à 10 747,6 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC enregistreraient un accroissement de 430,8 milliards, pour s'élever à 3 849,3 milliards à fin décembre 2024. L'encours des créances sur l'économie augmenterait de 7,7%, pour s'établir à 6 898,3 milliards.

2.7.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2024, se présenteraient comme suit :

- le **ratio du solde global, dons compris, rapporté au PIB nominal** en 2024 ressortirait à -11,5% contre -10,1% en 2023 ;
- le **taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 1,0% contre 5,9% en 2023 ;
- le **ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** serait de 88,4% contre 83,7% en 2023 ;
- le **ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** se situerait à 39,8% contre 36,7% un an plus tôt ;
- le **taux de pression fiscale** s'établirait à 17,8% contre 18,8% en 2023.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2024, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire se situerait à 57,3% contre 62,4% en 2023. Rapportée au PIB nominal, cette part serait de 14,2%, en baisse de 1 point par rapport à 2023.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,253 en 2023, après 0,271 en 2022. Sur les trois (3) dernières années, l'indice s'est inscrit sur une tendance baissière.

2.7.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA en date du 26 juin 2020, le Sénégal a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme 2025-2029 à la Commission de l'UEMOA, le 31 octobre 2024.

Principaux éléments du rapport

La période 2025-2029 serait impactée par l'exploitation des ressources pétrolières et gazières qui a démarré en 2024 et par l'accélération de la mise en œuvre stratégie nationale de développement (SND). L'économie bénéficierait des retombées positives des projets structurants dans les services, notamment, le déploiement de la 5G et la mise en exploitation du Bus rapide transit (BRT) et du tronçon du Train express régional (TER) sur l'axe Diamniadio-AIBD.

Le Sénégal vient d'adopter l'Agenda national de transformation, à l'horizon 2050, décliné en phases quinquennales à travers la Stratégie Nationale de Développement (SND) dont la première phase couvre la période 2025-2029. La nouvelle vision est celle d'un « Sénégal Souverain, Juste et Prospère » qui s'articule autour des quatre (04) axes stratégiques suivants : (i) Economie compétitive ; (ii) Capital humain de qualité et équité social ; (iii) Aménagement et Développement durable et ; (iv) Bonne gouvernance et Engagement africain.

Ce nouveau référentiel de politiques publiques permettrait à l'Etat d'assurer des services publics de qualité mais aussi de dynamiser l'initiative privée dans les secteurs productifs en vue d'une croissance forte, endogène et inclusive.

En somme, le Gouvernement continuera d'ancrer sa politique budgétaire autour de la poursuite de la mise en œuvre des réformes visant, notamment, l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des dépenses fiscales et le renforcement de l'efficacité des dépenses publiques, tout en veillant à l'amélioration des principaux indicateurs macroéconomiques.

Au total, sur la période 2025-2029, les principaux objectifs macroéconomiques poursuivis dans le cadre de ces réformes et politiques sont :

- le taux de croissance annuel moyen s'établirait à 6,5% ;
- le déficit budgétaire global, dons compris, devrait ressortir à moins de 3,0% du PIB à partir de 2027 ;
- le taux d'endettement total rapporté au PIB devrait baisser progressivement pour se situer à 76,6% en 2029 ;
- le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales se maintiendrait à 30,3% en moyenne ;
- le taux de pression fiscale s'établirait, en moyenne, à 20,8%.

Ainsi, la période 2025-2029 devrait inscrire le Sénégal dans une nouvelle ère de pays producteur de pétrole et gaz. En outre, l'activité économique sur la période devrait se consolider à la faveur des effets attendus des différentes mesures de soutien à l'économie. Pour maintenir la dynamique de la croissance, le Sénégal a pris toutes les dispositions pour garantir une gestion transparente et une bonne utilisation des ressources du pétrole et du gaz. A cet effet, la promulgation de la loi sur la gestion des ressources d'hydrocarbures en avril 2022 jette les bases pour l'utilisation transparente des revenus qui devraient être tirés de ladite exploitation.

La mise en œuvre des réformes de la SBD à travers l'impulsion des pôles territoires ainsi que l'exécution de la seconde phase du compact MCA-Sénégal « Power to compact » (Millennium Challenge Account) seraient également d'un apport considérable dans le cadre de la relance de l'économie.

Globalement, le taux de croissance du PIB réel est projeté à 6,5% par an en moyenne sur la période. La croissance du secteur primaire se situerait en moyenne à 6,8%, sous l'effet de la dynamique des sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche qui enregistreraient respectivement des hausses moyennes de 7,2%, 6,2% et 5,4%. En particulier, le sous-secteur agricole devrait bénéficier des efforts soutenus de l'Etat visant l'intensification des productions céréalières et vivrières, le renforcement de la productivité des cultures industrielles et horticoles et la promotion d'un système pertinent de valorisation des productions agricoles.

Le secteur secondaire devrait poursuivre sa forte dynamique enclenchée en 2024 consécutive à la production du pétrole et gaz. Il connaitrait une croissance attendue de 7,6% sur la période 2025-2029 avec un pic historique de 21,5% en 2025. Cette orientation serait favorisée, entre autres, par la poursuite et la finalisation des projets structurants du PSE.

Le secteur tertiaire se renforcerait à la faveur de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire. Il bénéficierait également de la poursuite de la relance de l'activité de l'économie et d'une conjoncture internationale beaucoup plus favorable. En somme, le secteur tertiaire progresserait de 6,0% sur la période 2025-2029. Toutes les branches d'activités contribueraient au renforcement du dynamisme attendu dans le secteur, notamment, les services d'hébergement et de restauration (+6,7%), le commerce (+5,7%) et le transport (+6,0%).

Du côté de la demande, la consommation finale se consoliderait en moyenne annuelle de 9,1%. La FBCF progresserait à un rythme annuel moyen de 8,3%. Les importations et les exportations de biens et services sont projetées respectivement en hausse annuelle de 2,5% et 8,0% en liaison essentiellement avec l'exploitation du pétrole et du gaz mais aussi avec la dynamique de production des autres produits.

Concernant la politique budgétaire, la mise en œuvre des réformes notamment la SRMT et la poursuite de la modernisation des administrations fiscale et douanière permettraient d'assurer une progression appréciable des recettes totales et dons (+13,8%), induite notamment par une augmentation des recettes fiscales de 13,1% en moyenne par an, pour atteindre un taux moyen de pression fiscale de 21,9% en 2029.

Au niveau des dépenses totales et prêts nets, les efforts de maîtrise seraient poursuivis avec une hausse attendue de 6,0% en moyenne par an, pour porter les dépenses totales à 26,9% du PIB en moyenne. Les dépenses courantes augmenteraient de 6,5% en moyenne par an, tandis que les dépenses d'investissement croîtraient au rythme de 4,2% par an au cours de la période 2025-2029.

Les bonnes perspectives de recettes et la maîtrise des dépenses permettraient de réaliser un déficit budgétaire de 3,0% du PIB en 2027 et de le maintenir sur le reste de la période. Conséquemment, le taux d'endettement se réduirait progressivement pour ressortir à 76,6% du PIB en fin de période.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières du Sénégal est conforme au canevas type des rapports. Il contient les annexes statistiques et une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives à moyen terme sont cohérentes avec la Loi de Finances, gestion 2024, le Plan Sénégal Emergent (PSE), la Vision Sénégal 2050 ainsi que le programme économique et financier appuyé par la Facilité élargie de crédit (FEC), le Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD).

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques s'améliorerait de manière continue sur toute la période.

- **Pertinence des hypothèses**

Il est attendu la réalisation d'un taux de croissance moyen du PIB réel de 6,5% qui serait soutenu par la mise en œuvre de la SND et surtout, par la production de pétrole et de gaz à compter de 2024. L'atteinte de cet objectif reste assujettie principalement par l'intensification de la production des hydrocarbures en 2025 et au-delà.

Au niveau des finances publiques, il est projeté une amélioration des recettes fiscales avec un taux de pression fiscale qui se situerait à plus de 20% à partir de 2027. Dans le même temps, il est attendu une augmentation substantielle des dépenses en capital. Au regard de l'équilibre budgétaire fragile projeté, des efforts d'amélioration de la qualité des investissements publics seraient nécessaires.

Toutefois, en cas de chocs défavorables, notamment, sur les recettes, l'espace budgétaire s'en trouverait réduit et impacterait négativement la consolidation budgétaire qui reste fortement tributaire de la production de pétrole et de ses retombées financières.

En outre, les principaux risques à considérer sont, notamment, la persistance de la crise russo-ukrainienne, l'évolution des cours des matières premières et les effets du changement climatique.

2.7.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

En 2024, l'activité économique progresserait de 6,7% contre 4,6% en 2023, dans un contexte de décélération des prix. Le solde budgétaire global, dons compris représenterait -11,5% du PIB en 2024 contre -10,1% en 2023.

Sur la période 2025-2029, le taux de croissance économique moyen se situerait à 6,5%. Ces perspectives favorables seraient sous-tendues par la poursuite des grands chantiers d'investissements publics et surtout par la mise en exploitation des gisements de pétrole et de gaz à partir de 2024. Une consolidation budgétaire est attendue à compter de 2027.

Pour conforter les acquis et réaliser ces performances, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités sénégalaises à prendre les mesures visant à poursuivre :

- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité ;
- le renforcement de la gestion des revenus issus de l'exploitation des ressources naturelles ;

- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- les efforts de maitrise des dépenses courantes pour parvenir à la consolidation budgétaire.

Tableau 8 *:* Evolution des indicateurs macroéconomiques du Sénégal

En %	2023	2024		2025	2026	2027	2028	2029
		PI	PR					
Solde global/PIB	-10,1	-3,9	-11,5	-7,1	-4,0	-3,0	-3,0	-3,0
Taux d'inflation	5,9	≤3,0	1,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0	≤3,0
Encours de la dette publique/PIB	83,7	63,5	88,4	86,8	85,1	82,3	79,4	76,6
Masse salariale/Recettes fiscales	36,7	33,5	39,8	34,4	32,4	29,8	28,2	26,6
Taux de pression fiscale	18,8	19,4	17,8	19,3	20,0	21,1	21,4	21,9
Taux de croissance du PIB	**4,6**	**9,2**	**6,7**	**8,8**	**5,2**	**5,7**	**6,2**	**6,3**

Sources : CNPE Sénégal, Commission de l'UEMOA (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

2.8. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU TOGO

En 2024, le taux de croissance économique se situerait à 6,3% contre 6,4% un an plus tôt, tiré par l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation annuel moyen en 2024 s'afficherait à 3,1% contre 5,3% en 2023.

L'exécution des opérations financières de l'Etat serait caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global qui s'afficherait à 5,9% en 2024 contre 6,6% en 2023.

Concernant les échanges extérieurs, le déficit courant se situerait à 4,1% du PIB en 2024 après 4,2% en 2023.

La masse monétaire progresserait de 8,9%, pour s'établir à 3 029,5 milliards à fin décembre 2024.

2.8.1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

Le taux de croissance du PIB réel en 2024 serait de 6,3% contre 6,4% en 2023, sous l'effet de la bonne tenue de tous les secteurs (cf. graphique 9).

La valeur ajoutée du secteur primaire progresserait de 4,8% en 2024 contre 6,4% en 2023, en lien avec les différentes mesures de soutien du Gouvernement. Cette progression serait tirée principalement par les hausses des branches « Agriculture » et « Elevage et chasse », respectivement de 5,0% et 6,0%. La valeur ajoutée de la branche « Sylviculture et exploitation des forêts » progresserait de 4,9% tandis que la branche « Pêche et aquaculture » régresserait de 3,5% en 2024.

Le secteur secondaire poursuivrait son dynamisme avec un taux de croissance de 5,7% en 2024 contre 6,3% en 2023. Cette orientation serait soutenue par les branches « Fabrication de produits alimentaires » (+6,8%), « Fabrication de boissons » (+6,8%), « Construction » (+5,7%) et « Production et distribution d'électricité et de gaz » (+3,4%). La performance au niveau de la construction serait liée essentiellement aux investissements publics en cours de réalisation dans le cadre de la réhabilitation des routes et l'accélération de l'exécution des grands travaux d'infrastructures agricoles et de construction de pistes rurales.

Le taux de croissance de la valeur ajoutée du secteur tertiaire se situerait à 7,0% en 2024 contre 6,5% en 2023, sous l'effet essentiellement des hausses des activités des branches « Commerce » (+7,9%), « Activités immobilières » (+8,0%), « Transports et entreposages » (+4,4%), « Communication » (+8,0%) et « Activités d'administration publique » (+6,5%).

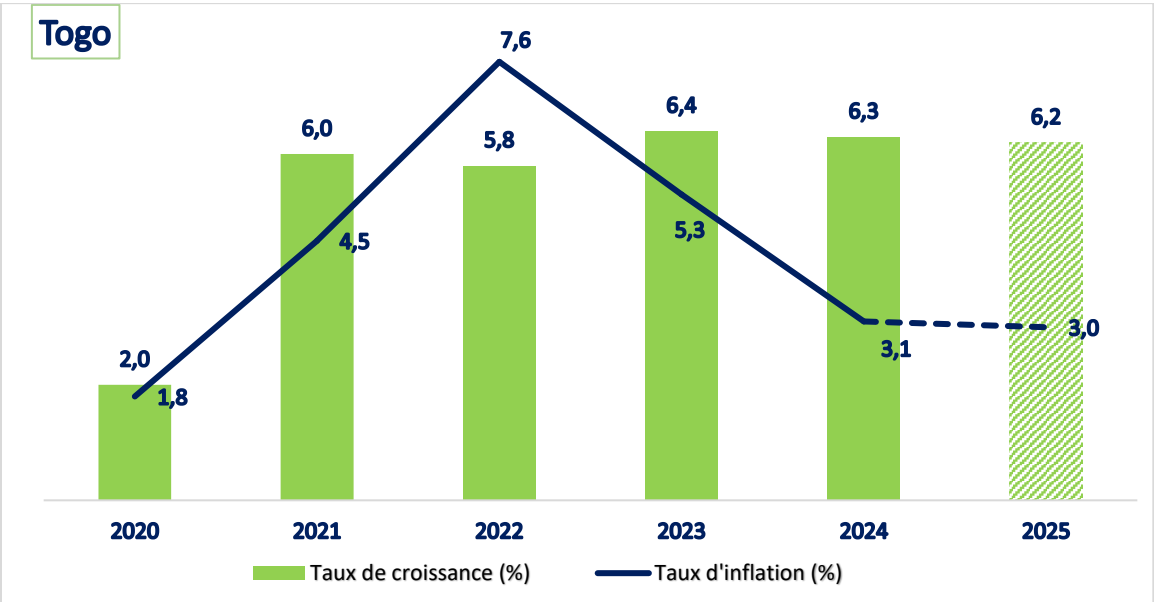
Les contributions à la croissance du PIB des secteurs primaire, secondaire et tertiaire en 2024 seraient, respectivement, de 1,0 point, 1,1 point et 4,2 points.

Du côté de la demande, la croissance économique en 2024 serait portée principalement par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait de 5,2%, sous l'effet notamment, de la hausse de 6,0% de sa composante privée. La FBCF progresserait de 14,4%, en rapport avec l'augmentation des composantes publique (+19,8%) et privée (+10,3%). Au niveau des échanges extérieurs, les importations et les exportations augmenteraient respectivement de 5,6% et 1,8%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB en 2024 seraient respectivement de 4,4 points, 3,3 points et -1,4 point.

En 2024, le taux d'investissement ressortirait à 24,8% contre 23,0% en 2023. Le taux d'épargne intérieure brute se situerait à 13,0% en 2024 contre 10,8% en 2023.

Graphique 9 *:* **Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation du Togo, 2020-2025**



Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA

Le taux d'inflation annuel moyen en 2024 s'afficherait à 3,1% contre 5,3% en 2023. La hausse des prix s'expliquerait essentiellement par le renchérissement des fonctions « Alimentation et boissons non alcoolisées » (+5,8%), « Enseignement » (+3,7%), « Articles d'habillement et chaussures » (+2,5%), « Biens et services divers » (+2,3%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+1,9%), « Restaurant et hôtel » (+1,8%), et « Logement, eau, électricité et gaz » (+1,3%). Ces hausses seraient atténuées par la baisse des prix des fonctions « boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (-0,9%) et « Communication » (-0,2%).

En 2024, l'exécution des opérations financières de l'Etat se caractériserait par une réduction du déficit budgétaire global, en relation avec une augmentation des recettes totales plus importante que celle des dépenses totales.

Les recettes totales et dons en 2024 augmenteraient de 4,0% pour représenter 18,6% du PIB, après 19,5% en 2023, sous l'effet de la hausse des recettes totales (+4,1%) et de celle des dons (+3,4%). La hausse des recettes totales proviendrait principalement de l'augmentation des recettes fiscales de 10,2%. Le taux de pression fiscale se situerait à 14,7% contre 14,5% en 2023. Les recettes non fiscales, quant à elles, connaîtraient une baisse importante de 40,7% pour ressortir à 1,1% du PIB, après une progression remarquable de 78,1% en 2023. La hausse de 2023 s'expliquait essentiellement par le recouvrement des redevances minières dues au titre des exercices antérieures.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 2,1% en 2024, après une hausse de 11,1% en 2023, pour représenter 24,5% du PIB. Cette évolution serait impulsée principalement par les dépenses d'investissement (+21,9%), sous l'effet de la poursuite de la mise en œuvre des projets d'infrastructures contenus dans la feuille de route Gouvernementale « Togo 2025 ». S'agissant des dépenses courantes, elles

connaîtraient une diminution de 8,9% par rapport à l'exécution de 2023 en lien avec la baisse des subventions de 34,8%. La masse salariale augmenterait de 6,6% et les intérêts de la dette de 5,0%.

Au total, le déficit budgétaire global dons compris se réduirait de 0,7 point pour s'établir à 5,9% du PIB en 2024. Le déficit budgétaire global hors dons serait de 8,7% contre 9,6% en 2023.

En 2024, le taux d'endettement s'établirait à 67,2% contre 66,1% en 2023, soit une progression de 1,1 point de pourcentage. Le service dû au titre de la dette publique totale en 2024 augmenterait de 17,6% pour représenter 72,7% des recettes totales contre 64,4% en 2023. L'évolution du service de la dette publique totale s'expliquerait par la hausse du service de la dette extérieure de 76,9%, sa composante intérieure progressant de 7,5%. Le service de la dette intérieure ressortirait à 78,1% du total du service de la dette publique.

En 2024, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 82,8 milliards contre un excédent de 52,5 milliards en 2023, en lien avec une évolution favorable du compte de capital et du compte financier.

Le solde des transactions courantes ressortirait déficitaire de 249,6 milliards, en aggravation de 14,8 milliards par rapport à 2023. Cette évolution serait imputable à l'augmentation du déficit commercial, en liaison avec la hausse des importations (+6,4%) plus importante que celle des exportations (+3,8%). L'augmentation des importations serait imprimée principalement par les composantes « autres biens de consommation courante », « biens d'équipement » et « biens intermédiaires ». Quant aux exportations, la hausse serait imprimée par les ventes de café et de cacao. Le déficit courant se situerait à 4,1% du PIB en 2024 après 4,2% en 2023. Hors dons, le déficit courant ressortirait à 4,3% du PIB contre 4,4% un an plus tôt.

L'excédent du compte de capital s'améliorerait de 9,3 milliards pour ressortir à 361,6 milliards, en liaison avec la progression des dons-projets. L'orientation favorable du compte financier serait liée à la hausse des autres investissements.

Au niveau de la situation monétaire, la masse monétaire progresserait de 8,9%, pour s'établir à 3 029,5 milliards à fin décembre 2024.

Les actifs extérieurs nets se consolideraient de 82,9 milliards par rapport à décembre 2023, pour s'établir à 1 213,0 milliards à fin décembre. L'encours des créances intérieures s'établirait à 2 064,3 milliards, en hausse de 109,3 milliards. Les créances nettes des institutions de dépôt sur l'APUC, qui étaient de 216,2 milliards à fin décembre 2023, augmenteraient de 61,5 milliards, pour ressortir à 277,7 milliards à fin décembre 2024. Pour leur part, les créances sur l'économie enregistreraient une hausse de 47,8 milliards ou 2,7%, pour se situer à 1 786,5 milliards.

2.8.2. SUIVI DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE

❖ Indicateurs macroéconomiques

Les principaux indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale, en 2024, se présenteraient comme suit :

- **le ratio du solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal** ressortirait à -5,9% contre -6,6% en 2023 ;
- **le taux d'inflation annuel moyen** s'établirait à 3,1% contre 5,3% en 2023 ;
- **le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** serait de 67,2% contre 66,1% en 2023 ;
- **le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'établirait à 35,9% contre 37,2% en 2023 ;
- **le taux de pression fiscale** se situerait à 14,7% contre 14,5% en 2023.

❖ **Indicateurs de transformation structurelle**

Les indicateurs du suivi de la transformation structurelle de l'économie se présenteraient comme suit :

- **Part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée**

En 2024, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire serait de 67,9%, en hausse de 0,4 point par rapport à 2023. Rapportée au PIB nominal, cette part serait de 12,1%, en hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2023.

- **Indice d'Herfindahl-Hirschmann de diversification des exportations**

L'indice d'Herfindal-Hirschmann des exportations (HHI), utilisé pour apprécier les efforts de diversification des exportations, se situerait à 0,314 en 2023 contre 0,288 en 2022. Sur les trois (3) dernières années, l'indice s'inscrirait sur une tendance baissière.

2.8.3. PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2025-2029

Conformément à la Recommandation n°02/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, le Togo a transmis son rapport sur les perspectives économiques et financières à moyen terme, le 31 octobre 2024.

Principaux éléments du rapport

Depuis 2020, le cadre de référence des actions de développement est la Feuille de route Gouvernementale (FdR) 2020-2025. Elle est une réponse aux différents chocs auxquels fait face le pays et une anticipation des crises aussi bien économiques que sécuritaires. Elle a pour vision « un Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable ».

Elle est bâtie autour de trois (03) axes stratégiques interdépendants à savoir : (i) renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale, et consolider la paix ; (ii) dynamiser la création d'emplois en s'appuyant sur les forces de l'économie ; et (iii) moderniser le pays et renforcer ses structures. Ainsi, à moyen terme, les actions visent à assurer la stabilité du cadre macroéconomique, poursuivre l'amélioration de la gestion des finances publiques, garantir une croissance inclusive et renforcer la compétitivité de l'économie nationale.

Les principaux objectifs sur la période 2025-2029 sont déclinés ainsi qu'il suit :

- réaliser un taux de croissance du PIB moyen de 6,7% par an ;
- parvenir à une consolidation budgétaire à partir de 2025 avec un déficit global de 3% ;
- réduire le taux d'endettement de 9,2 points de pourcentage pour le situer à 56,0% en 2029 ;
- atteindre un taux de pression fiscale de 17,6% en 2029.

A moyen terme, l'activité économique profiterait de la bonne tenue de l'ensemble des secteurs d'activités. Les actions seraient intensifiées dans les secteurs à fort potentiel de création de valeur ajoutée, d'emplois et d'innovation comme l'agriculture, les infrastructures, le numérique, l'industrie manufacturière et minière.

Du côté de l'offre, le taux de croissance du secteur primaire augmenterait en moyenne de 6,0% par an. La croissance serait tirée essentiellement par les branches « Agriculture », « Elevage et pêche » et dans une moindre mesure par les branches « Sylviculture, exploitation forestière » et « Pêche et aquaculture ». Le dynamisme du secteur primaire serait impulsé par : (i) le renforcement du soutien du Gouvernement à l'agriculture à travers le Mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage de risques (Pro-MIFA) et la mise à disposition d'intrants agricoles ; (ii) la poursuite du programme de réalisation des Zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) ; (iii) la mise en œuvre d'un programme de résilience des systèmes alimentaires ; (iv) le développement de l'entrepreneuriat féminin ; (v) la promotion, la transformation et la commercialisation de produits agroalimentaires ; (vi) le développement de l'irrigation ; (vii) l'opérationnalisation de l'Agence de transformation agricole (ATA) ; (viii) le développement de la mécanisation agricole et (ix) l'agrandissement de l'agropole de Kara.

La valeur ajoutée du secteur secondaire augmenterait en moyenne de 6,9% par an, Dans le secteur industriel, le Gouvernement ambitionne au cours de la période sous-revue d'augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut. Pour ce faire, il sera implanté vingt (20) unités industrielles au sein de la Plateforme industrielle d'Adétikopé (PIA) et des parcs industriels seront mis en place dans trois (03) régions économiques du pays. La contribution du secteur privé à la production industrielle sera renforcée.

La valeur ajoutée du secteur tertiaire profiterait des bonnes performances des secteurs primaire et secondaire pour croitre en moyenne de 6,9% par an. Concernant les branches, les hausses les plus élevées seraient enregistrées au niveau des activités de commerce (+6,9%), de l'hébergement et la restauration (+9,3%) et des transports et entrepôts (+6,6%). Le commerce profiterait du dynamisme des activités agricoles et manufacturières. La poursuite de la modernisation du Port Autonome de Lomé, le renouvellement du parc automobile et l'élargissement du réseau routier ainsi que la mise en service des nouvelles routes seraient à l'origine de l'évolution des activités de transport.

S'agissant de la demande globale, la croissance serait portée par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait en moyenne de 6,7% par an sous l'effet conjugué de la hausse de 7,2% de sa composante privée et

de 3,2% de celle publique. La hausse de la consommation privée s'expliquerait par l'amélioration des revenus des ménages en lien avec la bonne tenue du sous-secteur agricole et les actions sociales du Gouvernement pour réduire la vulnérabilité des ménages. Les investissements augmenteraient en moyenne annuelle de 6,8%, tirée par la composante privée (+10,5%) qui profiterait de l'amélioration du climat des affaires et d'un recours aux PPP. Les exportations progresseraient en moyenne de 6,4% l'an tout comme les importations.

En matière de finances publiques, la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2025 dans un contexte de maîtrise des dépenses et d'amélioration du niveau de mobilisation des ressources intérieures.

Les recettes totales et dons augmenteraient en moyenne de 8,8% pour représenter 19,3% du PIB en 2029, portés par la hausse de 12,0% par an des recettes fiscales qui profiteraient de la mise en œuvre des réformes à travers une stratégie de mobilisation des recettes. Celle-ci sera axée sur la mobilisation du potentiel des droits d'accises, notamment, la hausse des taux et l'extension des accises à d'autres produits nuisibles pour la santé et l'environnement, la rationalisation des exonérations de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les produits jugés régressifs, la réduction des abattements de valeurs en douanes sur les véhicules, matériaux et engins de bâtiments et travaux publics (BTP) et la mobilisation du potentiel des impôts fonciers.

S'agissant des dépenses publiques, l'efficacité et l'efficience dans les choix stratégiques seront les priorités avec une meilleure allocation budgétaire grâce à la mise en œuvre des budget-programmes. En outre, le Gouvernement entend renforcer la protection sociale, notamment par les transferts monétaires ciblés aux plus vulnérables, sur la base de la création d'un registre social unique et d'une plateforme d'identification biométrique. Ainsi, il est attendu une hausse moyenne de 5,4% par an des dépenses totales et prêts nets. Cette hausse s'expliquerait par l'augmentation des dépenses courantes (+7,1%) et des dépenses en capital (+3,1%). En matière d'endettement publique, sur la période 2025-2029, le Togo mettra en œuvre une stratégie efficiente de financement de son développement avec une gestion efficace de sa dette publique. L'encours de la dette publique enregistrerait une hausse modérée sur les cinq années. Le taux d'endettement demeurerait contenu en dessous de la norme communautaire de 70%.

Analyse des perspectives à moyen terme

- **Présentation du rapport**

Le rapport sur les perspectives économiques et financières 2025-2029 du Togo est conforme au canevas type de présentation des rapports. Il comporte les annexes statistiques et une matrice des mesures.

- **Cohérence des prévisions**

Les perspectives sont cohérentes avec les orientations du projet de Loi de finances 2025 et les objectifs de développement économique et financier à moyen terme définis dans la Feuille de route Gouvernementale Togo 2020-2025.

- **Evolution des indicateurs macroéconomiques**

Le profil des indicateurs macroéconomiques serait globalement marqué par une amélioration continue sur la période, en particulier le déficit budgétaire et le taux d'endettement.

- **Pertinence des hypothèses**

Sur la période 2025-2029, tous les secteurs d'activités contribueraient à la réalisation du taux de croissance moyen de 6,7% avec une contribution plus importante du secteur tertiaire marchand au niveau de l'offre et de la consommation finale des ménages du côté de la demande.

Plusieurs mesures de politique économique précitées sont prévues pour conforter la production. Il est nécessaire de veiller à leur mise en œuvre effective et de s'assurer de rendre la croissance beaucoup plus inclusive pour un développement équitable.

Au regard des risques d'exposition des revenus des ménages aux chocs exogènes, notamment pour ce qui concerne les revenus issus de la production agricole, des mesures d'atténuation seraient nécessaires pour la réalisation des objectifs de croissance. A ce titre, les mesures de transferts monétaires ciblés aux plus vulnérables, sur la base de la création d'un registre social unique et d'une plateforme d'identification biométrique, seraient un atout majeur. En outre, il sera nécessaire de mettre en œuvre des actions visant la promotion du secteur privé dans la mesure où la hausse des investissements sur toute la période sera soutenue par sa composante privée. Il serait donc primordial de poursuivre les efforts d'amélioration du climat des affaires ainsi que l'amélioration de l'efficacité des investissements publics pour atteindre les objectifs fixés dans la Feuille de route Gouvernementale Togo 2025.

En ce qui concerne les finances publiques, le Gouvernement devra prendre toutes les dispositions en vue de la mise en œuvre efficace et efficiente des deux stratégies phares que sont, la stratégie de mobilisation des recettes et la stratégie nationale de mobilisation des ressources extérieures en adéquation avec le Programme d'Investissement Public (PIP). Il faut cependant noter que l'évolution des recettes fiscales semble contraster avec les efforts de modernisation des administrations fiscales et l'effectivité des réformes fiscales annoncées. Le taux de pression fiscale projeté à 18,8% en 2029 demeure en deçà de la norme communautaire de 20%.

Aussi, la réduction de près de 10 points de pourcentage du taux d'endettement dans un contexte de faible mobilisation des ressources intérieures serait confrontée au problème de financement du déficit. Au demeurant, il serait nécessaire de poursuivre les actions allant dans le sens d'une maîtrise du risque de refinancement et de l'assainissement du portefeuille de la dette.

Les principaux risques qui pèsent sur les perspectives macroéconomiques sont, notamment la persistance de la crise sécuritaire dans la partie septentrionale du pays et au Sahel, le prolongement et le durcissement de la crise russo-ukrainienne, l'évolution des cours des matières premières et les effets du changement climatique.

2.8.4. CONCLUSION ET RECOMMANDANTIONS

En 2025, le taux de croissance économique au Togo serait de 6,2% contre 6,3% en 2024. Sur la période 2025-2029, le rythme de croissance se maintiendrait, porté par

l'ensemble des secteurs d'activités. Le retour à la consolidation budgétaire interviendrait à partir de 2025 et le taux d'endettement se réduirait pour se situer à 56,0% à fin 2029, en rapport avec une bonne gestion prévue des finances publiques. Toutefois, ces perspectives restent tributaires d'une part, de l'évolution du contexte sécuritaire du pays et d'autre part, de la bonne mise en œuvre de la Feuille de route Gouvernementale.

Pour réaliser ces performances, la Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités togolaises à prendre les dispositions en vue de poursuivre :

- le renforcement de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- l'accélération de la mise en œuvre des actions prioritaires de la Feuille de route Gouvernementale Togo 2025 ;
- la mobilisation des recettes fiscales à travers la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel qu'adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 9 *:* **Evolution des indicateurs macroéconomiques du Togo**

En %	2023	2024		2025	2026	2027	2028	2029
		PI	PR					
Solde global/PIB	-6,6	-4,5	-5,9	-3,0	-3,0	-2,8	-2,6	-2,3
Taux d'inflation	5,3	3,0	3,1	≤3	≤3	≤3	≤3	≤3
Encours de la dette publique/PIB	66,1	66,4	67,2	65,2	64,8	63,5	61,9	56,0
Masse salariale/Recettes fiscales	37,2	35,8	35,9	35,1	33,1	30,7	29,6	28,5
Taux de pression fiscale	14,5	14,5	14,7	15,3	15,9	16,7	17,1	17,6
Taux de croissance du PIB	**6,4**	**6,6**	**6,3**	**6,2**	**6,5**	**6,7**	**7,0**	**7,1**

Sources : CNPE Togo, Commission de l'UEMOA (PI : prévisions initiales ; PR : prévisions révisées)

3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

En 2024, la croissance économique de l'Union se situerait à 6,2% contre 5,3% en 2023, en lien avec le maintien du dynamisme dans l'ensemble des secteurs. Le taux d'inflation ressortirait à 3,8% contre 3,7% en 2023.

L'exécution des opérations financières des Etats en 2024 se traduirait par une réduction du déficit budgétaire global qui se situerait à 5,3% du PIB contre 5,9% en 2023. Les finances publiques resteraient impactées par les facteurs exogènes, notamment les effets de la lutte contre le terrorisme et les conséquences de la crise russo-ukrainienne.

Le déficit du compte courant devrait s'améliorer de 3,3 points par rapport à 2023, pour ressortir à 6,3% du PIB en 2024.

La progression de la masse monétaire ressortirait à 7,7% en 2024, après l'accroissement de 3,5% en 2023. Pour l'année 2025, il est prévu à fin décembre une hausse de la masse monétaire de 13,4%,

3.1. PRODUCTION

Le taux de croissance de l'activité économique serait de 6,2% contre 5,3% en 2023. Les projections tablent sur le renforcement du dynamisme de l'activité dans l'ensemble des secteurs avec, notamment, la hausse de la production du pétrole au Niger et la production des premiers barils de pétrole au Sénégal.

En 2024, l'activité du secteur primaire progresserait de 5,8% contre 4,0% en 2023, sous l'impulsion de la hausse de la production vivrière et de rente, en lien avec le bon déroulement de la campagne agricole, sous l'effet de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole, le renforcement de la subvention des intrants agricoles et d'une bonne pluviosité dans la majorité des Etats membres. La production vivrière connaîtrait une hausse dans la quasi-totalité des Etats membres. En ce qui concerne la production de rente, son évolution serait contrastée d'un Etat à un autre. Cette dernière augmenterait de 10,7% en Côte d'Ivoire avec la bonne tenue du coton graine qui serait en hausse de 47,3%. La production cotonnière serait également en hausse au Mali et au Bénin. Au Burkina Faso, l'agriculture de rente serait en baisse avec la diminution de la production de coton graine de 21,6% et du sésame de 13,7%.

Le taux de croissance du secteur secondaire se chiffrerait à 8,8% contre 5,8% en 2023, porté, notamment par la poursuite du dynamisme des activités extractives, le regain des activités manufacturières et l'essor des BTP, en raison de l'accélération de l'exécution des grands chantiers. En ce qui concerne l'industrie extractive, il faut relever la performance remarquable de la branche pétrole brut au Niger qui croîtrait de 94,9% en 2024. Au Sénégal, les activités extractives afficheraient une forte hausse de 168,2%, sous l'effet principalement de la production de pétrole et de gaz. Au Burkina Faso, la hausse de la branche s'expliquerait par l'accroissement de 3,5% de la production industrielle d'or. Au Mali, par contre, l'industrie extractive connaîtrait une contre-performance avec une baisse de 7,1%.

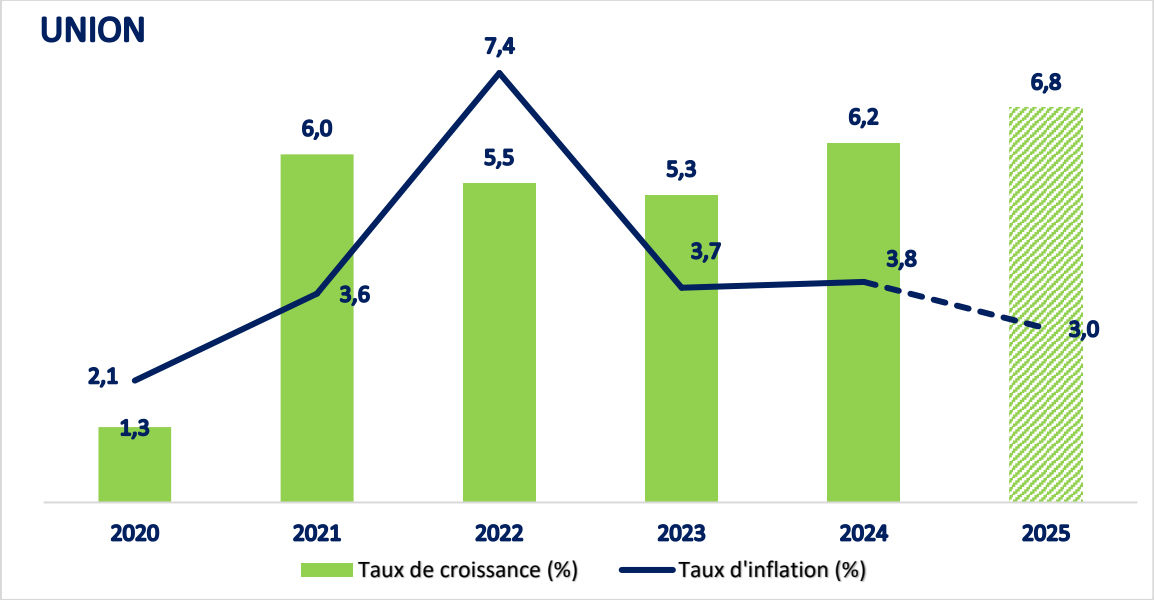
La valeur ajoutée du secteur tertiaire progresserait de 4,0% contre 6,3% en 2023, en rapport avec l'amélioration continue de certaines branches telles que le transport, le tourisme, l'hôtellerie ainsi que le renforcement de l'activité des unités du sous-secteur « Banque, assurance et autres services ». Ce secteur profiterait de la bonne tenue des secteurs primaire et secondaire.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB réel en 2024 seraient respectivement de 2,0 points, 2,9 points et 1,3 point.

Par pays, le taux de croissance en 2024 se présenterait comme suit : Bénin (+6,7%), Burkina Faso (+5,0%), Côte d'Ivoire (+6,1%), Guinée-Bissau (+5,1%), Mali (+4,9%), Niger (+8,8%), Sénégal (+6,7%) et Togo (+6,3%).

Pour 2025, l'activité économique au sein de l'Union poursuivrait son dynamisme avec un taux de croissance de 6,8%. Par pays, le taux de croissance s'afficherait comme ci-après : Bénin (+6,8%), Burkina Faso (+6,5%), Côte d'Ivoire (+6,3%), Guinée-Bissau (+5,7%), Mali (+5,7%), Niger (+7,9%), Sénégal (+8,8%) et Togo (+6,2%).

Graphique 10 : Evolution du taux de croissance et du taux d'inflation au sein de l'Union 2020-2025



Source : Commission de l'UEMOA

3.2. PRIX ET INFLATION

En 2024, le taux d'inflation annuel moyen de l'Union ressortirait à 3,8% contre 3,7% en 2023. Cette évolution serait liée à la hausse des prix de toutes les fonctions. Il s'agit, entre autres, des fonctions ci-après : « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+5,3%), « Restaurant et hôtel » (+3,8%), « Santé » (+3,8%), « Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles » (+3,7%) et « Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+2,9%).

Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (+1,0%), Burkina Faso (+4,5%), Côte d'Ivoire (+3,5%), Guinée-Bissau (+3,6%), Mali (+3,6%), Niger (+10,4%), Sénégal (+1,0%) et Togo (+3,1%).

Le taux d'inflation pourrait se situer autour de 3,0% en 2025, sous l'effet de la bonne tenue de la production agricole.

3.3. FINANCES PUBLIQUES

En 2024, le déficit budgétaire global représenterait 5,3% du PIB contre 5,9% en 2023. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il serait de 6,2% du PIB contre 7,0% en 2023. Cette réduction du déficit s'expliquerait par une hausse des recettes publiques plus importante que celle des dépenses.

Les recettes totales et dons progresseraient de 9,4% pour représenter 17,4% du PIB, tirés principalement par l'augmentation des recettes fiscales de 11,7%. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 14,5% contre 14,1% en 2023. L'augmentation des recettes fiscales s'expliquerait par la mise en œuvre des réformes engagées par les Etats membres en matière de politique fiscale et d'administration fiscale. Par ailleurs, il est noté une levée progressive des mesures fiscales et douanières prises au profit des ménages et des entreprises pour atténuer les effets de la crise sanitaire et les conséquences de la guerre en Ukraine. Par pays, le taux de pression fiscale en 2024 se présenterait comme suit : Bénin (13,4%), Burkina Faso (20,1%), Côte d'Ivoire (14,4%), Guinée-Bissau (8,5%), Mali (12,9%), Niger (7,0%), Sénégal (17,8%) et Togo (14,7%).

Les recettes non fiscales augmenteraient de 1,6% pour représenter 1,4% du PIB, après une hausse de 10,0% en 2023. Les dons baisseraient de 5% pour représenter 0,9% du PIB.

En 2024, les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 6,3% pour représenter 22,6% du PIB, sous l'impulsion des dépenses courantes et d'investissement.

Les dépenses courantes progresseraient de 6,4% pour représenter 14,5% du PIB, tirées par la hausse de 7,6% des dépenses de personnel et celle des charges d'intérêts de la dette de 14,7%. Les transferts de subventions augmenteraient de 5,5% en 2024. L'accroissement de la masse salariale s'expliquerait principalement par les mesures de revalorisation salariale prises au profit des fonctionnaires. Par pays, les évolutions de la masse salariale se présenteraient comme suit : Bénin (+12,7%), Burkina Faso (+10,4%), Côte d'Ivoire (+4,2%), Guinée-Bissau (0,9%), Mali (+6,2%), Niger (+4,8%), Sénégal (+11,9%) et Togo (+6,6%). Les plus fortes hausses seraient constatées au Bénin, au Sénégal et au Burkina Faso. Quant aux intérêts sur la dette publique, leur progression se présenterait comme suit : Bénin (+10,7%), Burkina Faso (1,0%), Côte d'Ivoire (+2,2%), Guinée-Bissau (+12,3%), Mali (+11,2%), Niger (51,2%), Sénégal (+44,8%) et Togo (+5,0%). Les plus fortes hausses seraient constatées au Niger et au Sénégal. Les dépenses d'investissement augmenteraient de 10,7%.

Au total, le déficit budgétaire global représenterait 5,3% du PIB contre 5,9% en 2023. Quant au déficit budgétaire global, hors dons, il serait de 6,2% du PIB contre 7,0% en 2023.

En 2025, le déficit budgétaire global représenterait 3,7% du PIB. Le déficit global, hors dons, serait de 4,7% du PIB. La réduction de ces déficits s'expliquerait par une hausse des recettes plus importante que celle des dépenses. Cinq (05) Etats parviendraient à

la consolidation budgétaire en 2025. Il s'agit du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger et du Togo. A l'exception du Sénégal, tous les Etats enregistreraient un déficit budgétaire inférieur à 3,0% du PIB en 2026. Le Sénégal ne parviendrait à la consolidation budgétaire qu'en 2027.

En 2024, le taux d'endettement s'établirait à 60,3% contre 59,7% en 2023. Il convient de noter que la dette intérieure continue de progresser rapidement dans plusieurs Etats membres, en lien avec les interventions sur le marché financier régional. Le service de la dette publique s'établirait à environ 11 577,1 milliards, environ 8,7% du PIB, soit une hausse de 17,5% par rapport à 2023. Le service de la dette extérieure progresserait de 31,1% tandis que celui de la dette intérieure s'accroîtrait de 8,9%. Le service de la dette publique représenterait 51,7% des recettes totales. Le service de la dette intérieure ressortirait à 57,0% du total du service de la dette publique. Il représenterait plus de 50% du service total de la dette dans six (06) Etats membres. En outre, la part des recettes publiques consacrée au service de la dette représenterait plus de 50% des recettes totales dans cinq (05) Etats membres. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Niger, du Sénégal et du Togo.

3.4. COMMERCE EXTERIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS

L'évolution des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA s'est traduite en 2024 par une amélioration du solde global de la balance des paiements en ligne avec la baisse du déficit du compte courant, atténuée par le repli des entrées de capitaux au titre du compte financier.

En 2024, le déficit du compte courant devrait s'améliorer de 3,3 points par rapport à 2023, pour ressortir à 6,3% du PIB. Cette amélioration découlerait en grande partie de la réduction du solde déficitaire de la balance des biens et services, résultant d'une augmentation des exportations (+16,0%) (biens et services) plus importante que celle des importations (+1,3%). La vigueur des exportations refléterait essentiellement les effets de la mise en production des unités pétrolières au Niger et au Sénégal ainsi que l'accroissement des capacités des unités déjà existantes en Côte d'Ivoire. La bonne tenue des ventes à l'extérieur de pétrole (+62,7%), de cacao (+34,0%), de caoutchouc (+24,8%) et d'or (+13,7%) contribuerait également à la consolidation du niveau des exportations en 2024, en lien principalement avec l'orientation favorable des cours internationaux. S'agissant des importations, leur faible hausse serait liée à l'accroissement des importations des produits énergétiques (+5,9%), atténué par la baisse des importations des biens de consommation (-2,2%) et dans une moindre mesure des acquisitions des biens d'équipement et intermédiaires (-1,9%).

Le solde déficitaire du revenu primaire s'aggraverait de 19,2%, pour ressortir à 4 213,1 milliards en 2024, en ligne avec le versement de dividendes aux investisseurs étrangers. L'excédent du compte du revenu secondaire serait en hausse de 0,1%, en lien notamment avec l'augmentation des envois de fonds des migrants (+3,3%), atténuée par la baisse des aides budgétaires (-10,0%).

L'excédent du compte de capital s'accroîtrait de 17,3% pour ressortir à 1 508,9 milliards contre 1 285,9 milliards un an plus tôt, en liaison avec la hausse des dons-projets dans certains Etats membres de l'Union. Les entrées nettes de capitaux au titre du compte financier seraient en recul de 3,1%, en raison de la forte augmentation des

amortissements (+84,3%) conjuguée au repli des tirages publics (-19,7%) et à la baisse des flux nets au titre des investissements directs étrangers (-16,6%).
Dans ces conditions, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 111,7 milliards contre un déficit de 3 530,4 milliards en 2023. La couverture des importations par les réserves de change devrait s'établir à 3,6 mois en 2024, après 3,4 mois en 2023.

Pour l'année **2025**, le solde global des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA dégagerait un excédent de 1 672,2 milliards. En effet, l'entrée en production des unités gazières et pétrolières conforterait les comptes extérieurs de l'Union.

Rapporté au PIB, le déficit courant ressortirait à 4,4% du PIB en 2025 contre 6,1% une année plus tôt. Cette amélioration découlerait essentiellement de l'évolution favorable de la balance des biens et services, notamment la balance des biens, qui ressortirait excédentaire de 1 795,8 milliards, résultant d'une augmentation des exportations (+9,2%) plus importante que celle des importations (+1,9%). La vigueur des exportations refléterait la mise en production des unités gazières et pétrolières ainsi que l'allègement de la facture pétrolière. Le solde déficitaire du revenu primaire s'aggraverait de 14,1%, pour ressortir à 4 808,9 milliards en 2025, en ligne avec la poursuite des paiements des intérêts sur la dette extérieure. L'excédent du compte du revenu secondaire augmenterait de 2,4%.

En tenant compte de l'excédent du compte de capital, qui est attendu à 1 462,3 milliards en 2025 contre 1 508,9 milliards un an plus tôt, le besoin de financement enregistrerait une baisse de 25,5%, pour ressortir à 4 837,2 milliards. La couverture des importations par les réserves de change devrait s'établir à 4,5 mois en 2025, après 3,6 mois en 2024.

Encadré 2 : Point des relations des Etats membres de l'UEMOA avec le FMI à fin novembre 2024

A fin novembre 2024, sept (7) Etats membres ont des programmes en cours avec le FMI. Le Mali est en attente de la reprise de son programme. A cette date, le montant total cumulé des programmes en cours est de 6 443,5 millions de DTS dont 4 977,90 millions de DTS pour le FEC/MEDC et 1 465,60 pour la FRD. Ainsi, le montant cumulé des décaissements du FMI s'élève à 2 219,1 millions de DTS, soit 1,1% du PIB de l'Union.

La situation par Etat membre se présente ainsi qu'il suit :

Au Bénin, les programmes économiques sont appuyés par deux (2) accords : le premier au titre du FEC/MEDC depuis le 08 juillet 2022 pour 40 mois et le second au titre du FRD depuis 14 décembre 2023 pour deux ans. L'appui global se chiffre à 632,70 millions de DTS dont 484,1 millions de DTS (638 millions USD, soit 391% de sa quote-part) pour le FEC/MEDC et 148,56 millions de DTS (environ 200 millions de dollars, soit 120% de la quote-part du Benin au FMI) pour la FRD.

Quatre revues ont été réalisées au titre du MEDC/FEC et une (1) au titre de la FRD. Les décaissements cumulés s'élèvent à 440,6 millions de DTS dont 420,8 millions de DTS (soit environ 555 millions de dollars) au titre du MEDC/FEC et de 19,8 millions de DTS (environ 26 millions de dollars) au titre de la FRD. La cinquième revue au titre du MEDC/FEC combinée avec la deuxième revue de la FRD auront lieu d'ici la fin de l'année 2024.

Au Burkina, le programme économique est appuyé par un accord au titre de la FEC d'un montant de 228,76 millions de DTS (302,5 millions de dollars), sur 48 mois avec un décaissement de 24,1 millions de DTS (environ 31,8 millions de dollars).

La première revue du programme s'est tenue à Ouagadougou du 29 février au 7 mars 2024. La conclusion de cette revue le 28 juin 2024 par le Conseil d'Administration du FMI a permis le décaissement de 24,1 millions de DTS. Aussi, une équipe du FMI s'est rendue à Ouagadougou du

30 septembre au 9 octobre 2024 pour évaluer les politiques macroéconomiques dans le cadre de la deuxième revue. L'approbation de cette revue par le Conseil d'Administration du FMI permettra au Burkina Faso de recevoir un décaissement de 24,1 millions de DTS (environ 32,0 millions de dollars).

En Côte d'Ivoire, les programmes économiques sont soutenus par deux (2) accords : le premier au titre du MEDC/FEC, depuis le 24 mai 2023, sur 40 mois et le second au titre de la FRD depuis le 15 mars 2024 sur .30 mois. L'appui global se chiffre à 3.577,20 millions de DTS répartis comme suit : 2 601,6 millions de DTS au titre du FEC/MEDC (équivalant à 400% de la quote-part, soit environ 3,5 milliards de dollars américains) et 975,6 millions de DTS (environ 1,3 milliard de dollars) pour la FRD.

Les premières revues de ces programmes ont eu lieu du 23 septembre au 9 octobre 2024. L'achèvement de ces revues par le Conseil d'Administration du FMI a permis à la Côte d'Ivoire de bénéficier de deux décaissements pour un total d'environ 3 294,7 millions de DTS, dont 1 115,0 millions de DTS et 62,0 millions de DTS, respectivement, au titre des accords MEDC/FEC et FRD.

En Guinée-Bissau, le Programme économique est appuyé par un accord au titre de la FEC depuis le 30 janvier 2023, pour un montant total de 28,4 millions de DTS (environ 37,9 millions de dollars). Le Conseil d'administration du FMI a accordé une augmentation de l'accès (140% de la quote-part ou 39,76 millions de DTS) le 29 novembre 2023.

Six (6) revues ont été effectuées et le montant cumulé des décaissements est de 24,88 millions de DTS (environ 32,7 millions de dollars). En outre, un nouveau Chef de mission a été présenté lors du Staff monitoring effectué du 25 septembre au 1er octobre 2024 à Bissau.

Au Mali, le Programme économique et financier est appuyé par un accord au titre de la FEC 2019-2022, pour un montant de 139,9 millions de DTS (environ 191,9 millions de dollars), approuvé le 28 août 2019. Les deuxième et troisième revues ont été achevées le 22 février 2021. Depuis lors, le programme a été suspendu en raison de la situation socio-politique.

Dans la perspective d'une reprise du programme, une équipe du FMI a séjourné à Bamako du 21 au 26 avril 2024. Les entretiens ont essentiellement porté sur la situation macroéconomique, les politiques macroéconomiques et les mesures pour faire face aux besoins urgents de financement de la balance des paiements, notamment l'octroi d'un financement du FMI au titre du guichet « chocs exogènes » de la Facilité de Crédit Rapide (FCR). L'approbation par le Conseil d'Administration du FMI permettra au Mali de recevoir environ 120 millions de dollars, soit 0,6% du PIB.

Au Niger, les programmes économiques sont appuyés par deux (2) accords : le premier au titre de la FEC, depuis le 8 décembre 2021 pour 42 mois et le second par la FRD depuis le 05 juillet 2023 jusqu'au 07 juin 2025. L'appui global est de 296,10 millions de DTS dont 197,4 millions de DTS (environ 278,5 millions USD, équivalant à 150% de la quote-part du pays) pour la FEC et 98,70 millions de DTS au titre de la FRD.

Les quatrième et cinquième revues du programme soutenu par la FEC et la première revue du programme soutenu par la FRD ont été achevées. Ainsi, le cumul des décaissements se chiffre à 192,14 millions de DTS dont 157,92 millions de DTS (environ 210 millions de dollars) au titre de la FEC et 34,22 millions de DTS (environ 45 millions de dollars) au titre de la FRD. En outre, une mission FMI a séjourné du 28 octobre au 08 novembre 2024 à Niamey pour la sixième revue du FEC et la deuxième revue de la FRD. Les décaissements attendus sont de 13,2 millions de DTS et 25,7 millions de DTS respectivement.

Au Sénégal, les programmes économiques sont appuyés par deux (2) accords au titre du MEDC/FEC et au titre de la FRD depuis le 26 juin 2023 pour trois (3) ans. L'appui global est de 1375,3 millions de DTS répartis comme suit : 1.132,6 millions de DTS (environ 1,51 milliard USD) au titre MEDC/FEC et 242,7 millions de DTS (environ 324 millions USD) pour la FRD.

Le 13 décembre 2023, le Conseil d'administration du FMI a conclu la première revue du programme économique au titre du MEDC/FEC et de la FRD. Ainsi, le Sénégal a bénéficié d'un décaissement cumulé de 210,36 millions de DTS, soit 161,82 millions de DTS (environ 214,86 millions de dollars USD) au titre du MEDC/FEC et 48,54 millions de DTS (environ 64,45 millions de dollars US) au titre de la FRD.

En outre, des équipes du FMI ont effectué deux missions à Dakar (du 25 avril au 03 mai 2024 et du 05 au 12 septembre 2024) afin de définir les modalités pour les deuxième et troisième revues combinées au titre des accords MEDC/FEC et FRD.

Toutefois, le Programme avec le FMI a connu une suspension de fait à la suite de la publication du rapport provisoire de l'IGF sur la situation des finances publiques sur la période 2019-2023.

Au Togo, le programme économique est appuyé par un accord au titre du FEC depuis le 1er mars 2024 pour 42 mois d'un montant de 293,60 millions de DTS (environ 390 millions de dollars, soit 200% de la quote-part du pays), avec un décaissement de 51,380 millions de DTS (68,3 millions de dollars environ).

Une équipe du FMI a effectué la première revue du programme économique appuyé par l'accord au titre de la FEC à Lomé du 7 au 18 octobre 2024. L'approbation de cette revue par le Conseil d'Administration du FMI permettra au Togo de recevoir un décaissement de 44,0 millions de DTS (environ 58,7 millions de dollars).

Tableau : Accords entre les Etats membres de l'UEMOA et le FMI (en millions de DTS)

	Type d'accord	Date d'approbation	Date d'expiration	Montant approuvé	Montant décaissé à fin novembre 2024
Bénin	FEC et MEDC	08/07/2022	07/01/2026	484,10	420,8
	FRD	14/12/2023	07/01/2026	148,60	19,8
Burkina Faso	FEC	21/09/2023	20/09/2027	228,80	48,2
Côte d'Ivoire	FEC et MEDC	24/05/2023	23/09/2026	2 601,60	1 115,0
	FRD	15/03/2024	23/09/2026	975,60	62,0
Guinée-Bissau	FEC	30/01/2023	29/01/2026	39,80	19,44
Mali	FEC	28/08/2019	21/08/2022	140,00	80
Niger	FEC	08/12/2021	07/06/2025	197,40	157,92
	FRD	05/07/2023	07/06/2025	98,70	34,22
Sénégal	FRD	26/06/2023	25/06/2026	242,70	48,54
	FEC et MEDC	26/06/2023	25/06/2026	1 132,60	161,82
Togo	FEC	01/03/2024	31/08/2027	293,60	51,38
Total de l'Union*	**FEC et MEDC en cours ***	**4 977,9**			
	FRD en cours	**1 465,6**			
	Total	**6 443,5**			

Sources : FMI, CNPE Etats membres
* Ce montant n'inclut pas l'accord du Mali

3.5. SITUATION MONETAIRE

La situation monétaire de l'Union à fin décembre **2024**, comparée à celle à fin décembre 2023, serait caractérisée par une augmentation du rythme de progression de la masse monétaire qui ressortirait à 7,7%, après l'accroissement de 3,5% en 2023. Cette hausse serait induite par la hausse attendue de 9,7% des actifs extérieurs nets (AEN) consécutive à la situation favorable des comptes extérieurs de l'UEMOA en 2024.

L'évolution à la hausse des créances intérieures résulterait de l'accroissement de ses composantes que sont les créances nettes sur les Administrations publiques centrales (APUC) et les créances sur l'économie. Les créances nettes sur les APUC augmenteraient de 3 452,0 milliards, en liaison avec le recours au marché régional de la dette publique par les Etats pour le financement de leur déficit. Les créances sur l'économie, pour leur part, connaîtraient une hausse de 2 037,1 milliards.

Pour l'année **2025**, la masse monétaire ressortirait en hausse de 13,4%, portée par les créances intérieures et la consolidation attendue des AEN. Les créances nettes des institutions de dépôt sur les APUC progresseraient de 1 704,9 milliards contre 3 452,0 milliards en 2024 et les créances sur l'économie connaîtraient une hausse de 3 163,7 milliards. Les AEN des institutions de dépôt augmenteraient de 1 672,2 milliards, en liaison avec l'amélioration du profil des comptes extérieurs.

Encadré 3 : Actions des Institutions communautaires en faveur des économies des Etats membres dans l'Union

Au cours de l'année 2024, les institutions communautaires (BCEAO, BOAD, AMF-UMOA, Commission de l'UEMOA) ont poursuivi leurs actions en faveur des Etats membres de l'Union en vue du renforcement de l'intégration économique et financière.

La BCEAO a adopté une politique monétaire visant à réduire les tensions inflationnistes au sein de l'Union. En effet, le Comité de Politique Monétaire a décidé de relever, à compter du 16 décembre 2023, de 25 points de base, les taux directeurs. Le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité est passé à 3,50% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 5,50%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union reste inchangé à 3,0%. En 2024, la Banque Centrale a continué à satisfaire les besoins réels de liquidités des banques à ses guichets de refinancement.

S'agissant de **la BOAD**, les concours octroyés par la Banque s'élèvent à 723,1 milliards FCFA à fin septembre 2024, soit un taux de réalisation de 87,2% par rapport à la cible annuelle (829,0 milliards FCFA). La part du secteur public dans ce financement représente 76,2% et celle du privé 23,8%. Ces concours ont été orientés vers les secteurs des infrastructures de transport et de digitalisation (34,3%), l'énergie (22,1%), l'agriculture et la sécurité alimentaire (21,4%), l'Immobilier et habitat (7,1%), la santé et l'éducation (4,1%) ainsi que les finances et assurances (11,0%). D'autres projets sont en instruction et seront approuvés lors du prochain Conseil d'Administration de décembre 2024. Au titre de la mobilisation des ressources, la Banque a mobilisé de nouvelles ressources d'emprunts d'un montant de 258,6 milliards FCFA auprès de Société Générale et HSBC2 au cours de l'année. Au titre de la finance climat, les diligences se poursuivent en vue de la mobilisation de 30 milliards FCFA, au cours du dernier trimestre, pour les projets à soumettre aux mécanismes financiers de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements.

S'agissant des perspectives, le Plan DJOLIBA 2021-2025 demeure la boussole de la mise en œuvre des activités de la Banque, à travers laquelle elle s'est fixé l'ambition d'être « la Banque de référence, pour un impact durable sur l'intégration et la transformation de l'Afrique de l'Ouest ». Ainsi, pour 2025 un niveau d'activités de 802,4 milliards FCFA est prévu.

L'Autorité des Marchés Financiers de l'UMOA (AMF-UMOA) a poursuivi, en 2024, les chantiers importants visant l'attractivité du marché. Elle a, à travers la circulaire N°001/AMF-UMOA/2024 en date du 28 février 2024, mis en place une taxonomie des projets faisant l'objet d'émissions d'obligations vertes, sociales et durables sur le marché financier régional. En outre, l'AMF a officiellement lancé, le 1er octobre 2024, l'étude de faisabilité pour la création d'un marché obligataire dédié aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) de la zone UEMOA. Ce projet stratégique vise à faciliter l'accès des PME au financement par l'émission d'obligations, contribuant ainsi à leur développement économique.

D'autres chantiers d'importance majeure se poursuivent, parmi lesquels i) la revue de la tarification applicable sur le marché financier régional ; ii) la révision des Règles Comptables Spécifiques (RCS) applicables aux Intervenants commerciaux agréés ; iii) la relecture des textes de base du marché financier régional ; iv) la mise en place d'un cadre règlementaire du Capital Investissement ; v) la

[2]Hong Kong & Shanghai Banking Corporation

mise en place d'un Fonds de Protection des Epargnants (FPE) ; et vi) l'élaboration d'une cartographie des risques et d'un système de management des risques du marché financier régional de l'UMOA.

La Commission de l'UEMOA a poursuivi le renforcement de l'intégration régionale. En particulier, elle a poursuivi ses actions visant la mise en place d'un fonds de stabilisation macroéconomique en vue de contribuer au renforcement de la stabilité macroéconomique et à la résilience des économies. En outre, la Commission a fait adopter le Plan d'actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales.

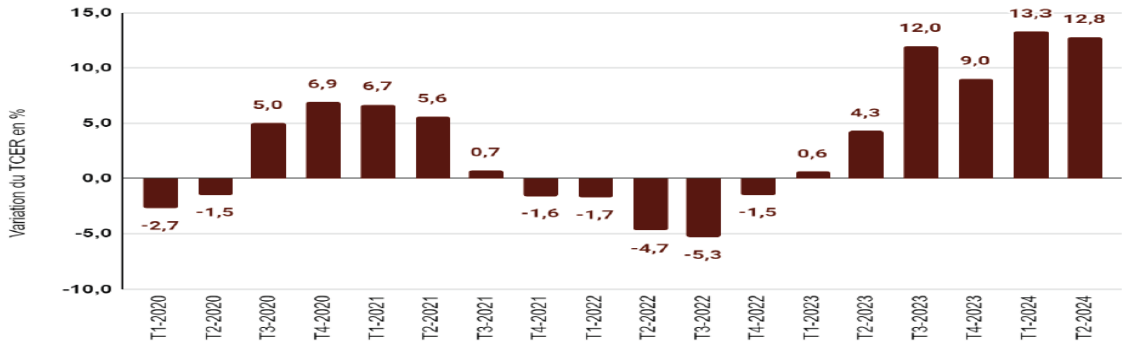
S'agissant des politiques sectorielles, le Conseil des Ministres de l'Union a adopté la Directive portant sur la gestion des zones humides urbaines et périurbaines et sur l'approche écosystémique de la santé dans les zones humides. De même, le Conseil a adopté le Règlement établissant les règles relatives à l'application des mesures sanitaires du domaine vétérinaire dans l'UEMOA. Le Conseil a également adopté la Directive portant mise en place du Système d'Information Energétique dans l'espace UEMOA (SIE-UEMOA).

Enfin, la Commission s'est dotée d'un Plan Stratégique 2024-2030 dénommé Impact 2030 qui traduit la Vision 2040 de l'Union.

3.6. EVOLUTION DE LA COMPETITIVITE EXTERIEURE DES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA

Après le gain de compétitivité globale enregistrée par l'Union en 2022, l'année 2023 s'est soldée par une perte de compétitivité avec une hausse du taux de change effectif réel (TCER) de 6,6%. Cette perte s'est poursuivie en 2024. Le TCER a augmenté de 13,3% et 12,8% aux premier et deuxième trimestres par rapport aux mêmes périodes de l'année 2023. Cette évolution est en ligne avec une appréciation du taux de change effectif nominal de 17,0%, atténuée par un différentiel d'inflation favorable de 4,2 points de pourcentage.

Graphique 11 : Evolution du TCER par rapport à la même période de l'année précédente



Source : BCEAO (-) pour le gain et (+) pour la perte de compétitivité.

L'évolution du taux de change effectif nominal au deuxième trimestre 2024 traduit, notamment, l'appréciation en rythme annuel, du franc CFA par rapport au naira (+177,1%), à la livre turque (+52,7%), au cedi ghanéen (+23,5%) et au yuan chinois (+2,0%). S'agissant du taux d'inflation dans l'Union, il est ressorti à 4,1% au deuxième trimestre 2024, contre 7,7% en moyenne dans les pays partenaires. En particulier,

pour les pays limitrophes tels que le Nigeria et le Ghana, l'inflation est restée à des niveaux très élevés au cours du trimestre sous revue, se situant respectivement à 33,9% et 23,6%.

Le tableau ci-dessous retrace les gains ou les pertes de compétitivité globale vis-à-vis des groupes de pays partenaires.

Tableau 10 *:* **Evolution de la compétitivité selon les groupes de partenaires (en %)**

	Années		Variations trimestrielles				Variations annuelles			
	2022	2023	3T2023	4T 2023	1T 2024	2T 2024(*)	3T2023	4T 2023	1T 2024	2T 2024(*)
Industrialisés	-1,3	0,1	1,0	-0,4	-0,7	1,8	0,7	0,6	0,2	1,7
Zone euro	-0,7	-1,1	1,0	-0,2	-0,8	1,2	-1,4	-0,2	0,0	1,3
Environnants	-8,5	19,6	28,0	2,8	26,6	0,5	39,8	33,5	70,0	67,5
Asiatiques	-2,8	8,0	2,3	-2,2	3,8	-0,1	13,5	7,6	5,3	3,8
Pays UE	-0,6	-1,0	1,0	-0,2	-0,9	1,2	-1,4	-0,4	-0,4	1,1
Émergents	-3,5	8,9	2,2	-2,0	3,1	-0,8	14,3	8,5	5,5	2,5
CEMAC	2,4	-1,6	0,2	-1,1	-1,9	2,5	-2,4	-2,7	-1,8	-0,4
Ensemble	**-3,4**	**6,6**	**6,4**	**-0,3**	**5,6**	**0,8**	**12,0**	**9,0**	**13,3**	**12,8**

Source : BCEAO (+) Appréciation du TCER (perte de compétitivité) ; (-) Dépréciation du TCER (gain de compétitivité).

3.7. INDICATEURS MACROECONOMIQUES ET DE TRANSFORMATION STRUCTURELLE DES ECONOMIES

❖ **Indicateurs macroéconomiques**

L'évolution des indicateurs macroéconomiques suivis dans le cadre de la surveillance multilatérale, en 2024, se présenterait comme ci-après :

- **Le ratio solde budgétaire global, dons compris, rapporté au PIB nominal de l'Union serait de -5,3% contre -5,9% en 2023**

Le déficit budgétaire global serait supérieur à 3% du PIB dans tous les Etats membres. Par Etat, le ratio du solde budgétaire global, dons compris, se présenterait comme suit : Bénin (-3,7%), Burkina Faso (-5,1%), Côte d'Ivoire (-4,0%), Guinée-Bissau (-3,8%), Mali (-3,8%), Niger (-4,1%), Sénégal (-11,5%) et Togo (-5,9%).

Entre 2024 et 2025, le solde budgétaire global, dons compris, s'améliorerait dans tous les Etats membres. La consolidation budgétaire pourrait s'observer en 2025 dans cinq (05) Etats membres (Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo). Tous les Etats enregistreraient un déficit budgétaire inférieur à 3,0% du PIB en 2026 à l'exception du Sénégal. Ce dernier ne parviendrait à la consolidation budgétaire qu'en 2027.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union serait de 3,8% contre 3,7% un an plus tôt**

Par pays, le taux d'inflation se présenterait comme suit : Bénin (+1,0%), Burkina Faso (+4,5%), Côte d'Ivoire (+3,5%), Guinée-Bissau (+3,6%), Mali (+3,6%), Niger (+10,4%), Sénégal (+1,0%) et Togo (+3,1%).

- **L'encours de la dette publique totale de l'Union représenterait 60,4% du PIB nominal contre 60,3% en 2023**

Par Etat membre, le taux d'endettement se présenterait comme suit : Bénin (54,2%), Burkina Faso (58,9%), Côte d'Ivoire (58,0%), Guinée-Bissau (80,3%), Mali (42,3%), Niger (48,6%), Sénégal (88,4%) et Togo (67,2%). La Guinée-Bissau et le Sénégal seraient au-dessus de 80% et le Togo proche de 70%.

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales de l'Union serait de 37,3% contre 38,7% en 2023**

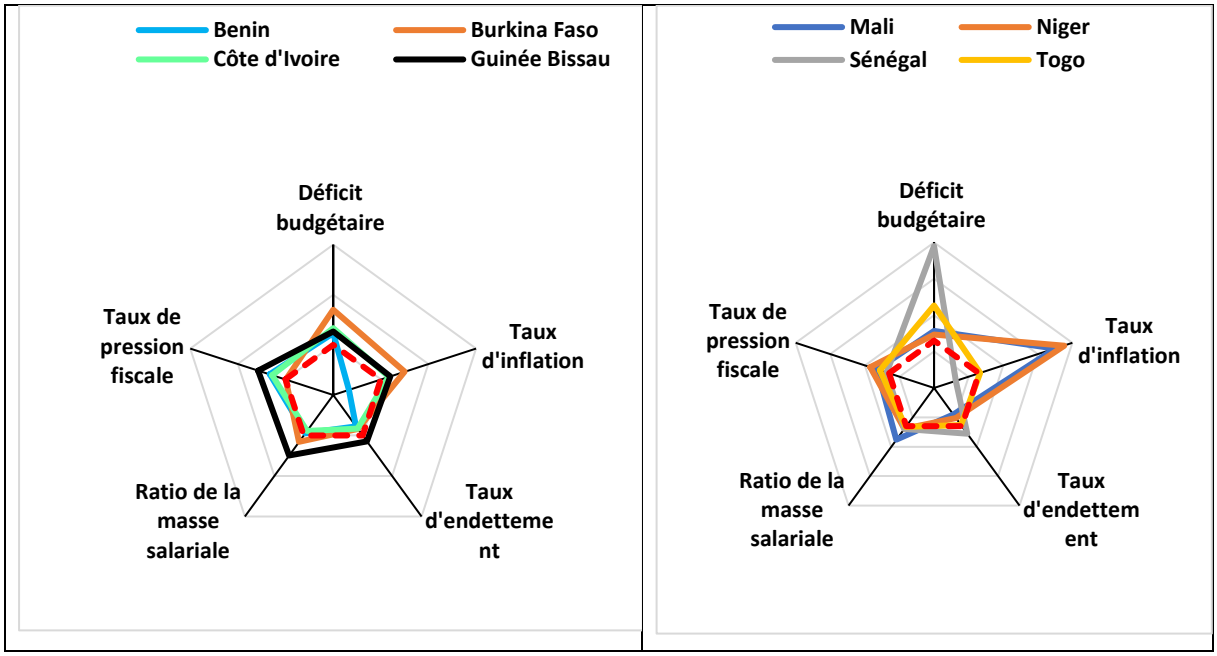
Par Etat membre, le ratio se présenterait comme suit : Bénin (33,1%), Burkina Faso (40,5%), Côte d'Ivoire (31,1%), Guinée-Bissau (52,3%), Mali (51,1%), Niger (45,8%), Sénégal (39,8%) et Togo (35,9%). Le ratio serait supérieur à 35% dans tous les Etats membres sauf au Bénin et en Côte d'Ivoire.

- **Le taux de pression fiscale de l'Union serait de 14,5% contre 14,1% en 2023**

Dans tous les Etats membres, le taux de pression fiscale serait en hausse sauf en Guinée-Bissau et au Sénégal. Par pays, le taux de pression fiscale se présenterait comme suit : Bénin (13,4%), Burkina Faso (20,1%), Côte d'Ivoire (14,4%), Guinée-Bissau (8,5%), Mali (12,9%), Niger (7,0%), Sénégal (17,8%) et Togo (14,7%). Le taux

de pression fiscale demeurerait en dessous de 20% dans tous les Etats membres sauf au Burkina Faso.

Graphique 12 : Indicateurs macroéconomiques des Etats membres en 2024



Source : Commission de l'UEMOA à partir des données macroéconomiques de l'Union

En dehors du taux d'endettement (pour six Etats) et du taux d'inflation (pour deux Etats), les indicateurs macroéconomiques des Etats membres en 2024 se situent à l'extérieur du pentagone vertueux qui délimite la zone de stabilité macroéconomique matérialisé en tirets.

Encadré 4 : Synthèse de la mission d'assistance technique aux Etats membres en matière de gestion de la dette

Au cours de l'année 2024, la Commission de l'UEMOA a conduit une mission d'assistance technique en matière de gestion de la dette auprès du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo. Les quatre (04) Etats restants (Guinée-Bissau, Mali, Niger et Sénégal) seront pris en compte en 2025. L'objectif de la mission est de contribuer au renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de la dette publique des Etats membres de l'UEMOA.

L'assistance technique a essentiellement porté sur les cinq thèmes ci-après :

- la **soutenabilité de la dette au sein de l'UEMOA :** la Commission a mis en exergue les dispositions du cadre règlementaire de la gestion de la dette publique au sein de l'UEMOA, l'évolution de l'encours et du service de la dette publique ainsi que l'Analyse de Viabilité de la Dette ;
- les **indicateurs de coût et risque de la dette publique :** la communication s'est articulée autour des huit (08) étapes de l'élaboration de la SDMT, des notions de coût et de risque, de la typologie des indicateurs de risque de marché et des mesures d'atténuation du risque de marché ;
- le **plafond d'endettement et les opérations de gestion de passifs ;**
- les **ajustements des outils d'AVD et de SDMT** ;
- les **projections du taux d'intérêt et du taux de change**.

A l'issue des travaux, les recommandations ci-après ont été formulées :

- la poursuite de l'assistance technique en faveur des Etats membres, notamment le renforcement des capacités des gestionnaires de dette en ce qui concerne l'AVD et la SDMT ;

- la relecture du cadre de référence communautaire en matière de politique d'endettement et de gestion de la dette publique conformément aux changements méthodologiques ;
- la mise en place au sein de l'UEMOA d'un réseau de gestionnaires de dette ;
- l'adaptation des outils du Cadre de Viabilité de la dette (CVD) et de la SDMT aux réalités de l'Union, notamment pour ce qui concerne le traitement de la dette non fluctuante ;
- l'organisation d'un atelier pratique sur les ajustements à faire dans les outils d'AVD et de SDMT ainsi que les projections de taux d'intérêt et de taux de change.

❖ Indicateurs de transformation structurelle

- **La part de l'industrie manufacturière dans le PIB nominal de l'Union**

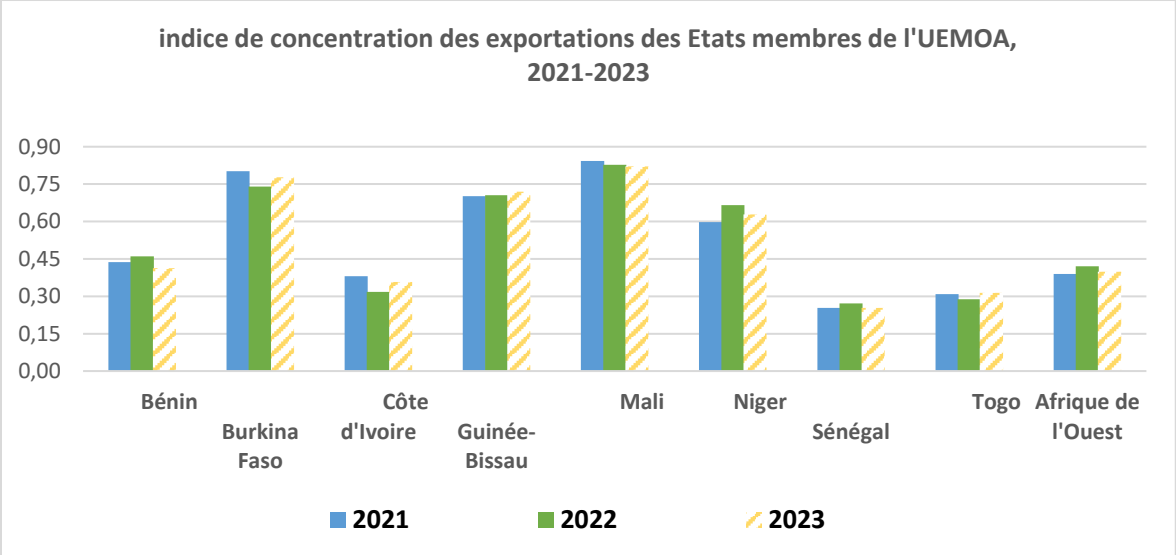
En 2024, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée du secteur secondaire de l'Union serait de 50,1% comme en 2023.

Rapportée au PIB total, les parts les plus élevées seraient enregistrées au Sénégal (14,2%), en Côte d'Ivoire (14,7%) et au Togo (12,1%).

- **L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations de l'Union**

En 2023, sur la base de la classification de l'indice de concentration d'Herfindahl-Hirschmann[3], les exportations du Bénin, du Togo, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire sont relativement diversifiées. En outre, les indices de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Togo sont meilleurs que celui de l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest. S'agissant du Mali, de la Guinée-Bissau et du Burkina Faso, les indices sont les plus élevés traduisant une forte concentration de leurs exportations.

Graphique 13 : Indice de concentration des exportations des Etats membres



Source : Commission de l'UEMOA à partir des données du CNUCED

[3] L'indice d'Herfindahl-Hirschmann des exportations (IHH) varie entre 0 et 1. Les exportations sont : (i) fortement concentrées si IHH>0,5 ; (ii) concentrées si 0,25 < IHH ≤ 0,5; (iii) peu diversifiées si 0,15< IHH≤0,25 ; (iv) diversifies si IHH≤0,15. Les données utilisées proviennent de la base de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED).

3.8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les économies des Etats membres de l'UEMOA continuent de faire preuve de dynamisme malgré un contexte régional sociopolitique et sécuritaire difficile et un environnement international peu favorable. Le taux de croissance économique de l'Union s'établirait à 6,2% en 2024 contre 5,3% en 2023, soit une augmentation de 0,9 point de pourcentage, en lien avec la hausse de la production pétrolière et gazière en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal.

Le taux d'inflation annuel moyen de l'Union ressortirait à 3,8% contre 3,7% en 2023 et 7,4% en 2022. D'une façon générale, les tensions inflationnistes au niveau mondial et dans la zone UEMOA observées en 2022 s'atténueraient.

En ce qui concerne des indicateurs budgétaires, le déficit budgétaire global représenterait 5,3% du PIB contre 5,9% en 2023, soit une réduction de 0,6 point de pourcentage. Le taux d'endettement de l'Union s'établirait à 60,3% contre 59,7% en 2023.

Pour 2025 et à moyen terme, les perspectives indiqueraient une amélioration de la situation économique et financière de l'Union. Ainsi, il est attendu un retour à la consolidation budgétaire à partir de 2025 pour cinq (05) Etats membres (Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo). Tous les Etats enregistreraient un déficit budgétaire inférieur à 3,0% du PIB en 2026 à l'exception du Sénégal. Ce dernier ne parviendrait à la consolidation budgétaire qu'en 2027.

Toutefois, ces perspectives resteraient fragiles au regard de l'environnement international marqué par la poursuite de la crise russo-ukrainienne, à laquelle se sont ajoutés les tensions géopolitiques au Moyen-Orient, la volatilité des cours des matières premières et le durcissement des conditions de financement. Au plan régional, les risques qui pèsent sur ces perspectives concernent la persistance de la crise sécuritaire ainsi que les incertitudes liées aux crises sociopolitiques au Burkina Faso, au Mali et au Niger.

Pour assurer la viabilité de l'Union et renforcer la résilience des économies, il est impératif de rétablir ou de préserver les conditions d'un climat socio-politique apaisé dans tous les Etats membres et de poursuivre les efforts de mobilisation des ressources tant internes qu'externes.

Dans ce sens, les Etats membres de l'Union sont invités à prendre des dispositions pour poursuivre :

- les efforts visant à assurer un environnement sécuritaire et socio-économique propice au développement des activités économiques ;
- le renforcement de la gouvernance des institutions de sorte à accroître leur capacité à gérer les revenus issus des ressources naturelles ;
- l'amélioration de l'offre et de la distribution de l'énergie ;
- les efforts de réduction des déficits budgétaires à travers, notamment, la mobilisation des recettes fiscales par la mise en œuvre du Plan d'Actions révisé pour la mobilisation optimale des recettes fiscales dans les Etats membres tel

qu’adopté par le Conseil des Ministres à travers la Décision n°01/2024/CM/UEMOA du 11 juillet 2024 ;

- les actions visant l’amélioration de la qualité et l’efficacité des dépenses publiques ;
- la mise en œuvre efficace des programmes économiques et financiers conclus avec le FMI, soutenus notamment par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) ;
- l’évaluation régulière des Ajustements Stocks-Flux (ASF) et la prise de mesures visant leur réduction ;
- la gestion saine et prudente de la dette publique avec un recours aux opérations de gestion de passifs afin de réduire le risque de liquidité.

Tableau 11 *:* **Synthèse des indicateurs macroéconomiques de l'Union**

	INDICATEURS MACROECONOMIQUES EN 2024							
	Benin	**Burkina Faso**	**Côte d'Ivoire**	**Guinée-Bissau**	**Mali**	**Niger**	**Sénégal**	**Togo**
Solde budgétaire global, dons compris, sur PIB nominal	-3,7	-5,1	-4,0	-3,8	-3,8	-4,1	-11,5	-5,9
Taux d'inflation annuel moyen	1,0	4,5	3,5	3,6	3,6	10,4	1,0	3,1
Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal	54,2	58,9	58,0	80,3	42,2	48,6	88,4	67,2
Masse salariale sur recettes fiscales	33,1	40,5	31,1	52,3	51,1	45,8	39,8	35,9
Taux de pression fiscale	13,4	20,1	14,4	8,5	12,9	7,0	17,8	14,7
Taux de croissance du PIB réel	**6,7**	**5,0**	**6,1**	**5,1**	**4,9**	**8,8**	**6,7**	**6,3**

Sources : Etats membres, Commission